COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale

Yves Tremblay

Ethnoscop inc.

Québec

II

103-03459/

Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale

Yves Tremblay

Ethnoscop inc.

COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUEBEC

Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale

Yves Tremblay

Ethnoscop inc.

Québec

Titre original du rapport	Les collections archéologiques de Place-Royale : Les ustensiles de cuisine, le luminaire et les objets liés à la couture
Date de dépôt du rapport	Septembre 1980
Réalisation	Ethnoscop inc.
Coordination	André Proulx
Recherche et analyse	Yves Tremblay
Illustrations	Alain Ross
Photographie des pièces	Laurier Bélanger
Chargée de projet (Ministère des Affaires culturelles)	Nicole Genêt
Chargée de production	Louise Décarie Direction de Québec
Illustration de la couverture	Chaudron en cuivre rouge martelé à la main. Milieu du XVII[e] siècle. 1QU-2150-91 Écumoire en fer. 1QU-2288-6 (Photo : Marc-André Grenier)

Cette publication a été réalisée par la Direction de Québec
et éditée par la Direction des communications
du ministère de la Culture et des Communications.

Dépôt légal : 1996
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-17001-X
© Gouvernement du Québec, 1996

RÉSUMÉ

Même si l'étude des objets de métal fait encore figure de parent pauvre dans la recherche archéologique, l'analyse de ces artefacts peut être un apport non négligeable dans l'interprétation de la culture matérielle. C'est pour cette raison que la Direction générale du patrimoine décide en 1979 de procéder à l'analyse des objets de métal liés à la cuisine, à la couture et au luminaire dans le cadre de son programme d'interprétation des témoins archéologiques recueillis à Place royale.

L'étude a porté sur 352 artefacts qui se regroupent ainsi: 196 ustensiles de cuisine, 142 objets de couture et 14 objets liés au luminaire. Cependant à cause du contexte dans lequel se sont déroulées les fouilles et de la quantité minime d'objets qui ont été préservés, nous avons dû préconiser une méthode d'analyse basée sur le système de classification formelle développée pour l'étude des artefacts du fort Michilimackinac.

L'application d'une méthode d'analyse comparative inter-sites peut être boiteuse à certains égards, mais elle s'avérait, selon nous, la seule solution plausible pour combler les lacunes de l'information archéologique qui venaient trop limiter les possibilités d'analyse et par conséquent d'interprétation.

Cependant, la souplesse de cette méthode nous permettait d'introduire de nouveaux attributs et de nouvelles classes à partir desquels nous avons pu établir des séquences évolutives pour les principaux types d'objets et par conséquent dégager des hypothèses d'interprétation.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé		VII
Table des matières		IX
Liste des tableaux		XII
Table des illustrations		XIII
1.0 Introduction		1
1.1	Historique du projet	3
1.2	Les objectifs	4
1.3	Limites d'analyse et d'interprétation	6
1.3.1	Méthode de fouilles et d'enregistrement de données	6
1.3.2	Rapports de fouilles	7
1.3.3	Diversité de la collection	10
1.3.4	Représentativité de la collection	10
2.0 Aperçu historique de Place Royale		17
3.0 Approche méthodologique		27
3.1	Problématique méthodologique	29
3.2	Méthode d'analyse	31
3.3	Description de la méthode de classification formelle	33
3.4	Justification de la méthode	35
4.0 Les ustensiles de cuisine		39
4.1	Fonctions	41
4.2	Les fourchettes	42
4.2.1	Présentation	42
4.2.2	Historique	43
4.2.3	Classification	48
4.2.4	Description des variétés	49
4.2.5	Datation des classes	52
4.2.6	Analyse formelle	72
4.2.7	Liste des marques	75

4.3	Les couteaux	79
4.3.1	Présentation	79
4.3.2	Historique	80
4.3.3	Fabrication	86
4.3.4	Classification	88
4.3.5	Description des variétés	90
4.3.6	Datation des classes	93
4.3.7	Analyse formelle	116
4.3.8	Liste des marques	119
4.4	Les manches d'ustensiles	121
4.4.1	Description	121
4.4.2	Classification formelle	122
4.4.3	Description des variétés	123
4.4.4	Datation des classes	126
4.4.5	Analyse formelle	155
4.5	Les cuillères	161
4.5.1	Présentation	161
4.5.2	Historique	162
4.5.3	Classification formelle	166
4.5.4	Description des variétés	167
4.5.5	Datation des classes	173
4.5.6	Analyse formelle	226
4.5.7	Liste des marques	230
4.6	Les contenants de métal	235
4.6.1	Présentation	235
4.6.2	Classification formelle	236
4.6.3	Description des types	236
4.6.4	Datation de ces types	248
4.6.5	Analyse formelle	248
4.6.6	Autres contenants	249
4.7	Les ustensiles à usage spécifique	271
4.7.1	Présentation	271

4.7.2 Classification formelle 276
4.7.3 Description des variétés 276
4.7.4 Datation des classes 278
4.7.5 Analyse formelle 281

5.0 Le luminaire 287

6.0 La couture 311
6.1 Aiguilles 313
6.1.1 Présentation 313
6.1.2 Classification formelle 313
6.1.3 Description des classes 314
6.1.4 Analyse formelle 315

6.2 Épingles 318
6.2.1 Présentation 318
6.2.2 Historique 318
6.2.3 Analyse 319

6.3 Alênes 327
6.3.1 Présentation 327
6.3.2 Classification formelle 327
6.3.3 Datation et analyse formelle 328

6.4 Dés à coudre 332
6.4.1 Présentation 332
6.4.2 Historique 332
6.4.3 Analyse 333

6.5 Les ciseaux 337

7.0 Conclusion 343
Bibliographie 359
Sources manuscrites 371
Lexique 375
Annexe : Liste des sites fouillés contenant les objets étudiés 387

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Distribution des ustensiles de cuisine de Place Royale	23
Tableau 2	Distribution des artefacts liés au luminaire de Place Royale	24
Tableau 3	Distribution des artefacts liés à la couture de Place Royale	25
Tableau 4	Distribution des fourchettes de Place Royale par siècle et catégorie	74
Tableau 5	Distribution des couteaux de Place Royale par siècle et catégorie	118
Tableau 6	Distribution des manches d'ustensiles de Place Royale par siècle et catégorie	157
Tableau 7	Distribution des cuillères de Place Royale par siècle et catégorie	225
Tableau 8	Distribution par siècle des matériaux des épingles de Place Royale	320
Tableau 9	Distribution par siècle des longueurs des épingles de Place Royale	325
Tableau 10	Distribution des ustensiles d'après les inventaires après décès	351
Tableau 11	Distribution du luminaire d'après les inventaires après décès	355
Tableau 12	Distribution des objets liés à la couture d'après les inventaires après décès	358

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1.	Plan de Place Royale indiquant les maisons touchées par cette étude		9
2.	Fourchettes	CI, SB et SC, T2 (ill.)	47
3.	Fourchettes	CI, SA, T1 (1980 R 63-3)	55
4.	Fourchettes	CI, SA, T2 (1980 R 25-2)	55
5.	Fourchette	CI, SA, Cat. 1 (ill.)	59
6.	Fourchette	CI, SA, Cat. 1 (1980 R 46-20)	61
7.	Fourchette	CI, SA, Cat. 2 (1980 R 47-3)	61
8.	Fourchette	CI, SB, T2 (1980 R 46-17)	63
9.	Fourchette	CI, SB, Cat. 1 (1980 R 46-24)	63
10.	Fourchette	CI, SB, Cat. 2 (1980 R 47-5)	66
11.	Fourchette	CI, SC, T2 (1980 R 25-22)	66
12.	Fourchette	CII, SA, T1, Cat. 1 (1980 R 30-1)	69
13.	Fourchettes	CII, SA, T3, Cat. 1 (1980 R 30-4)	69
14.	Fourchettes	CII, SA, T3, Cat. 2 (1980 R 30-6)	71
15.	Fourchette avec son couteau	CI, SA, T2 (1980 R 27-24)	71
16.	Coutellerie en argent du XX^{e} siècle trouvée à Place Royale	(1980 R 27-23)	77
17.	Coutellerie de famille acquise dans les années 1950	(1980 R 64-17)	77
18.	Couteaux	CII, SA, T3 et T7 (ill.)	83
19.	Couteau pliant	CI, G2, SB, T8 (1980 R 40-3)	95
20.	Couteaux de table	CII, SA, T3 (1980 R 63-5)	95
21.	Couteaux de table	CII, SA, T5 (1980 R 2894-3)	99
22.	Couteau de table	CII, SA, T6 (1980 R 39-12)	99
23.	Couteaux de table	CII, SA, T7 (1980 R 2894-5)	101
24.	Couteau de cuisine	CII, SA, T8 (1980 R 2894-7)	101
25.	Couteaux de cuisine	CII, SA, T9 (1980 R 2894-8)	105
26.	Couteaux de cuisine	CII, SB, T2 (1980 R 64-9)	105
27.	Couteaux de table	CII, SB, T3 (1980 R 64-10)	107
28.	Couteau de table	CII, SB, T6 (1980 R 2894-10)	107
29.	Manche de couteau de table	CII, SB, Cat. 1 (1980 R 39-24)	111
30.	Couteaux de table	CII, Cat. 1 (1980 R 2894-12)	111
31.	Couteau de table	CII, SC, T1 (1980 R 31-5)	113
32.	Couteau de service	CII, SB, T2 (ill.)	115
33.	Manche	CI, SA, Cat. 1 (1980 R 40-17)	129
34.	Manche	CI, SA, T1 (1980 R 41-12)	129

35.	Manches	CI, SA, T2 (1980 R 31-13)	132
36.	Manches	CI, SA, T3 (1980 R 63-7)	132
37.	Manches	CI, SA, T4 (1980 R 63-9)	135
38.	Manche	CI, SA, T5 (1980 R 31-18)	135
39.	Manche	CI, SB, T1 (1980 R 40-19)	137
40.	Manches	CI, SB, T2 (1980 R 63-10)	137
41.	Manches	CI, SB, T3 (1980 R 63-14)	140
42.	Manches	CI, SB, T4 (1980 R 63-15)	140
43.	Manche	CI, SB, T5 (1980 R 44-17)	143
44.	Manches	CII, SA, T1 (1980 R 28-9)	143
45.	Manches	CII, SA, T2 (1980 R 64-11)	146
46.	Manches	CII, SA, T3 (1980 R 63-17)	146
47.	Manches	CII, SA, T4 (1980 R 63-18)	149
48.	Manches	CII, SA, T5 (1980 R 44-18)	149
49.	Manches	CII, SB, T1 (1980 R 63-20)	152
50.	Manche	CII, SB, T2 (1980 R 42-9)	152
51.	Manche	CII, SB, T3 (1980 R 42-23)	154
52.	Manches	CII, SB, T4 (1980 R 63-22)	154
53.	Cuillères	SA, T1 (1980 R 64-14)	175
54.	Cuillère	SA, T3 (1980 R 49-22)	175
55.	Cuillères	SA, T4 et T6 (1980 R 64-15)	178
56.	Cuillère	SA, T5 (1980 R 49-17)	178
57.	Cuillère	SA, Cat. 1 (1980 R 49-20)	181
58.	Cuillère	SB, T1 (1980 R 49-23)	181
59.	Cuillère	SB, T2 (1980 R 26-13)	183
60.	Cuillère	SC, T1 (1980 R 63-23)	183
61.	Cuillère	SC, T3 (1980 R 51-24)	186
62.	Cuillère	SC, T4 (1980 R 52-21)	186
63.	Cuillère	SC, T5 (1980 R 52-15)	188
64.	Cuillère	SC, T6 (1980 R 62-23)	188
65.	Cuillères	SD, T1 (1980 R 64-1)	191
66.	Cuillères	SD, T2 (1980 R 64-4)	191
67.	Cuillère	SD, T3 (1980 R 52-14)	193
68.	Cuillères	SD, T4 (1980 R 29-22)	193
69.	Cuillère	SD, Cat. 1 (1980 R 29-24)	196
70.	Cuillères	SE, T1 (1980 R 27-1)	196

71.	Cuillères	SE, T2 (1980 R 27-3)	199
72.	Cuillère	SE, T3 (1980 R 27-5)	199
73.	Cuillère	SE, T4 (1980 R 27-7)	201
74.	Cuillère	SF, T1 (1980 R 27-9)	201
75.	Cuillères	SF, T2 (1980 R 27-11)	204
76.	Cuillères	SG, T1 (1980 R 27-21)	204
77.	Cuillère	SG, T2 (1980 R 47-12)	206
78.	Cuillères	SH, T1 (1980 R 27-14)	206
79.	Cuillère	SH, T1 (1980 R 27-16)	209
80.	Cuillères	SH, T2 (1980 R 27-17)	209
81.	Cuillères	SH, Cat. 1 (1980 R 27-20)	212
82.	Cuillère	SI, T1 (1980 R 47-10)	212
83.	Cuillère	SI, T1 (cf. fig. 82) (ill.)	214
84.	Cuillère	SI, T2 (1980 R 47-11)	216
85.	Cuillères à sucre	SA, T4 et T6 (ill.)	218
86.	Petites cuillères en argent (ill.)		220
87.	Cuillères en os	SF, T1 et T2 (ill.)	222
88.	Petites cuillères	SD, T1 et SH, T1 (ill.)	224
89.	Attache de marmite en cuivre rouge (1980 R 34-23)		239
90.	Marmite en cuivre jaune T2, Vc (ill.)		241
91.	Marmite en cuivre jaune (1980 R 36-12) T2, Vc		243
92.	Marmite en cuivre rouge T1 (ill.)		245
93.	Marmite en cuivre rouge (1980 R 34-22)		247
94.	Chaudron en fonte (ill.)		252
95.	Chaudron en fonte (1980 R 36-14)		254
96.	Marmite en fonte ; tripode (1980 R 54-7)		254
97.	Marmite en fonte ; tripode (ill.)		256
98.	Pot à boire en fer blanc (ill.)		259
99.	Pot à boire en fer blanc (1980 R 53-24)		261
100.	Pot à mesurer en fer blanc (1980 R 54-1)		261
101.	Pot à mesurer en fer blanc (ill.)		263
102.	Casserole en fer blanc émaillé (ill.)		266
103.	Casserole en fer blanc émaillé (1980 R 54-4)		268
104.	Assiette et tasse en fer blanc émaillé (ill.)		270
105.	Écumoire en fer (ill.)		273
106.	Écumoire en fer (1980 R 40-3)		275

107.	Molettes à pâtisserie (1980 R 26-11)		275
108.	Tire-bouchons	CI, SA, T1 (1980 R 64-6)	280
109.	Tire-bouchon	CI, SA, T2 (1980 R 37-20)	280
110.	Tire-bouchon	CI, SA, T3 (1980 R 37-21)	284
111.	Tire-bouchon	CI, SB, T1 (1980 R 37-17)	284
112.	Tire-bouchon	CIII, (1980 R 26-8)	286
113.	Bec de corbeau (ill.)		291
114.	Bec de corbeau (1980 R 53-22)		293
115.	Mouchettes (1980 R 53-5)		293
116.	Chandelier en laiton (ill.)		295
117.	Chandelier en laiton (1980 R 53-17)		298
118.	Douille de chandelier en laiton (1980 R 53-20)		298
119 a.	Douilles de chandelier en laiton (ill.)		300
119 b.	Base de chandelier (1980 R 45-9)		302
120.	Bras d'applique (ill.)		305
121.	Brûleurs de lampes à l'huile (1980 R 26-12)		308
122.	Aiguille	CI, SA, T4 (1980 R 36-20)	317
123.	Épingles (ill.)		323
124.	Manches d'alênes	T1, Vd (1980 R 64-7)	330
125.	Dés à coudre (ill.)		336
126.	Ciseaux (1980 R 34-10)		339
127.	Indéterminé en os (1980 R 45-4)		341
128.	Indéterminé en métal (1980 R 45-8)		341
129.	Fourchettes : lexique (ill.)		377
130.	Cuillères : lexique (ill.)		381
131.	Couteaux : lexique (ill.)		385

1.0 INTRODUCTION

1.1 HISTORIQUE DU PROJET

Les fouilles archéologiques menées à Place royale depuis 20 ans par la Direction générale du patrimoine ont mis au jour une quantité impressionnante d'artefacts qui témoignent de la vie quotidienne des habitants de cette partie de la ville de Québec.

L'étude des objets de métal liés à la cuisine, à la couture et au luminaire est une composante du programme d'interprétation des témoins culturels recueillis lors de ces travaux archéologiques.

1.2 LES OBJECTIFS

1° Analyse, site par site

L'objectif premier est de pouvoir établir l'identification, la classification, l'analyse et la datation de tous les objets de métal liés à la cuisine, à la couture et au luminaire. Les résultats de la recherche sur ces objets de métal permettront donc d'apporter des informations complémentaires pour l'interprétation de chacun des sites composant le complexe de Place royale.

2° Analyse du site de Place royale

A la suite de l'analyse, site par site, on pouvait espérer réaliser une synthèse pour l'interprétation des objets de métal liés à la cuisine, à la couture et au luminaire dans le contexte d'une interprétation globale de tout le site de Place royale. La synthèse de ces analyses devait donc être un maillon important dans l'interprétation de la culture matérielle des habitants de la Place.

3° Outil de référence

Parce que le site de Place royale s'échelonne sur quatre siècles d'occupation, mais aussi à cause de la diversité de son occupation (domestique, militaire, commerciale) on pouvait croire a priori que les objets trouvés lors des fouilles fourniraient un

échantillonnage représentatif de la culture matérielle utilisable à des fins de comparaison. Cette étude se devait donc d'être considérée comme un outil de référence compte-tenu des variables de contextes historique, écologique et autres qu'on pouvait détecter d'un site à l'autre.

1.3 LIMITES D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION

A cause des circonstances qui ont entouré les travaux archéologiques sur Place royale, beaucoup de renseignements ont été perdus ou mal enregistrés. Ces renseignements sont de plusieurs ordres, mais ceux qui viennent le plus limiter les possibilités d'analyse sont dus à une déficience dans les méthodes de fouilles et d'enregistrement des données, aux problèmes de conservation des objets dans le sol, aux problèmes de restauration, etc.

1.3.1 MÉTHODES DE FOUILLES ET D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Plusieurs projets de fouilles sur Place royale témoignent indiscutablement d'une déficience et même d'une absence de méthodologie appropriée. Ces lacunes sont dues en partie à l'objectif même, c'est-à-dire que, au départ, certaines fouilles ne visaient qu'à fournir les renseignements utiles à la restauration ou à la reconstruction des bâtiments, sans tenir compte d'une problématique archéologique. D'autre part, le manque de qualification du personnel, des lacunes au niveau de la planification et de l'administration, n'ont fait souvent qu'accentuer ce problème.

Par conséquent, pour certains sites les contextes archéologi-

ques sont mal enregistrés tandis que pour d'autres, ils n'ont pas été enregistrés, d'autant plus que pour certains objets la seule localisation connue est sa situation générale à l'intérieur d'un site. Pour certains, on n'a procédé à l'enregistrement d'aucune donnée archéologique sur le terrain.

1.3.2 RAPPORTS DE FOUILLES

Sur les 31 sites concernés par notre analyse, on n'a procédé qu'à la rédaction de quinze (15) rapports archéologiques. Une partie de ces rapports sont des études préliminaires de structure qui sont souventes fois des résumés historiques qui montrent l'évolution architecturale de la maison sans tenir compte des autres témoins culturels tels les artefacts.

Des 15 rapports disponibles, dix (10) nous fournissent des renseignements pertinents sur le contexte archéologique dans lequel ont été trouvés les objets. Les rapports les plus complets concernent les travaux effectués sur l'Habitation de Champlain qui ont été exécutés en deux campagnes par François-Dominique Picard (1976) et Richard Lueger (1977). Huit (8) autres rapports fournissent des renseignements d'inégale valeur sur les contextes archéologiques: ce sont les rapports sur la maison Perthuis et des Jésuites (Ville-

maire 1978 et 1975), sur la maison Boisseau (Picard et Renaud 1974), Gervais-Beaudoin (P. Picard 1974), la maison Pagé-Quercy (Renaud 1976), la maison Estèbe (Kirjan 1974) et enfin sur les maisons Paradis, Dunière et Panet (Barriault 1975 et 1976). Il s'agit pour la plupart de rapports préliminaires et sauf pour les structures importantes comme les latrines et les puits, il est difficile d'avoir des contextes archéologiques précis pour tous les artefacts.

Préciser les périodes de fabrication pour les ustensiles de cuisine et les objets liés à la couture et au luminaire est d'autant plus difficile qu'il existe peu d'études spécialisées sur le sujet. Le problème est encore plus complexe quand il s'agit de préciser les périodes d'utilisation car ce sont des objets en métal dont la durée d'utilisation est beaucoup plus longue que pour la céramique et le verre. La connaissance du contexte archéologique est donc un outil privilégié d'analyse.

Le non-enregistrement des contextes archéologiques ou leur enregistrement douteux, l'absence de rapports pour certains sites et la disponibilité de rapports préliminaires seulement, n'ont donc pas permis de replacer tous les artefacts dans leur contexte archéologique et donc d'établir une datation relative pour tous les objets.

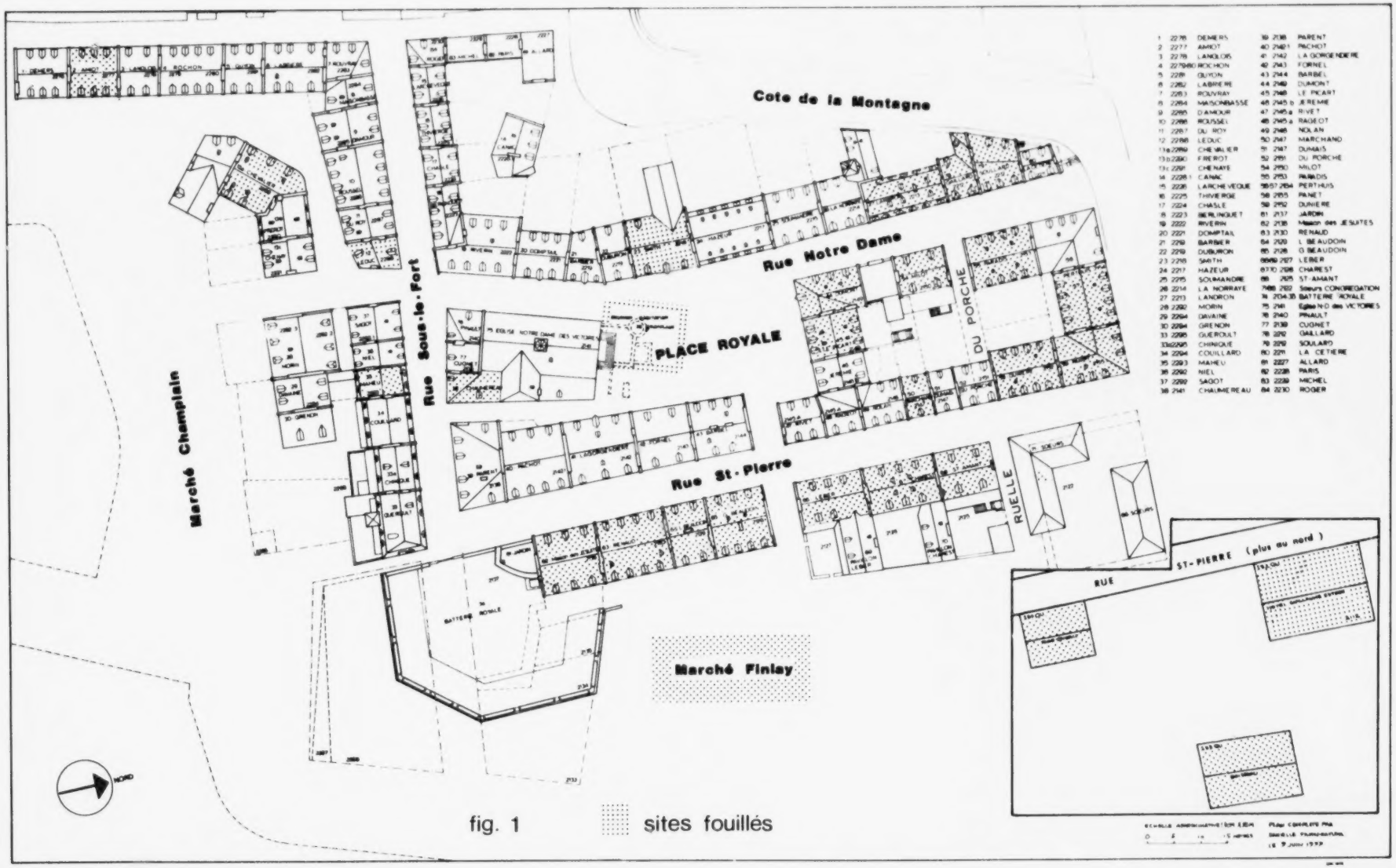

Fig. 1 Plan de la Place royale indiquant les maisons touchées par cette étude.

1.3.3 DIVERSITÉ DE LA COLLECTION

Les objets qui nous ont été confiés pour expertise se distinguaient facilement en trois grandes catégories parce qu'ils répondaient à des fonctions différentes: ustensiles de cuisine, objets reliés au luminaire et à la couture. Si l'étude de trois catégories d'objets ne pose pas de problème en soi au niveau de l'analyse parce qu'ils peuvent être étudiés séparément, ce regroupement artificiel pose cependant des limites à une interprétation globale. En effet, le seul point commun entre ces objets est leur matériau: du métal. Nous avons établi une comparaison pour la distribution des objets dans chacune des catégories (tableaux 1, 2 et 3) ustensiles 56%, couture 40% et luminaire 4% de l'ensemble), mais il s'agit d'une comparaison hasardeuse qui ne peut être poussée plus loin. Les seules synthèses possible peuvent se faire au niveau de chaque catégorie et de chaque maison seulement.

Lors de l'interprétation globale du site de Place royale, on contrôlera peut-être mieux les autres données qui pourront permettre d'énoncer des hypothèses plausibles.

1.3.4 REPRÉSENTATIVITÉ DE LA COLLECTION

Afin de poser le problème dans son ensemble, nous avons reproduit un plan des habitations de Place royale où ont été retrouvés les artefacts analysés, ainsi que trois (3) tableaux qui indiquent la distribution de ces objets par maison: ustensiles (tableau 1), objets reliés au luminaire (tableau 2) et à la couture (tableau 3). Sur chacun de ces tableaux, nous indiquons le nombre absolu d'objets par maison et par type d'artefacts. Le nombre relatif d'objets par rapport à la catégorie est indiqué sur l'axe vertical tandis que le nombre relatif d'objets pour chaque maison se retrouve sur l'axe horizontal.(1)

Pour un site de l'envergure de Place royale, on ne peut considérer les 352 artefacts de métal reliés à la cuisine, à la couture et au luminaire comme représentatifs de la culture matérielle de cette partie de la ville de Québec.

On aurait dû s'attendre à retrouver une distribution assez homogène des objets entre les sites du moins au niveau des fonctions générales des objets. Si pour les ustensiles de cuisine cette distribution peut être acceptable avec des objets retrouvés dans 68% (28) des sites fouillés (41), elle n'est cependant pas justifiable pour les objets reliés à la couture qu'on a retrouvé dans seulement 24% (10) des sites et pour les artefacts reliés au luminaire dans 22% (9) des sites.

---

(1) A moins qu'il ne soit spécifié, chaque numéro de maison devrait être précédé de 1 QU qui représente le site de Place royale. Voir annexe I pour la liste des sites et leur correspondance numérique.

Cette distorsion est encore plus évidente quand on examine la distribution des artefacts par fonction dans chacun des sites.

a) Ustensiles de cuisine:

Les ustensiles de cuisine sont répartis dans 28 maisons dans l'ordre suivant:

- le premier groupe de maisons est formé de celles qui ont 20 artefacts et plus: il y a Boisseau qui a 10.2% (20) des ustensiles, Estèbe avec 12.2% (24) et Gaillard-Soulard avec 10.7% (21). Ces trois maisons représentent 33.1% (65) de tous les ustensiles de cuisine.

- Le second groupe de maisons représente celles qui ont entre 10 et 20 artefacts: il y a la maison Milot avec 6% (12) et la maison Paradis avec 9.2% (18). Ce groupe représente 20.4% (40) des ustensiles de cuisine.

- Le troisième groupe de maisons est formé de celles qui ont moins de 10 artefacts. Ce sont les 22 autres maisons qui représentent 46.5% (91) des ustensiles de cuisine.

Comme on peut le constater, les groupes 1 et 2 ne repré-

sentent que 6 maisons, mais pourtant possèdent 53.5% des ustensiles de cuisine, alors que le groupe 3 est constitué de 22 maisons, soit la majorité, et ne représente que 46.5% des ustensiles de cuisine de Place royale.

b) Luminaire:

Les objets liés au luminaire se retrouvent dans seulement neuf maisons.

- Une seule maison regroupe 4 artefacts qui représentent 28.6% du luminaire: la maison Pagé-Quercy.

- Deux maisons, Chevalier et Estèbe, possèdent 2 artefacts chacune (14.2%) qui représentent 28.6% du luminaire.

- Les cinq autres maisons n'ont qu'un seul artefact chacune (7%) et représentent 35.7% du luminaire.

Encore ici, nous avons une disproportion dans la représentativité des artefacts liés au luminaire. En effet, nous avons trois maisons qui rassemblent 57% (8) des artefacts, alors que cinq maisons ne représentent que 35.7% des objets.

c) Les objets de couture

Les objets de couture sont distribués dans dix maisons:

- une maison, l'Habitation de Champlain, représente 85% de la couture avec 121 artefacts.

- Les neuf autres maisons ont cinq artefacts et moins. Ils représentent 15% (21) des artefacts de la couture.

Encore là, nous pouvons constater la même disproportion que les deux autres groupes d'artefacts et même que dans ce cas précis, elle est beaucoup plus forte car une seule maison, l'Habitation de Champlain, possède 85% des artefacts de couture.

Même en tenant compte des diverses fonctions des bâtiments, de leur période d'occupation, etc., la disproportion entre les sites ne peut s'expliquer historiquement et de ce point de vue, les chiffres sont évidents. Il faut chercher ailleurs les causes de cette non représentativité.

Au départ, il faut dire qu'il est normal de retrouver moins d'objets de métal que de céramique et de verre et cela pour

trois raisons principales:

- période d'utilisation plus longue pour le métal qui est plus résistant;

- récupération des métaux tels l'argent et l'étain;

- conservation dans le sol.
  En effet, les matériaux qui constituent ces différents types d'objets sont très sensibles à la dégradation. Sur chacun de ces objets, la partie métal se corrode jusqu'à disparaître complètement, mais à une vitesse cependant moindre que ses parties animales (os, corne, cuir) et végétales (bois et enduits).

Cependant, ces raisons ne peuvent seules expliquer une si petite collection si on compare le site de Place royale à des sites de semblable envergure (Forge du St-Maurice, Michilimackinac, etc.). A cause de la composition chimique du sol, il est possible que la décomposition des matériaux soit plus rapide à Place royale que sur d'autres sites, mais ce n'est certes pas la raison principale.

Beaucoup d'objets semblent avoir été détruits lors du processus de restauration à cause de leur trop grand état de détérioration[2], mais nous croyons aussi que beaucoup de ces objets ont été perdus, faute de moyens techniques et de

---

(2) Communication personnelle, J. Morissette, responsable de la restauration des métaux à Place royale.

personnel adéquat sur les chantiers. Sinon, comment expliquer que 92% des épingles ont été recueillies sur un seul site: Habitation Champlain?

La collection d'objets à étudier nous apparaît donc comme non représentative si on la compare à d'autres grands sites et même à l'intérieur de chacun des sites, car les écarts quantitatifs sont trop grands. Cette représentativité pose donc des limites à l'analyse et à l'interprétation des données.

2.0 APERÇU HISTORIQUE DE PLACE ROYALE [1]

1. Ce chapitre est directement inspiré de Nicole Genêt et Cornéliu Kirjan, *Fondation de Québec par Champlain*, 1978 dans Dossier de l'archéologie n° 27, p. 72-80 et d'un manuscrit de C. Kirjan, *La Place royale à Québec, Champlain et après... Symposium*. La présence française en Amérique, M.A.C., 1979.

Champlain fonde en 1608 un comptoir et un poste qui va devenir la ville de Québec; jusqu'en 1632, la population est restreinte. En 1624 Champlain remplace la première habitation qui était en bois par une seconde en pierre. Cette période se termine par l'occupation de Québec en 1629 par les frères Kirke. Québec n'est alors qu'un poste de traite (les Kirke s'emparèrent de 4,000 peaux de castors entreposées dans le magasin du Roi).

De 1632 à 1663 les efforts de colonisation s'accentuent et le nombre de maisons et d'habitants augmentent sensiblement. Déjà à cette époque, la distinction entre la Haute-ville, centre administratif et religieux et la Basse-ville, centre commercial et résidentiel apparaît. L'évolution de la Place marque un temps d'arrêt en 1682 avec l'incendie qui détruit 55 maisons. L'expérience acquise servira pour la reconstruction.

La dernière date importante de ce siècle est l'année 1688 qui marque la construction de l'église Notre-Dame-des-Victoires qui donne à la Place royale sa forme et son caractère définitif.

Le XVIIe siècle a été une période d'installation pour les Européens qui affrontent un pays nouveau et inconnu. L'aspect du poste de traite fait place peu à peu à une petite ville organisée et bien ordonnée. La Place royale devient le centre résidentiel et commercial de la Nouvelle-France. C'est aussi le quartier du port de Québec. Les gens qui demeurent sur la Place représen-

tent différentes classes sociales, mais il y a beaucoup de commerçants et de négociants et les objets qu'ils possèdent proviennent de l'ancien continent.

Le XVIIIe siècle se départage en deux grandes périodes: la fin du régime français et le début du régime anglais. Jusqu'en 1760 la Place royale continue d'être le centre commercial de la ville de Québec. En effet, les commodités d'embarquement et de débarquement des marchandises offertes sur le port ont fait de celui-ci la place commerciale par excellence. Les plus riches marchands du pays se font construire de luxueuses maisons sur la Place qui servait de point de rencontre pour effectuer les transactions.

Cette activité commerciale se traduit par une culture matérielle variée. De plus, Québec est le premier point d'arrivée des marchandises européennes pour le Nord de l'Amérique française et les habitants étaient parfois les seuls bénéficiaires de certains objets de luxe.

L'étude des 116 inventaires après décès sont des sources d'informations privilégiées pour identifier les professions des habitants de la Place. Pour ces inventaires, nous avons les chiffres suivants: 61% sont des marchands, négociants et bourgeois. Les fonctionnaires représentent 13% et les artisans 8%. On retrouve également 7% de commerçants possédant une auberge, une boucherie ou une boulangerie, 7% sont des professionnels et enfin 2% des

navigateurs et des matelots.

La guerre de 1759-60 a un effet désastreux sur le développement de la Place royale en interrompant l'activité commerciale. En effet, les marchands et bourgeois français ruinés par la guerre quittent en majorité le pays. Ils seront obligés de vendre ou de louer leurs maisons à des marchands anglais qui s'établissent à leur place. Ils doivent de plus construire à nouveau ce qui a été détruit par les bombes et les boulets anglais. Cependant, l'aspect général de la Place royale ne changea guère car la reconstruction est donnée aux artisans locaux qui respectèrent les traditions françaises. Cette date marque aussi la fin du rôle militaire de Place royale. En effet, depuis 151 ans, avec la batterie royale, elle jouait un rôle dans la défense de la ville de Québec. Avec les nouveaux arrivants, on assiste à des changements dans la culture matérielle.

Au tournant du XIXe siècle, la Place royale a repris son rôle économique et commercial. Cependant, ce ne sont plus les fourrures qui en constituent la principale activité, mais le bois.

A partir des années 1832 les commerçants émigrent petit à petit vers la Haute-ville, mais ce ne sera pas définitif avant la fin du siècle. En effet, en 1875 le rez-de-chaussée de presque toutes les maisons est occupé par des commerces. La majorité des habitants de la Place sont des travailleurs du port. Pour le

XIXe siècle, on a trouvé de nombreux objets (provenant d'auberges et de nombreuses maisons). Ils représentent la classe moyenne de la population qui prend de plus en plus d'importance sur la Place.

Au cours du XXe siècle, la Place royale perd ce caractère commercial qu'elle avait connu depuis le XVIIe siècle. Plusieurs maisons sont à l'abandon ou ont été incendiées, la Place elle-même ne sert plus que de stationnement. Ce n'est qu'en 1960 que la Commission des Monuments historiques du Québec entreprend les premières restaurations: la maison Fornel et l'hôtel Chevalier.

Ustensiles de cuisine

	Contenants	Couteaux	Cuillères	Ecumoir	Fourchettes	Manches	Molettes	Tire-bouchon	Indéterminé	TOTAL par maison
AMIOT 2277	1(5%)		1(1.5%)					1(12.5%)		3(1.5%)
BATTERIE ROYALE			1(1.5%)							1(0.5%)
G. BEAUDOIN 2128			2(3%)		1(5.3%)					3(1.5%)
L. BEAUDOIN 2129			4(6%)		1(5.3%)			1(12.5%)		6(3%)
BOISSEAU 133 Qu		7(24%)	5(8%)		2(10.5%)	6(12.3%)				20(10%)
HABIT. CHAMPLAIN 151 Qu						4(8.2%)				4(2%)
CHAREST 2126			4(6%)		2(10.5%)					6(3%)
CHAMEREAU 2141 B										
CHEVALIER 2289						2(4%)				2(1%)
DUMONT 2149		1(3.5%)	1(1.5%)			1(2%)			1(50%)	4(2%)
DUNIERE 2152			1(1.5%)		1(5.3%)	3(6.2%)				5(2.5%)
ESTEBE 132 Qu	3(15%)	6(20.7%)	4(6%)		4(21%)	6(12.3%)		1(12.5%)		24(12.3%)
MARCHE FINLAY 2131			2(3%)							2(1%)
GAILLARD-SOULARD 2212	2(10%)	3(10.4%)	12(18%)		3(15.8%)	1(2.1%)				21(12%)
GRANT 2137						4(8.2%)				4(2%)
JESUITES 2136		1(3.5%)				2(4%)		1(12.5%)		4(2%)
LANDRON 2213										
LEBER 2127		3(10.4%)	2(3%)		1(5.3%)	2(4%)		1(12.5%)		9(4.6%)
LEDUC 2208			3(4.5%)	1(100%)	1(5.3%)					5(2.5%)
LE PICART 2148		1(3.5%)	1(1.5%)			1(2%)		1(12.5%)		4(2%)
MAHEU 2293			1(1.5%)		1(5.3%)	2(4%)				4(2%)
MARCHAND 2147			4(6%)				1(50%)	1(12.5%)		6(3%)
MILOT 2150	10(50%)		1(1.5%)			1(2%)				12(6%)
PAGE-QUERCY 134 Qu			4(6%)		2(10.5%)	4(8.2%)				10(5%)
PANET 2155			2(3%)							2(1%)
PARADIS 2153	1(5%)	2(7%)	6(9%)			7(14.3%)		1(12.5%)	1(50%)	18(9%)
PERTHUIS 2154	1(5%)	4(14%)	1(1.5%)							6 (3%)
RENAUD 2130	2(10%)	1(3.5%)	3(4.5%)			3(6.2%)				9(4.6%)
ST-AMANT 2125			1(1.5%)							1(0.5%)
SMITH 2218							1(50%)			1(0.5%)
TOTAL artefacts trouvés	20(10%)	29(15%)	66(33.5%)	1(0.5%)	19(10%)	49(25%)	2(1%)	8(4%)	2(1%)	196

TABLEAU #1: Distribution des ustensiles de Place royale

o/o ↓	Bec de corbeau	Mouchette	Chandelier	Lampe à l'huile	Distribution TOTALE
AMIOT 2277 BATTERIE ROYALE					
• G. BEAUDOIN 2128			20% (1)		1 (7.2%)
L. BEAUDOIN 2129 BOISSEAU 133 QU					
• HAB.CHAMPLAIN 151 QU	100%(1)				1 (7.2%)
CHAREST 2126 CHAUMEREAU 2141 B					
• CHEVALIER 2289		40% (2)			2 (14.3%)
DUMONT 2149 DUNIERE 2152					
• ESTEBE 132 QU		20% (1)	20% (1)		2 (14.3%)
MARCHE FINLAY 2131 GAIL.-SOULARD 2212 GRANT 2137					
• JESUITES 2136			20% (1)		1 (7.2%)
LANDRON 2213 LEBER 2127 LEDUC 2288 LE PICART 2148 MAHEU 2293					
• MARCHAND 2147			20% (1)		1 (7.2%)
• MILOT 2150		20% (1)			1 (7.2%)
• PAGE-QUERCY 134 QU		20% (1)		100% (3)	4 (28.6%)
PANET 2155 PARADIS 2153					
• PERTHUIS 2154			20% (1)		1 (7.2%)
RENAUD 2130 ST-AMAND 2125 SMITH 2218					
TOTAL (artefacts)	1 (7%)	5 (36%)	5 (36%)	3 (21%)	14 (100%)

TABLEAU #2: Distribution des artefacts liés au luminaire de Place royale

% ↓

	Aiguille	Alènes	Ciseaux	Dés à coudre	Epingles	TOTAL
AMIOT 2277		20%(1)		10%(1)		2(1.4%)
BATTERIE ROYALE G. BEAUDOIN 2128 L. BEAUDOIN 2129						
BOISSEAU 133 QU			100%(1)			1(0.7%)
HAB.CHAMPLAIN 151 Qu		20%(1)		50%(5)	92%(115)	121(85%)
CHAREST 2126						
CHAUMEREAU 2141 B				10%(1)		1(0.7%)
CHEVALIER 2289 DUMONT 2149 DUNIERE 2152 ESTEBE 132 QU MARCHE FINLAY 2131 GAIL.-SOULARD 2212 GRANT 2137						
JESUITES 2136	100%(1)	20%(1)				2(1.4%)
LANDRON 2213					0.8%(1)	1(0.7%)
LEBER 2127				20%(2)		2(1.4%)
LEDUC 2288 LE PICART 2148						
MAHEU 2293					3.2%(4)	4(2.8%)
MARCHAND 2147 MILOT 2150						
PAGE-QUERCY 134 QU					4%(5)	5(3.5%)
PANET 2155						
PARADIS 2153		40%(2)		10%(1)		3(2.2%)
PERTHUIS 2154 RENAUD 2130 ST-AMAND 2125 SMITH 2218						
TOTAL	1 (1%)	5 (3%)	1 (1%)	10(7%)	125(88%)	142

TABLEAU #3: Distribution des artefacts liés à la couture de Place royale.

3.0 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 PROBLÉMATIQUE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse des artefacts du site de Place royale pose des problèmes méthodologiques qui proviennent, comme nous l'avons vu, de la non-représentativité de la collection et du non-enregistrement de certains contextes archéologiques. En établissant au préalable qu'un système de classification est un outil d'analyse indispensable pour évaluer les variations significatives sur chaque objet et de là pour dégager les composantes d'un site, nous pouvons identifier les problèmes comme suit:

- la quantité d'artefacts dans chacun des types d'objets (couteaux, fourchettes, cuillères, etc) n'est pas suffisamment grande pour élaborer un système de classification qui permette de déterminer ces variations.

- Compte tenu de l'ampleur du site et de sa durée d'occupation, la collection n'est pas représentative, c'est-à-dire qu'on ne retrouve pas des artefacts pour toutes les périodes d'occupation; on enregistre donc des absences de variations pour certains types d'objets ce qui nous empêche d'établir les variations significatives.

- Le problème du non-enregistrement de certains contextes archéologiques combiné avec le problème d'une petite collection

nous empêche d'analyser les objets uniques pour lesquels les contextes non pas été relevés puisqu'il n'y a pas d'objets comparables et que la séquence des variations est trop restreinte.

- La grandeur de la collection nous empêche aussi d'analyser les objets fragmentaires si on ne peut retrouver ces caractéristiques sur des artefacts complets.

- On ne peut émettre d'hypothèse de datation pour les objets uniques sans contexte archéologique enregistré et qu'on ne retrouve pas dans la littérature archéologique.

3.2 MÉTHODE D'ANALYSE

Nous ne pouvions préconiser une méthode d'analyse qui permettrait de contourner toutes ces difficultés. Nous avons plutôt tenté d'utiliser tous les instruments qui pouvaient être mis à notre disposition pour en arriver à combler les lacunes de l'une et l'autre des méthodes afin de parvenir à une interprétation minimale pour chacun des objets.

Notre méthode d'analyse est donc basée à partir des données suivantes:

- les contextes archéologiques quand ils sont précisés dans les rapports et/ou par association de provenance archéologique avec la céramique, quand les deux se retrouvent dans la même couche et qu'ils ont été répertoriés.

- Quand les artefacts sont hors contexte archéologique, nous avons procédé à l'aide de:
  - . documentation écrite sur le sujet (volume de références archéologiques et/ou ethnologiques)
  - . documentation archivistique sur chaque site
  - . comparaison avec les artefacts de la collection pour des pièces identiques
  - . classification développée par Lyle M. Stone pour

La documentation écrite est tout de même restreinte; les volumes les plus intéressants sont les suivants: Fort Michilimackinac 1715-1781, de L.M. Stone, A guide to Artefacts of colonial America de Ivor Noël Hume et The Old Silver of Quebec de Ramsay Traquair.

Quant aux renseignements que peuvent nous fournir les documents archivistiques, ils seront discutés au fur et à mesure de la présentation des artefacts.

Afin de contourner certains problèmes méthodologiques, nous avons opté pour une méthode de classification formelle basée sur la classification développée par Stone pour les artefacts du Fort Michilimackinac.

3.3 DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE CLASSIFICATION FORMELLE

La méthode de classification utilisée par Stone pour l'étude des artefacts du fort Michilimackinac est très bien présentée au chapitre #3 de son rapport; nous ne voulons donc que rappeler les principes fondamentaux de celle-ci. (Stone 1974: 19)

Elle se définit comme "*une classification formelle basée sur la hiérarchisation des propriétés formelles en rapport à leur importance*" (Stone 1974: 19). Ces propriétés formelles sont, tout compte fait, des attributs physiques qui vont devenir des éléments classificateurs.

Cette méthode est régie par les mêmes principes de classification que ceux utilisés en biologie et emploie sensiblement les mêmes niveaux hiérarchiques dans la classification des attributs: classe, série, type, variété; ces niveaux sont définis par rapport à chaque type d'objets.

Dans ce système, toutes les propriétés physiques doivent être notées (silhouette, couleur, matériau, dimensions, etc.). Elles pourront alors être utilisées comme attributs classificateurs ou comme mesure descriptive si elles n'apparaissent que sur un seul objet.

Pour les objets fragmentaires ou qui ne font pas preuve de toutes les propriétés physiques nécessaires pour les inclure dans les niveaux définis, ils sont alors classés dans des catégories qui se rattachent à des niveaux hiérarchiques supérieurs.

3.4 JUSTIFICATION DE LA MÉTHODE

Les raisons qui justifient le choix d'une telle méthode sont assez évidentes compte tenu des problèmes méthodologiques, puisque cette méthode fournit une hiérarchisation des attributs qui seuls nous permettent de procéder par comparaison. Mais nous n'avons pas fait qu'utiliser la méthode, puisque nous nous sommes servis des artefacts du Fort Michilimackinac comme éléments comparatifs.

Le contexte historique nous justifiait de procéder ainsi. En effet, le Fort Michilimackinac a été construit en 1715 par les Français et occupé par eux jusqu'en 1761. Les Britanniques l'ont ensuite utilisé jusqu'en 1781, année où le Fort fut relocalisé sur l'île Mackinac jugée plus stratégique. Le matériel qui fut trouvé lors des fouilles archéologiques traduit donc les cultures française et anglaise du XVIIIe siècle. Comme à l'époque la ville de Québec était le centre administratif et commercial des colonies françaises d'Amérique, il est probable que les objets trouvés au Fort Michilimackinac soient passés auparavant par Québec.

D'autres parallèles peuvent être établis entre le Fort Michilimackinac et la Place royale. En effet, les deux sont des sites militaires, postes de traite et résidences d'artisans. Ces formes d'occupation jouent à des degrés divers dépendamment du site, mais

on peut quand même établir des relations entre elles à condition de déterminer ces limites de comparaison pour l'interprétation.

On peut, a priori, relever deux faiblesses: éloignement du centre de distribution (Québec) et absence d'artefacts comparatifs pour les XVIIe et XIXe siècles. L'éloignement n'est pas véritablement un problème pour la datation des artefacts, car l'intervalle de temps pour le transport ne devait pas dépasser de beaucoup quelque mois avec un maximum d'une année.

Quant à l'absence d'artefacts de comparaison avec Michilimackinac pour les XVIIe et XIXe siècles, la souplesse de la classification de Stone nous permet d'ajouter des éléments de classification et des attributs nouveaux pour l'analyse de ceux-ci.

Pour dater les artefacts du XVIIe et XIXe siècle quand les contextes archéologiques n'avaient pas été enregistrés, nous avons procédé par comparaison des objets de la collection entre eux quand le contexte de ceux-ci avait été enregistré. Dans les autres cas, nous avons établi une comparaison avec des analyses d'objets provenant d'autres sites et nous nous sommes servis de la documentation ethnologique disponible.

Cependant, peu importe la méthode de datation utilisée, nous avons introduit les propriétés des objets à l'intérieur de la méthode de classification de Stone afin d'établir des séquences évo-

lutives pour les principaux objets et de là, établir une documentation artefactuelle pertinente pour l'interprétation des autres sites.

4.0 LES USTENSILES DE CUISINE

4.1 FONCTIONS

Les objets qui vont être étudiés dans ce chapitre représentent la majorité des artefacts de métal à usage domestique trouvés à Place royale et se regroupent en 8 variétés d'ustensiles.

Nous commençons par l'étude des ustensiles de table: les fourchettes, les couteaux, les manches et les cuillères. La majorité de ces artefacts sont compris dans la fonction absorption des aliments, quoiqu'il y ait de rares exemplaires utilisés pour la préparation des aliments. Cependant, vu leur petit nombre, nous n'avons pas jugé bon de les mettre à part et il s'est avéré préférable de les étudier tous ensemble et de les intégrer au reste de la collection, à cause surtout de la classification formelle que nous utilisons.

Les deux dernières parties comprennent les contenants de métal et les ustensiles à usage spécifique. Ce sont en majorité des objets qui servent à la préparation des aliments.

4.2 LES FOURCHETTES

4.2.1 PRÉSENTATION

Les fourchettes retrouvées à Place royale sont faites de différents matériaux et de différentes formes. Elles sont constituées de plusieurs parties décrites et illustrées dans le lexique. Mentionnons les principales: les fourchons, la tige, l'épaulement, la poignée qui forme le manche. Dans tous les cas analysés, l'attache est à soie plate ou ronde et pointue appelée "queue de rat".

La méthode descriptive suit les étapes suivantes: nous commençons par les fourchons, puis la tige et enfin le manche qui nous indique le type d'attache.

La Place royale nous a livré 19 fourchettes (tableau 1) qui représentent près de 10% des ustensiles de cuisine que nous avions à étudier. On les retrouve dans 11 maisons sur 30: les maisons Estèbe et Gaillard-Soulard sont les deux sites où nous retrouvons le plus de fourchettes avec respectivement 4 et 3 fourchettes. Les maisons Boisseau, Charest et Pagé-Quercy sont représentées par 2 fourchettes chacune. Six autres maisons se partagent le reste des fourchettes avec une fourchette chacune: ce sont G. Beaudoin, L. Beaudoin, Dunière, Leber, Leduc et Maheu.

4.2.2 HISTORIQUE

Pour cet historique, nous nous sommes inspirés de Ivor Noël Hume (Hume 1976: 177-184) et de l'ouvrage de M. Camille Pagé (Pagé 1896).

La fourchette est connue très tôt dans l'histoire, au Moyen-Age on s'en sert dans la cuisine pour la cuisson des viandes. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, on mange avec les doigts et c'est alors qu'Henry VIII introduit cet ustensile à la table. Jusqu'au début du XVIIe siècle, la fourchette possède deux fourchons et un manche articulé, mais on ne la retrouve que chez les familles nobles et riches.

Sous le règne de Louis XIV (1643-1715), la fourchette devient d'usage courant autant sur la table du paysan que sur celle de l'artisan. La Nouvelle-France n'a pas tardé à utiliser la fourchette et elle est d'usage commun, du vivant même de Louis XIV.

A la fin du XVIIe siècle, le plus grand nombre de fourchettes est en acier et a deux fourchons. D'ailleurs ce modèle à deux dents se retrouve jusqu'au début du XIXe siècle. Pour les sept inventaires après décès du XVIIe siècle dépouillés pour Place royale, nous n'avons pas trouvé de mention de fourchettes en acier. Par contre, en 1693, Eus-

tache Lambert-Dumont marchand de la maison Milot possède *"... 4 vieilles fourchettes d'estain* (A.N.Q.Q. Genaple 30.07.1693) et *onze fourchettes"* en argent.

Selon Robert-Lionel Séguin, les fourchettes à trois ou quatre dents ne seraient pas antérieures au XVIIIe siècle (Séguin 1972:73), tandis que Hume nous apprend que des fourchettes françaises à quatre dents en cuivre et en fer ont été trouvées à Louisbourg en Nouvelle-Ecosse et dateraient de 1730-40 (Hume 1976:180).

Le manche de la fourchette est similaire à celui du couteau qui l'accompagne (fig. 15). La tige des fourchettes d'acier est quelquefois en forme de balustre ou transformée en un renflement à mi-section. On rencontre ces caractéristiques plus souvent au troisième quart du XVIIIe siècle que dans la première moitié du siècle (fig. 2).

En étudiant les inventaires après décès pour le XVIIIe siècle, on constate la présence de quatre matériaux principaux pour les fourchettes. Il y a l'acier ou le fer qui sont en petite quantité par rapport à l'étain et à l'argent. En 1710, Dominique Bergeron marchand bourgeois possède *"6 fourchettes d'estain"* évaluées à 2 livres *"... dans la salle basse 1 ecuelle, 6 cuillères dont une petite, 3 fourchettes... le tout pezant 7 marcs 3 onces 331L. 117S. Dans*

une armoire de la chambre basse 7 cuillères et 9 fourchettes..." (A.N.Q.Q. Rivet 21.05.1710).

En 1724, Françoise Lemaitre-Lamorille, épouse de Charles Guillimin, conseiller du Roi habitant la maison des Jésuites, a *"24 fourchettes d'assiers... Dans la chambre, 6 cuillères et six fourchettes d'argent"* (A.N.Q.Q. LaCetière 9.03.1711). Il faut attendre en 1750 pour avoir une autre mention de fourchettes en acier avec Guillaume Le Duc marchand de la maison Maheu qui a *"... 8 mauvaises cuillères d'étain avec 4 fourchettes trois de fer et une d'étain"* (A.N.Q.Q. Barolet 7.04.1750).

Pour les autres mentions de fourchettes, nous constatons l'abondance des ustensiles en argent autant pour le XVIIe que pour le XVIIIe siècles. Il s'agit d'un indice du rang social qu'on voulait se prêter, mais aussi que les gens habitant la Place royale étaient de classe privilégiée; on plaçait sa fortune dans l'argenterie qui pouvait être récupérée à n'importe quel moment.

D'après les documents que nous possédons, on remarque aussi que les fourchettes en étain disparaissent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. On les retrouve en bon nombre au XVIIe et début XVIIIe, mais après, il n'en est plus fait mention. Les fouilles n'ont pas révélé, elles non plus, la

Fig. 2 Fourchettes

a) 1QU 2152-IIIS3-4

CI, SC, T2

b) 133QU 1A7-616

CI, SB, T2

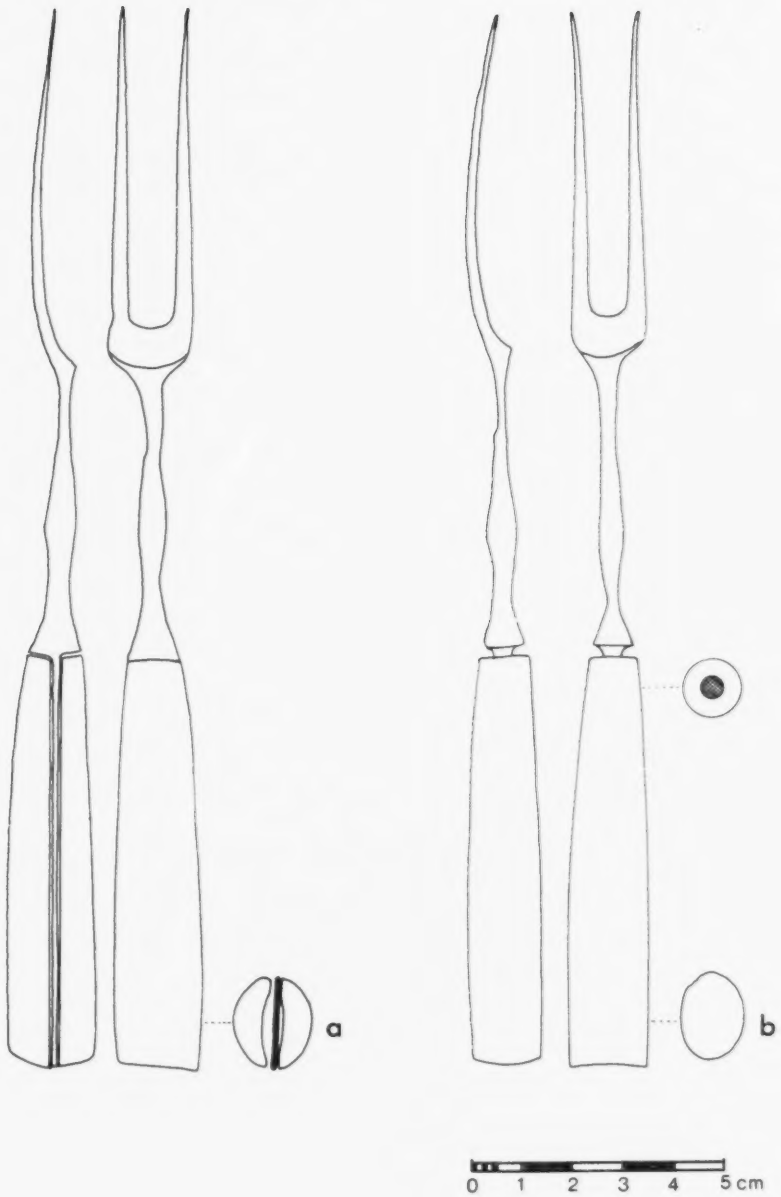

fig. 2

présence de fourchettes en étain de cette époque.

Mais qu'en est-il des fourchettes dont on ne mentionne pas le matériau? Sont-elles des fourchettes communes, en acier?

4.2.3 CLASSIFICATION

La classification des fourchettes regroupe deux classes. La classe I comprend les fourchettes qui ont deux parties distinctes: une partie en fer composée de fourchons, de la tige et de la soie et une partie en os, corne ou bois formant la poignée de la fourchette. Le nombre de dents n'est pas un élément de classification, mais on remarque tout de même que toutes les fourchettes de la classe I ont deux dents, à l'exception d'une fourchette que nous retrouvons aux figures 5 et 6.

Les *séries* de la classe I déterminent le type d'attache de la poignée ou du manche. La série A correspond au manche riveté. Les tiges de CI, SA, possèdent un prolongement mince et rectangulaire sur lequel les plaques d'os sont attachées de chaque côté par des rivets de fer ou de laiton. Tous les spécimens de CI, SA ont un épaulement contre lequel les plaques en os de la poignée sont placées.

La série B correspond à l'attachement dit "queue-de-rat". Les tiges de CI, SB ont un prolongement rectangulaire ou rond dont le bout est pointu, ce qui lui permet d'être inséré dans une poignée en os faite d'une seule pièce et qui a été percée pour recevoir la soie (fig. 2).

La forme de la tige détermine les *types* de la classe I. Dans le type 1, la tige est concave: elle va en s'amincissant vers les fourchons pour élargir à l'épaulement de ceux-ci. Dans le type 2, la tige est convexe: elle est renflée en son milieu.

Dans la classe II, les fourchettes sont faites d'une seule pièce en métal. La poignée fait partie du manche. Les *séries* de la classe II sont basées sur le nombre de dents: la série A a quatre dents et la série B en a trois. Les *types* de la classe II sont déterminés par le métal de fabrication: le type 1 est en fer, le type 2 est en étain.

4.2.4 DESCRIPTION DES VARIÉTÉS

Les variétés déterminent l'aspect général de la poignée et la présence ou l'absence de décor.

CI Fer et os

SA Manche riveté

T1 Tige concave

Va: les plaques en os ont un décor de lignes incisées et le bout est rond. (fig 3a)

Vb: les plaques en os sont légèrement courbées et décorées de stries courbes qui donnent une surface rugueuse. (fig. 3b)

Vc: la poignée est sans décor, mais a la forme d'une crosse de pistolet. (fig. 3 c-d)

T2 Tige convexe

Va: la poignée est pâle et est biseautée sur les côtés. (fig. 4 a-b-c)

Vb: la poignée est maintenue par trois rivets; elle est ronde et droite, étroite à l'épaulement et plus large au bout. (fig. 4d)

Catégorie 1

Tige presque inexistante qui aboutit sur trois fourchons. (fig. 5-6)

Catégorie 2

Poignée seule, droite et ronde, sans décor. (fig. 7)

SB Queue de rat

T2 Tige convexe. (fig. 8)

Catégorie 1

La poignée est rectangulaire, mince et lisse, sans décor. (fig. 9)

Catégorie 2

La poignée est ronde, légèrement courbée et couverte de stries. (fig. 10)

Série C

T2 Tige convexe

La poignée est formée de deux plaques d'os et il n'y a aucun rivet pour les maintenir, sans décor. (fig. 11)

CII Pièce en métal

SA Quatre dents

T1 Fer

Va: Cat. 1

Le manche est formé d'une tige mince et d'une spatule à bout épaulé et courbé vers le haut. Décor de fleurs. (fig. 12)

T3 Plaqué argent ou en argent pur

Cat. 1

Le manche est formé d'un éperon, d'une tige et d'une spatule à bout rond tourné vers le haut avec un décor de boucle. (fig. 13)

Cat. 2

Le manche est étroit et s'évase pour former la spatule qui est droite. (fig. 14)

Va: Décor de losanges. Spatule triangulaire. (fig. 14a)

Vb: Décor de fleurs. Spatule à épaule. (fig. 14 b-c-d)

4.2.5 DATATION DES CLASSES

CI, SA, Tl: (fig. 3)

Nous possédons quatre exemplaires de ces fourchettes. Ils proviennent de deux maisons: Estèbe (fig. 3b-d) et Boisseau (fig. 3a-c) et ils ont été trouvés dans les latrines. Les latrines de la maison Boisseau dateraient des années 1761-1810 (Picard & Renaud 1974: 8-12) et celles de la maison Estèbe aux environs 1755-1810 (Kirjan 1974: 10). Donc, elles sont toutes les deux sensiblement de la même période. Dans les latrines de la maison Estèbe, on a trouvé de la faïence française de Rouen et de la faïence anglaise qui dateraient de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Entre autres choses, il y avait une assiette de faïence française datée des années 1753-1800 et une autre de faïence anglaise de Lambeth datée de 1750-1780. Il y avait aussi: une cruche en grès brun français datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle, du grès salin blanc et un pot de chambre en grès rhénan gris d'Allemagne de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Dans les latrines de la maison Boisseau, il y avait quelques rares tessons français, mais surtout du grès salin blanc.

Lyle Stone a trouvé le même type de fourchettes à Fort Michilimackinac. Ses spécimens proviennent tous d'un corps de logis construit par les français entre 1755 et 1760. Cependant, la majorité des artefacts qui ont été trouvés dans ce bâtiment sont liés à l'occupation des militaires britanniques. Ce corps de logis a été utilisé probablement jusqu'en 1781 (Stone 1974: 326).

On peut donc penser que toutes les fourchettes dont les caractéristiques font qu'elles appartiennent à CI, SA, T1, pourraient dater du troisième quart du XVIIIe siècle, Compte tenu du contexte archéologique et des comparaisons avec le matériel du Fort Michilimackinac.

CI, SA, T2: (fig. 4)

Cette catégorie est représentée par quatre fourchettes venant de trois maisons. Deux ont été trouvées dans la maison Pagé-Quercy (fig. 4a-b), une dans la maison Leber (fig. 4d) et la dernière dans la maison Paradis (fig. 4c).

Sur le site de la maison Pagé-Quercy, elles ont été as-

Fig. 3 Fourchettes CI, SA, T1

a) 133 QU 1A8-627

b) 132 QU 6B4-255

c) 132 QU 6B4-1186

d) 132 QU 6B4-260

Fig. 4 Fourchettes CI, SA, T2

a) 1 QU 2153 IIIU3 - 1979

b) 134 QU 2A2-82

c) 134 QU 2A2-84

d) 1 QU 2127 VOUTE-252

3

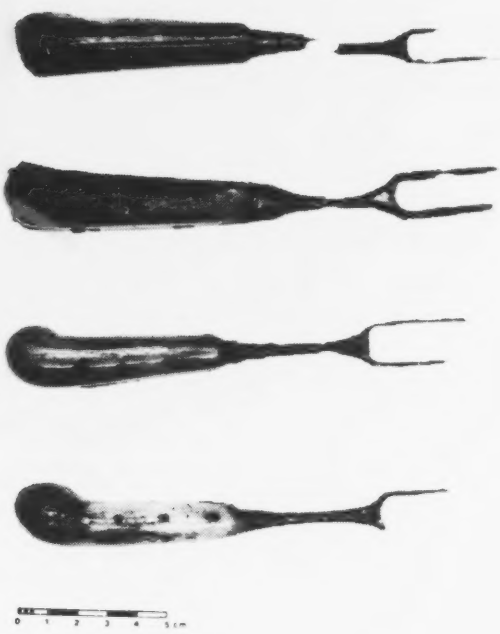

4

sociées à un dépôt d'auberge du début du XIXe siècle. On a également trouvé dans ce dépot un pichet en grès rhénan gris du XVIIIe siècle. Sur le site de la maison Paradis, la fourchette a été trouvée au niveau d'un plancher du XIXe siècle.

Lyle Stone possède quatre fourchettes semblables dont une qui a été trouvée près d'un corps de garde construit après 1768. (Stone 1974: 329)

Il semble donc que ces fourchettes peuvent être datées de la fin du XVIIIe et début XIXe siècle.

CI, SA, Cat. 1: (fig. 5-6)

Nous avons un seul exemplaire de cette catégorie et il provient de la maison G. Beaudoin sur laquelle nous ne possédons aucune information archéologique (F. Picard 1979: 8). Il semble inconnu au XVIIIe siècle; nous l'avons donc classé dans CI, SA à cause du manche qui en a toutes les caractéristiques. Par contre, Ivor Noël Hume illustre ce modèle américain, dont le manche est fabriqué de plaques d'os tenues

par une monture en étain. Les couteaux sont similaires et ces ustensiles dateraient des années 1850-1880. Donc, il semblerait que l'on retrouve ce modèle dans le

troisième quart du XIXe siècle. (Hume 1976: 182)

CI, SA, Cat. 2: (fig. 7)

Un seul exemplaire illustre cette catégorie et il s'agit d'un manche avec son épaulement. Nous avons créé cette catégorie car nous ignorons à quel type de tige il se rattache. Toutefois, il pourrait appartenir à CI, SA, T1 dont nous avons quelques exemplaires qui ont été trouvés comme lui dans les latrines de la maison Estèbe (1755-1810).

Si, comme nous le pensons, ce manche appartient à CI, SA, T1 qui est daté par Stone de façon assez précise, nous pouvons le situer au troisième quart du XVIIIe siècle.

CI, SB, T2: (fig. 8)

Nous possédons un seul exemplaire qui a été trouvé dans les latrines de la maison Boisseau qui datent des années 1761-1810. En association avec cette fourchette, on a trouvé une théière en grès rouge à motifs géométriques typiques de la manufacture de Leeds en Angleterre et qui daterait des années 1765-1775. On trouve aussi du grès salin blanc. Cette catégorie de fourchette semble dater du troisième quart du XVIIIe siècle.

Fig. 5 Fourchette CI, SA, Cat. 1

1QU 2129-108

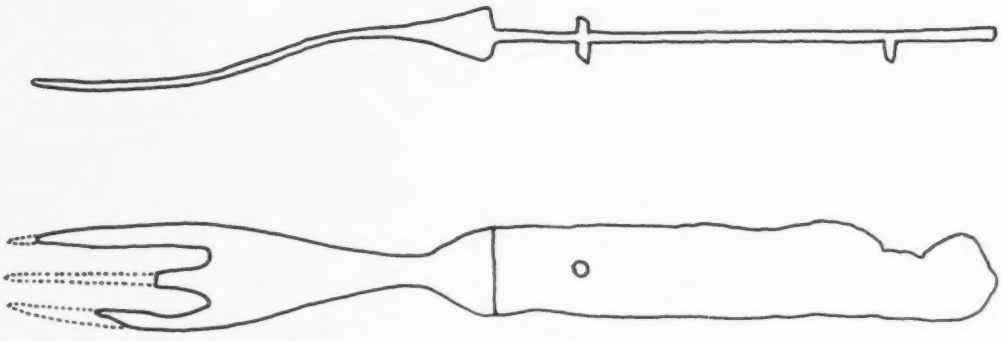

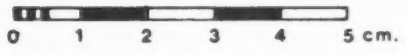

fig.5

Fig. 6 Fourchette CI, SA, Cat. 1

1 QU 2129-108

Fig. 7 Manche de fourchette CI, SA, Cat. 2

132 QU 6B4-292

6

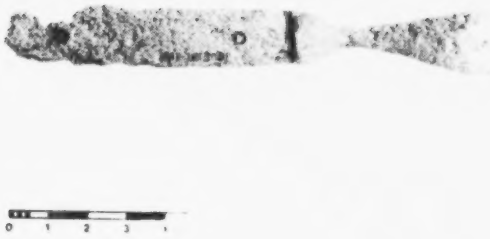

7

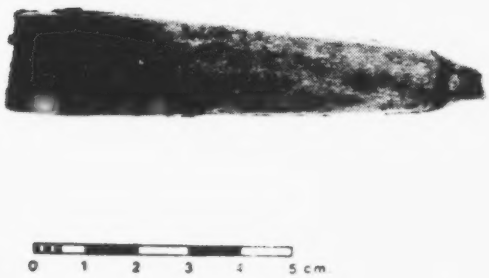

Fig. 8 Fourchette CI, SB, T2

133 QU 1A7-616

Fig. 9 Manche de fourchette CI, SB, Cat. 1

1 QU 2293 35 IF1-34

8

9

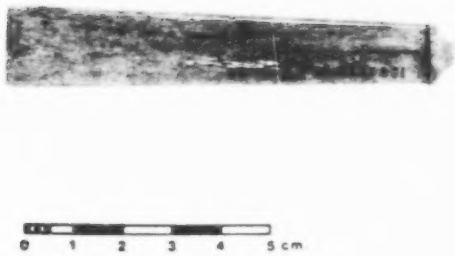

CI, SB, Cat. 1: (fig. 9)

Cette fourchette dont nous avons un exemplaire est fragmentaire. Il ne reste que le manche et l'épaulement de fer. Elle provient de la maison Maheu sur laquelle nous n'avons aucune information archéologique (F. Picard 1979: 25).

CI, SB, Cat. 2: (fig. 10)

Un exemplaire a été trouvé et il est fragmentaire. Le bout de tige qui reste n'est pas assez long pour pouvoir déterminer à quel type il appartient. Il est associé à une couche de la fin du XVIIIe siècle de la maison Dupont-Renaud (F. D. Picard 1974).

CI, SC, T2: (fig. 11)

Nous avons une seule fourchette de cette catégorie qui a été trouvée dans une couche de la fin du XVIIIe siècle de la maison Dunière. Dans la même couche, il y avait un bec de théière en grès noir de la seconde moitié du XVIIIe siècle (M. Barriault 1976).

On peut penser que ce modèle de fourchette se rencontre à la fin du XVIIIe siècle.

Fig. 10 Manche de fourchette CI, SB, Cat. 2

1 QU 2130 V2-3-2223

Fig. 11 Fourchette CI, SC, T2

1 QU 2152 III53-4

10

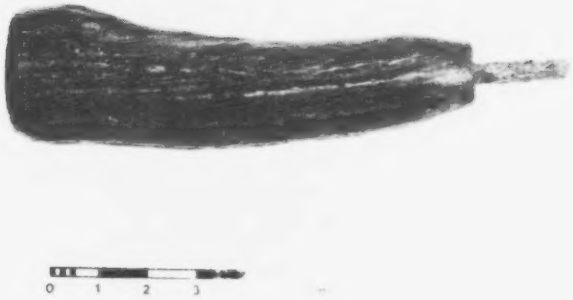

11

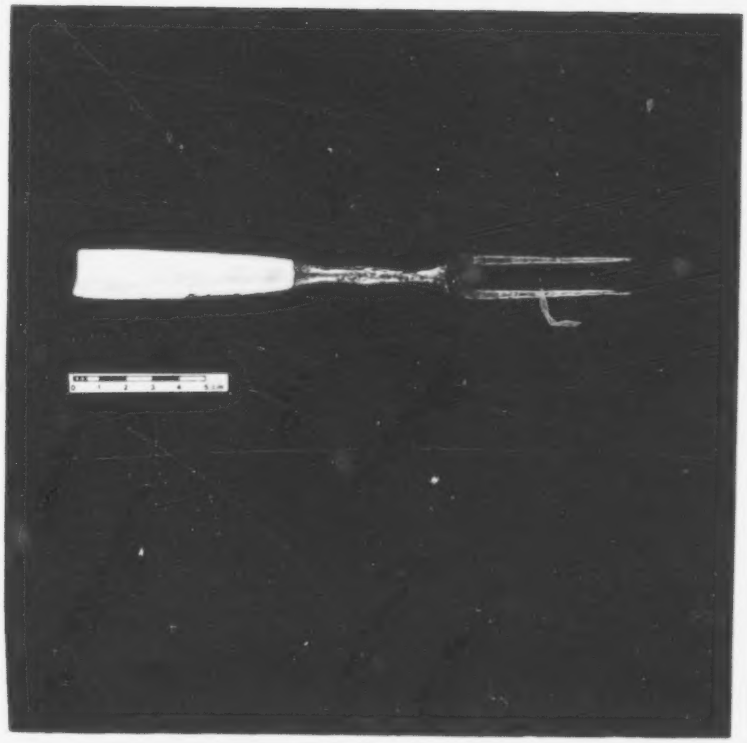

CII, SA, T1, Cat. 1: (fig. 12)

Nous avons un exemplaire de cette catégorie. Il provient de la maison Gervais Beaudoin sur laquelle nous possédons très peu de renseignements archéologiques (F. Picard 1979: 6-7). Nous ne pouvons pas dater cette catégorie de fourchettes.

CII, SA, T3, Cat. 1: (fig. 13)

Deux exemplaires ont été trouvés dans la maison Charest sur laquelle nous avons peu de renseignements archéologiques (F. Picard 1979: 4-5). Cependant, une marque de fabrique a pu être identifiée: TORSIL METAL, Toronto Silver Plate Co.

Ce modèle de fourchette se retrouve donc à la fin du XIXe siècle et début du XXe siècle car elles sont faites à Toronto pendant les années 1882-1914 (Unitt 1970: 183).

CII, SA, T3, Cat. 2: (fig. 14)

Nous avons quatre spécimens de cette catégorie de fourchettes. Ils proviennent de deux maisons: Leduc (fig. 14a) et Gaillard-Soulard (fig. 14b-c-d), sur lesquelles nous n'avons aucune information archéologique (F. Picard 1979: 20-23). Cependant, grâce aux marques, nous avons pu

Fig. 12 Fourchette CII, SA, T1, Cat. 1

1 QU 2128-46

Fig. 13 Fourchettes CII, SA, T3, Cat. 1

a) 1 QU 2126-122

b) 1 QU 2126-123

12

13

a

b

Fig. 14 Fourchettes CII, SA, T3, Cat. 2

a) 1 QU 2288-2

c) 1 QU 2212 IIA1-85

d) 1 QU 2212-90

b) 1 QU 2212 IIA1-84

Fig. 15 Ensemble de fourchette et couteau

a) 134 QU 2A2-82

b) 134 QU 2A2-85

14

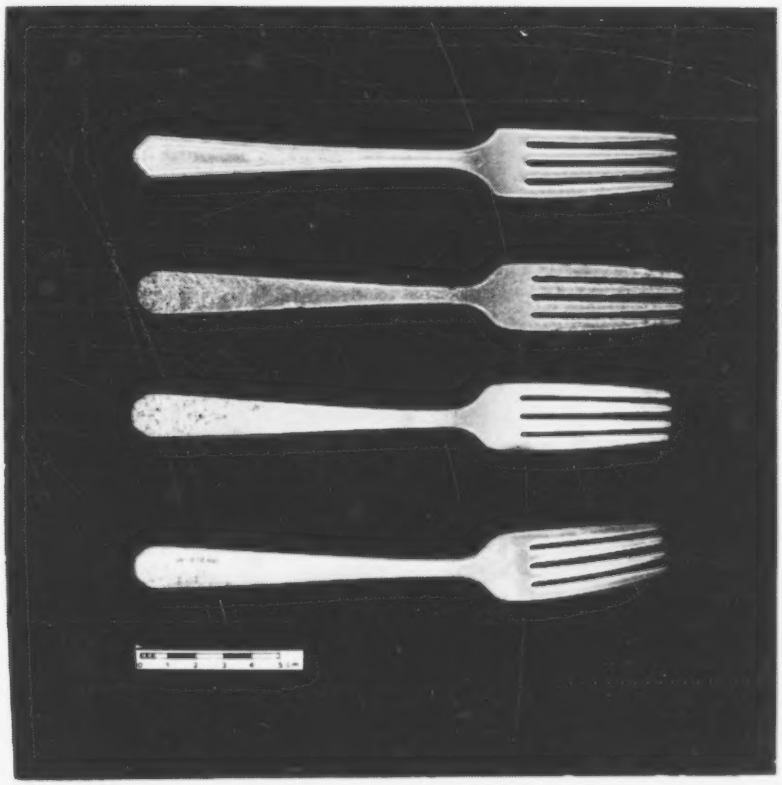

15

dater deux variétés. Toutes ces fourchettes ont été fabriquées à Niagara Falls en Ontario. La variété A daterait de 1901 et la variété B serait apparue vers 1918 (Unitt 1970: 172-173).

Cette catégorie semble donc caractéristique du début du XXe siècle.

4.2.6 ANALYSE FORMELLE

Nous avons rassemblé toutes les catégories de fourchettes que nous avons pu déterminer pour la Place royale et nous en avons fait un tableau (cf. tableau 4). La première remarque à faire est que seules deux fourchettes n'ont pu être datées. La classe I, série B, cat. 1 n'a pu l'être car la fourchette était fragmentaire et nous n'avons pu l'identifier à un type précis; de plus, elle provenait d'une maison pauvre en renseignements archéologiques. C'est le même cas pour la fourchette de la classe II, série A, type 1, cat. 1, (CII, SA, T1, cat.1), qui n'a aucun contexte archéologique. D'ailleurs il est heureux pour la classe II que les fourchettes aient eues des marques identifiables, car nous n'aurions jamais pu les dater à cause du manque de renseignements archéologiques.

Le seconde observation que nous pouvons faire sur ce tableau a trait à l'étude évolutive de ces fourchettes. En effet, il nous est difficile de tirer une quelconque séquence évolutive dans la forme des ustensiles que nous possédons car ils illustrent deux époques fort éloignées dans le temps: le troisième quart du XVIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et la fin du XIXe au début XXe siècles. Entre ces deux périodes, il y a un écart considérable de cent ans pour lesquels nous ne possédons aucun témoin archéologique; de plus, nous n'avons aucun exemple de fourchettes du Régime français.

Pour la période du XVIIIe siècle sur laquelle nous pouvons discuter, disons premièrement que les fourchettes rencontrées ont en général deux dents et sont toutes en fer. Le manche est formé d'une tige avec ou sans renflement central, d'un épaulement et d'une poignée en os faite de deux plaques rivetées ou d'une seule pièce. La forme des manches varie peu: ils sont soit comme une crosse de pistolet ou bien droit ou avec une légère courbure. On peut penser que ce type de fourchettes fut présent encore au début du XIXe siècle, mais rien n'est certain car on n'a pas d'exemplaire nous illustrant la forme que les fourchettes ont pu prendre au début de ce siècle.

On constate cependant qu'à la fin du XIXe siècle, la four-

TABLEAU 4 Distribution des fourchettes de Place Royale par Siècle et Catégorie

DATATION: / CATEGORIE	3e Quart XVIIIe s.	Fin XVIIIe tournant s.	Début XIXe s.	1 ière moitié XIXe s.	1er Quart XXe s.	Indéterminé	TOTAL		
							%		
CI, SA, T1	4						19.04 / 4		
CI, SA, T2		4					19.04 / 4		
CI, SA, Cat 1			1				4.76 / 1		10 = 47.61%
CI, SA, Cat 2	1						4.76 / 1		
CI, SB, T2	1						4.76 / 1		
CI, SB, Cat 1						1	4.76 / 1		3 = 14.28%
CI, SB, Cat 2		1					4.76 / 1		
CI, SC, T2		1					4.76 / 1		1 = 4.76%
CII, SA, T1 Cat 1						1	4.76 / 1		
CII, SA, T3 Cat 1				2			9.52 / 2		7 = 33.33%
CII, SA, T3 Cat 2					4		19.04 / 4		
TOTAL	6	28.57	6	28.57	1	4.76	2	9.52	4	19.04	2	9.52	100% / 21	100%	

chette a atteint la forme avec laquelle nous sommes le plus familiers. Elle possède quatre fourchons ou dents et elle est faite d'une seule pièce toute en métal. De plus, on semble utiliser beaucoup le placage argent à cette époque. On constate aussi que la production est faite en Ontario dans la région de Niagara Falls, où plusieurs industries américaines s'établissent à partir du milieu du XIXe siècle (D. Unitt 1970: 61). En effet, sur sept fourchettes, cinq ont une marque qui permet de les identifier et de les dater. On peut donc penser que cette production ontarienne fut probablement importante sur le marché québécois à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle.

Les trois fourchettes de la maison Gaillard-Soulard (fig. 16), toutes fabriquées sur le même modèle, sont intéressantes car nous possédons aussi les cuillères qui font partie du même service. Comme il se vendait encore dans les années 1950 ce type de coutellerie, on peut penser qu'il a acquit une grande popularité dans les familles québécoises et canadiennes de la première moitié du XXe siècle (Fig. 17).

4.2.7 LISTE DES MARQUES

Nous vous présentons maintenant la liste des différentes marques de commerce rencontrées sur les fourchettes de Place royale.

Fig. 16 Coutellerie en argent du XXe siècle, trouvée à Place royale

1 QU 2212-90

1 QU 2212 IIA1-81

1 QU 2212 IIA1-77

1 QU 2212-92

1 QU 2212 IIA1-82

Fig. 17 Coutellerie de famille acquise dans les années 1950.

16

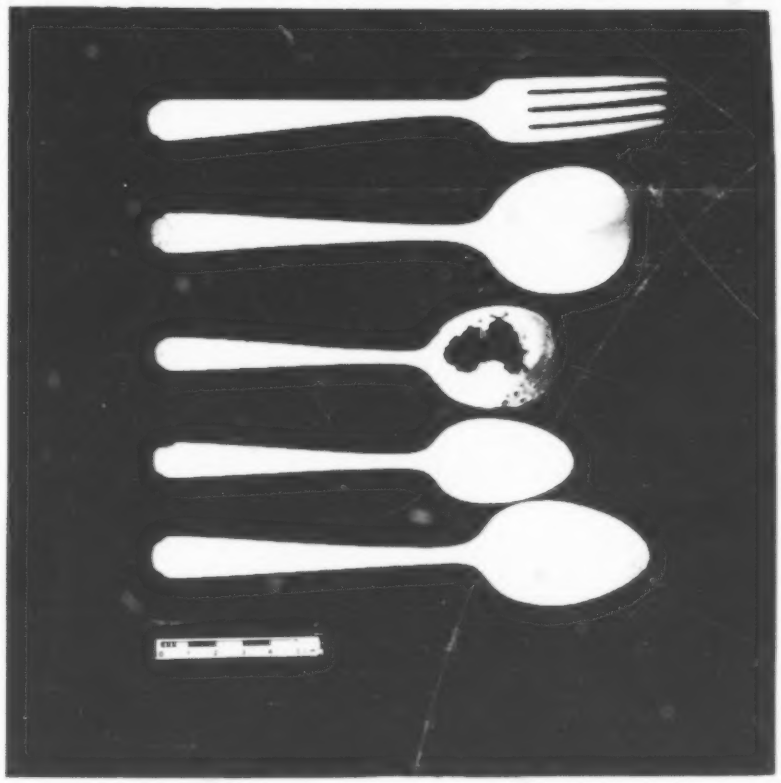

17

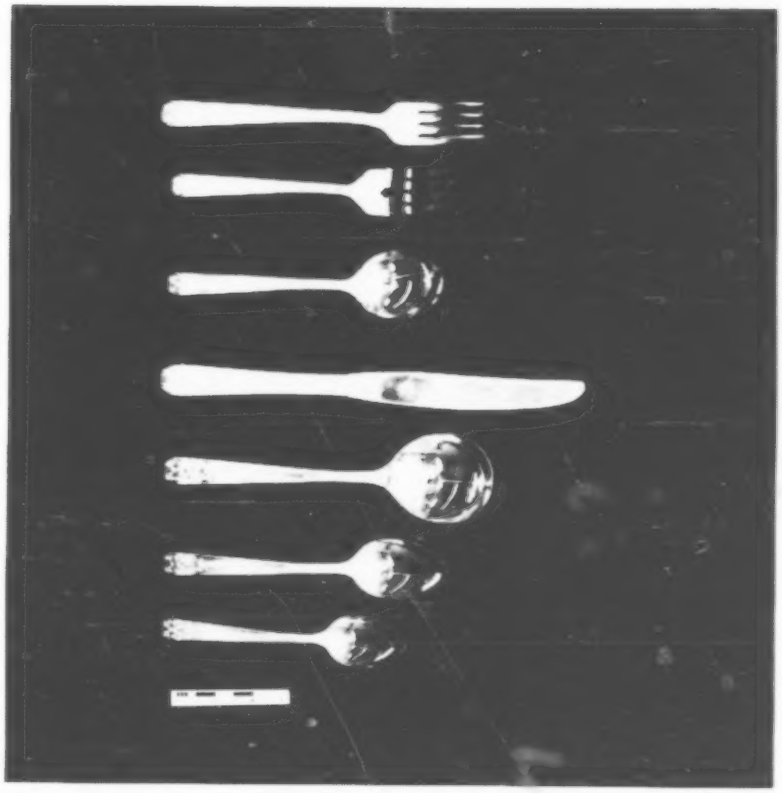

CII, SA, T3

1 QU 2126 122 TORSIL METAL
Toronto Silver Place Co.
1882-1914

(Fig. 13a)

1 QU 2126 123 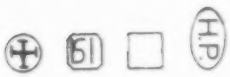

(Fig. 13b)

1 QU 2128 2 TUDOR PLATE ONEIDA
COMMUNITY MADE
Ontario, Niagara Falls
1901

(Fig. 14a)

1 QU 2212 IIA1 85 SIMEON L. & GEORGE H. ROGERS COMPANY
AI + ONEIDA LTD
Toronto, Niagara Falls
1918

(Fig. 14b)

1 QU 2212 90 idem

(Fig. 14c)

1 QU 2212 IIA1 84 idem

(Fig. 14d)

4.3 LES COUTEAUX

4.3.1 PRÉSENTATION

Il y a deux sortes de couteaux: le couteau pliant et le couteau à lame fixe. Le couteau pliant se caractérise par une ou plusieurs lames qui se replient dans le manche : le canif en est un exemple très connu. Comme son nom l'indique, le couteau à lame fixe est constitué d'une lame inamovible que nous pouvons retrouver soit comme couteau à étui soit comme couteau de table.

Dans les descriptions des couteaux, nous avons gardé une certaine uniformité en commençant par la lame, ensuite l'épaulement et enfin, nous terminons par le manche. Le vocabulaire français utilisé est tiré d'auteurs américains comme Stone et Hume et il est reporté dans le lexique.

La Place royale nous a laissé vingt-neuf couteaux qui représentent environ 15% des ustensiles de cuisine que nous possédions (tableau 1). Ils sont présents dans dix des trente maisons sur lesquelles portait cette

étude. Les maisons Boisseau et Estèbe ont le plus grand nombre de couteaux avec respectivement sept et six de ces derniers. Viennent ensuite les maisons Perthuis (4), Gaillard-Soulard (3), Leber (3) et Paradis (2) et enfin les maisons Renaud, Le Picard, des Jésuites et Dumont qui ont un couteau chacune.

4.3.2 HISTORIQUE

Le couteau fut l'un des premiers outils que l'homme se fabriqua et il fut connu de tous temps pour remplir divers usages que ce soit pour la guerre, la chasse ou la table. Nous allons nous attarder plus particulièrement sur ce dernier type d'usage, le couteau de table.

En France, l'assiette ne se répandit qu'au XVe siècle: on utilisait l'écuelle pour les liquides. Le tranchoir ou tailloir était une tablette carrée ou ronde, de bois ou de métal, sur laquelle on posait le pain et la viande (C. Pagé 1896: 13). Le couteau servait alors à trancher et à piquer la viande, car la fourchette

n'existait pas encore. On portait les aliments à la bouche autant avec les doigts qu'avec le couteau.

Une fois la fourchette introduite, le couteau de table conserva quand même sa forme de lame effilée et pointue (fig. 18b). En 1669, un Edit interdit le couteau pointu et on voit alors apparaître des couteaux à lame avec bout carré, comme si la pointe avait été brisée nette. Dans la même période, une lame à bout rond et plus large fait son apparition. La lame évolue pour emprunter, en 1700, la forme d'un cimeterre: le bout est rond, légèrement bulbeux, le dos de la lame est concave et il y a une arête sur le tiers de sa longueur (fig. 18a). Cette forme de lame se retrouve tout au long du XVIIIe siècle. Par extension, le manche acquiert aussi une courbe pour former la crosse de pistolet (Hume 1976: 177-184).

Ces couteaux du XVIIIe siècle sont emmanchés de deux façons: soit deux plaques d'os ou de bois fixées sur une soie plate par des rivets de fer ou de laiton (ils sont serrés au bout par un morceau de métal), soit une poignée de bois ou d'os faite d'une seule pièce

Fig. 18 Couteaux

a) 132QU 6B4-1185

CII, SA, T3

b) 1QU 2127L-129

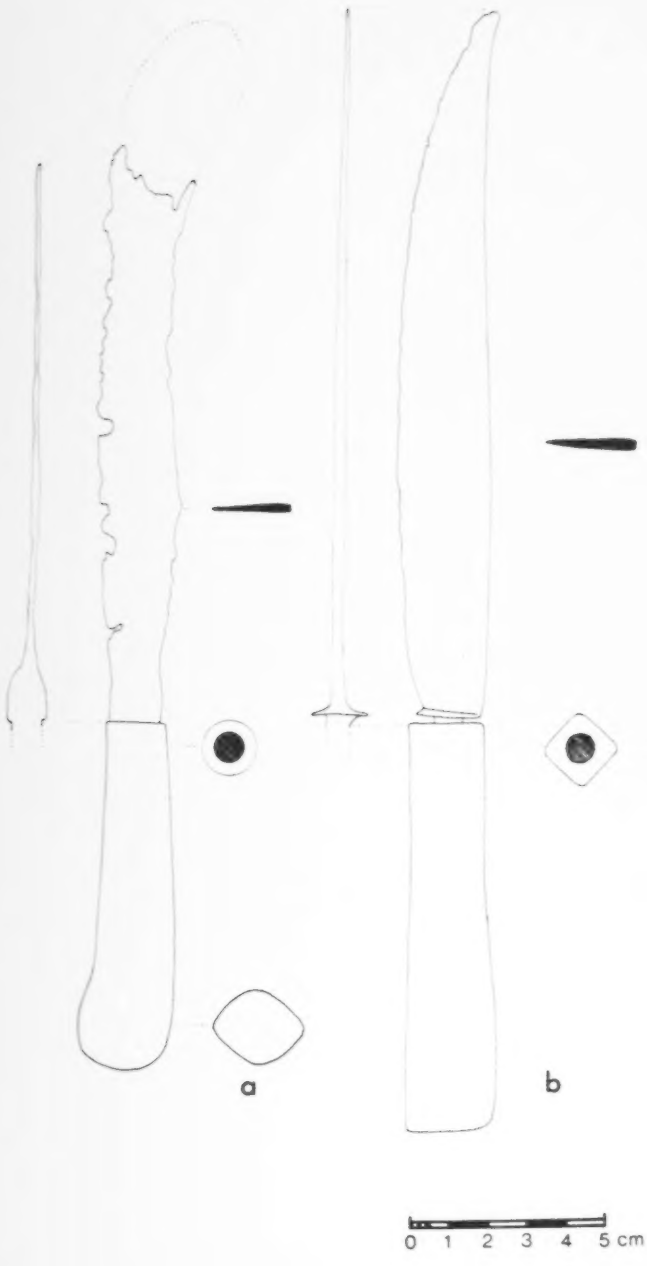

fig. 18

et attachée à une soie pointue, dite queue-de-rat. Ces deux types de manches sont bon marché à cause des matériaux et on les retrouve en grand nombre chez la classe moyenne; les couteaux plus riches ont des manches en argent, ivoire, pierres semi-précieuses...

A la fin du XVIIIe siècle, on retrouvait de nombreuses sortes de couteaux développées par les différents couteliers français au cours du siècle. M. Pagé, dans son ouvrage, nous donne quelques-uns des noms qu'on leur donnait et qui nous sont parvenus dans les inventaires après décès de Place royale pour le XVIIIe siècle. Ce qui laisse supposer qu'une bonne partie de l'approvisionnement en couteaux de la colonie provenait de la France au XVIIIe siècle.

En 1742, dans la maison Chevalier, François Etienne Cugnet, Receveur du Domaine d'Occident avait dans "... *le dit magasin 480 petits couteaux boucheronne, 720 couteaux de table. Dans un autre magasin 2028 (169 douzaines) moyens couteaux seiamois manches de bois.*
468 (39 douzaines) petits id.
1668 (139 douzaines) couteaux manches de corne, à tête de chien, moyen.
72 (6 douzaines) petits couteaux à manche de corne à tête de chien.
1068 (89 douzaines) couteaux Biraillon.

576 (4 grosses) petits couteaux à manches de corne.
720 (5 grosses) moyens couteaux à manches de corne."
(A.N.Q.Q. Boisseau 28.08.1742).

En 1780, dans la maison Dumont, Marie Lacroix, femme de Jacques Languedoc, marchand, possède "... *dans le magasin 28 couteaux flamands à 8L. 4S. et 12 couteaux...*" (A.N.Q.Q. J. N. Pinguet 14.07.1780).

Plus tôt au Régime français on retrouve en 1710 chez Dominique Bergeron, marchand-bourgeois, "... *dans une chambre basse 12 couteaux de table à manche de métal 18L. 0S. ... dans le magasin d'en bas... 24 couteaux à manches noirs avec leurs guênes, 11 couteaux boucherons... 3 couteaux flamans et un boucheron... 137 couteaux manches de cornes et de bois ... 17 grands couteaux boucherons... 78 petits couteaux boucherons...*" (A.N.Q.Q. Rivet 21.05.1710).

Les couteaux pliants apparurent à la fin du XVIIe siècle. Les plus simples sont les jambettes appelées ainsi parce que la forme du manche rappelait un peu celle d'une jambe. On les connaissait aussi sous le nom d'Eustaches et ils étaient fabriqués à St-Etienne (C. Pagé 1896: 24).

Ils n'ont pas tardé à venir en Nouvelle-France. En 1698, François Poisset, marchand, possède: "... *dans le magasin au premier étage... 33 couteaux à ressort manche de balleyne*
26 couteaux à ressort

18 douzaines moyens couteaux (216) à la siamoise.
9 douzaines (108) de moyens couteaux jambettes."
(A.N.Q.Q. Chambalon 10.12.1698).

Enfin en 1693, Eustache Lambert-Dumond, marchand, possède:
"... dans la boutique
33 douzaines (396) de méchants couteaux à la dauphine à manche de bois.
9 douzaines (108) dito de couteaux
14 douzaines (168) de petits couteaux à la bretaise à manche de buy..." (A.N.Q.Q. Genaple 30.07.1693).

4.3.3 FABRICATION

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le travail dans les coutelleries françaises était déjà à cette époque morcelé. Les couteaux passaient par une chaîne de montage et plusieurs métiers étaient reliés au travail de coutellerie. La première étape exercée sur la chaîne de montage était le martinaire: un homme dégrossissait le fer et l'acier reçus en barre. Son travail s'effectuait à l'aide du martinet, lourd marteau mû par l'eau. Ensuite, le forgeron battait l'acier ou le fer pour lui donner la forme de la lame, de la platine ou du ressort. L'émouleur est l'ouvrier qui forme les lames de couteau sur des meules de grès fin tournées par le mouvement de l'eau. Il est couché au-dessus de la meule sur une planche appelée chevalet. L'émouleur fait le tranchant et le dos de la lame,

il enlève ce que le forgeron a laissé en trop. La lame passe ensuite au polisseur. Les meules à polir ou polissoirs sont de bois de noyer dont le diamètre est plus petit et l'épaisseur beaucoup moindre que celle de grès. Le polisseur est assis devant la meule et il commence par effacer les marques laissées par la meule de grès avec de l'émeri broyé et un peu d'huile. La lame est dégraissée avec de la poudre de charbon de bois blanc, puis on donne le premier lustre avec de la pierre ponce ou de la potée d'étain.

Le manche de l'ustensile était préparé par un autre groupe d'ouvriers spécialisés. Les manches des couteaux communs sont de bois, de hêtre ou de buis; le hêtre étant le plus utilisé car il n'était pas dispendieux et se fendait aisément. La bûche fendue en chevilles de sept pouces de long, on place celle-ci sur le banc à parer pour tailler et ébaucher le manche. Une fois le manche ébauché, on le place dans un moule pour lui donner sa forme finale. Le moule est fait de deux plaques de fer creusées pour former deux manches à la fois. On fait chauffer le moule et on le met sous presse. Après avoir répété cette dernière opération trois fois, le manche est prêt.

Pour les manches en corne, le début des opérations est différent. Un ouvrier chauffe la corne sur un feu de forge puis, après l'avoir frappée sur une pierre pour vérifier si

elle est prête, il la découpe en morceaux. Ces derniers sont ensuite pliés et dépliés dans un étau, chauffés et taillés pour ébaucher le manche. Le manche ainsi ébauché est mis dans l'eau quelque temps et ensuite on moule les manches en faisant les mêmes opérations que pour ceux en bois. Une fois moulés, on ébarde les manches, on ôte les bavures: cette opération est effectuée en serrant le manche dans un étau et en y passant les râpes.

On donne toutes les parties du couteau au monteur qui les assemble et les remet à l'affileur (C. Pagé 1896: 26).

En Amérique, les premières usines de coutellerie commencèrent aux Etats-Unis vers les années 1830. Quelques années plus tard, les plus importantes vinrent s'établir au Canada, plus précisément dans la région de Niagara Falls en Ontario.

4.3.4 CLASSIFICATION

La procédure de classification formelle appliquée aux différentes catégories d'artefacts a été quelque peu changée dans le cas des couteaux. En effet, beaucoup des spécimens sont fragmentaires et il a fallu diviser la classification en deux parties basées sur les éléments présents.

Deux classes ont été formées sur l'absence ou la présence d'une charnière entre la lame et le manche. C'est ce qui détermine si nous avons affaire à un couteau pliant ou non pliant.

La classe I comprend les couteaux pliants. Une distinction non formelle a été crée pour distinguer les couteaux de la classe I dont on ne possède que la lame (groupe 1) ou le manche (groupe 2). Le *groupe 1* est alors subdivisé en "type" et "variété". Les *types* de la classe I, groupe 1 se distinguent par la forme de la charnière de la lame. Les *variétés* de la classe I, groupe 1 sont caractérisées par les différentes formes de lame.

Ces distinctions n'ont pas été possible à l'intérieur du *groupe 2* car la lame est quelquefois absente. Quand elle est présente, on ne peut l'étudier car elle est fermée et se trouve à l'intérieur du manche. Cependant, le groupe 2 est divisé formellement en "séries" et "types" basés sur le manche du couteau. Les *séries* du groupe 2 se distinguent selon les différentes parties composantes du manches. Les *types* du groupe 2 se distinguent par la forme du manche et son articulation. Aucune variété n'a été définie par Stone.

La classe II groupe les couteaux qui n'ont pas de charnières entre la lame et le manche. Des séries, types et variétés ont

été créées pour identifier chacun des exemplaires.

La *série A* réunit tous les couteaux qui ont l'attache de la lame en "queue-de-rat", c'est-à-dire une soie ronde et pointue qui entre dans un manche fait dans une seule pièce. La *série B* groupe les couteaux qui ont une soie mince et plate en prolongation de la lame. Le manche est fait de deux plaques en bois ou en os.

Les *types* sont caractérisés par la forme de la lame.

Les *variétés* marquent les différences mineures dans les formes des lames. On a utilisé aussi les *catégories* autant pour les couteaux de classe I, que ceux de classe II lorsqu'ils sont trop abîmés et presque inclassables.

Comme on peut le constater, la classification formelle des couteaux mise au point par Lyle Stone est basée sur la lame, et cela ne sera pas sans nous causer quelques problèmes pour les nombreux manches trouvés à Place royale. Nous verrons plus loin comment fut réglé ce problème.

4.3.5 DESCRIPTION DES VARIÉTÉS

CI Couteau pliant

G2 Manche (fig. 19)

SB Présence d'une ligne d'épaulement entre le ressort et les plaques.

T8 Le manche est droit et a des plaques en plastique.

CII Couteau à lame fixe (table)

SA Queue-de-rat

T3 Le dos de la lame est angulaire; épaulement rond. (Fig. 20)

T5 La lame est droite avec le bout rond.
Va: épaulement rectangulaire (fig. 21a)

Vb: épaulement rond et allongé (fig. 21b)

T6 La lame est droite; l'épaulement est large et épais; la soie est rectangulaire et épaisse. (Fig. 22)

T7 Le dos de la lame est droit; le tranchant est convexe; le bout est pointu, l'épaulement rond. (Fig. 23)

T8 Lame droite et épaisse; épaulement rond et épais; la soie est carrée et centrée. (Fig. 24)

T9 La lame est droite avec le bout rond; sans épaulement; la soie est mince et étroite. (Fig. 25)

SB Soie mince et place

T2 La lame est "standard" sans épaulement; lame et soie sont très épaisses. (Fig. 26)

T3 La lame est angulaire; l'épaulement rond. Couteau de table (fig. 27).

Va: L'épaulement mesure 2,0 cm (fig. 27a)

Vb: L'épaulement mesure 1,65 cm (fig. 27b-c).

Cat.1:Fragments (fig. 27d-e).

T6 Le dos et le tranchant de la lame sont droits. (Fig. 28)

Va: Epaulement rectangulaire (fig. 28a).

Cat. 1: Manche dont il ne reste plus d'épaulement ni de lame. (Fig. 29)

Catégorie 1

Fragments de lames. (Fig. 30)

SC Couteau de table fait d'une seule pièce

T1 La lame est droite avec le bout rond; le manche ovale et aplati est plein. (Fig. 31)

4.3.6 DATATION DES CLASSES

CI, G2, SB, T8: (fig. 19)

Nous avons pu reconnaître un seul spécimen de couteau pliant et il est récent. Il provient de la maison Pagé-Quercy où il y avait un dépôt d'auberge du XIXe siècle. Cependant, les plaques de ce canif sont en plastique et nous aurions alors affaire à une intrusion du XXe siècle.

CII, SA, T3: (fig 20)

Nous avons trois exemplaires de ce type de couteau de table. Deux proviennent de la maison Boisseau (fig. 20 b-c) et l'autre de la maison Estèbe (fig. 20a). Ils ont été trouvés dans les latrines qui datent pour Estèbe des années 1755-1810 et 1761-1810 pour Boisseau. Pour le couteau de la maison Estèbe, nous avons trouvé dans la même couche de la faïence française de Rouen et anglaise datée de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Pour la maison Boisseau, les couteaux n'ont pas été trouvés dans la même couche. L'un est associé à la couche d'utilisation des latrines dans lesquelles furent trouvés de rares tessons français. L'autre vient d'une couche de surface des latrines qui seraient datées du XIXe et XXe siècles. Cependant, par sa forme et son mode de fabrication, il est indéniable qu'il appartient à cette

Fig. 19 Couteau pliant CI, G2, SB, T8

134 QU 2A2-77

Fig. 20 Couteaux de table CII, SA, T3

c) 133 QU 1A8-644

a) 132 QU 6B4-1185

b) 133 QU 1A3-641

19

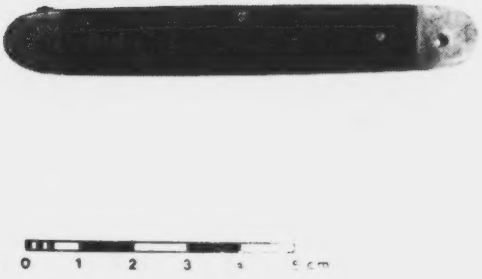

20

a

b

c

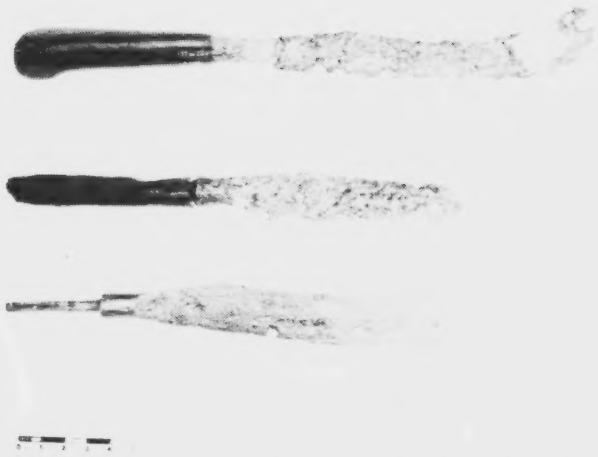

catégorie et qu'il peut être daté de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Cependant, Stone a trouvé de ces couteaux de table et il les date après les années 1740-1745 (Stone 1974: 273). Quant à Hume, il nous apprend que cette forme de lame apparut en 1700 et qu'on la retrouve tout au long du XVIIIe siècle (Hume 1976: 178).

On peut donc penser que cette forme de lame de couteau de table est caractéristique du XVIIIe siècle et plus particulièrement de la seconde moitié du siècle.

CII, SA, T5: (fig. 21)

Deux spécimens de cette catégorie viennent de la maison Pagé-Quercy (fig. 21a) et Paradis (fig. 21b). Les couches dans lesquelles ils ont été trouvés sont datées du XIXe siècle. Dans la maison Pagé-Quercy c'est la couche du dépôt d'auberge du XIXe siècle et dans la maison Paradis le couteau vient d'une couche de remplissage recouvrant un plancher qui daterait du début du XIXe siècle. On y a trouvé deux pièces de monnaie de 1814 et 1816 et un bol de porcelaine chinoise de la fin du XVIIIe début XIXe siècle (M. Barriault 1975).

Cette classe de couteaux pourrait donc dater du début du XIXe siècle.

CII, SA, T6: (fig. 22)

Nous avons un seul exemplaire de cette classe de couteaux et il vient de la maison Paradis. Ce type de couteau ressemble beaucoup au précédent sauf pour la soie et l'attache du manche. Ce couteau a été trouvé dans la couche d'un plancher du XIXe siècle plus tardif un peu (M. Barriault 1975).

Toutefois, on peut penser qu'il pourrait dater de la première moitié du XIXe siècle.

CII, SA, T7: (fig. 23)

Nous possédons deux exemplaires de cette catégorie de couteaux qui proviennent tous deux de la maison Leber sur laquelle il n'y a aucun rapport archéologique ni de notes de fouille (F. Picard 1979: 5-6).

Donc pour le moment, il nous est impossible de dater de façon précise cette catégorie. Nous savons qu'ils ont été trouvés dans les latrines utilisées durant le régime français, c'est-à-dire de 1685 à 1750. Cependant, si

Fig. 21 Couteaux de table CII, SA, T5

a) 134 QU 2A3-59

b) 1 QU 2153 IIIN4 - 1975

Fig. 22 Couteau de table CII, SA, T6

1 QU 2153 IIIU3 - 1974

21

a

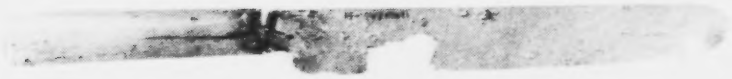

b

22

Fig. 23 Couteaux de table CII, SA, T7

b) 1 QU 2127 L-130

a) 1 QU 2127 L-129

Fig. 24 Couteau de cuisine CII, SA, T8

133 QU 1A6-632

23

a

b

24

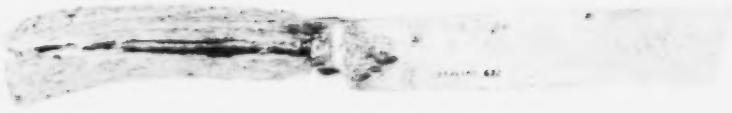

ces deux couteaux sont du régime français, la forme de la lame à bout pointu les situerait au XVIIe siècle. Pour le XVIIIe siècle, Stone n'a pas trouvé ce type de couteau à Fort Michilimackinac. Il faudrait vérifier avec d'autres modèles provenant de sites mieux documentés.

CII, SA, T8: (fig. 24)

Un exemplaire a été trouvé dans la maison Boisseau. Il provient de la couche de la fin d'utilisation des latrines c'est-à-dire pour les années 1780-1810. Ce type de couteau de cuisine n'a pas été trouvé à Fort Michilimackinac et il daterait de la fin du XVIIIe siècle, début du XIXe siècle.

CII, SA, T9: (fig. 25)

Nous avons deux spécimens de cette catégorie trouvés dans la maison Gaillard-Soulard sur laquelle aucun rapport archéologique n'a été fait (F. Picard 1979: 20).

Ces couteaux sont probablement du début du XXe siècle car les lames sont en acier inoxydable. De plus, une lame semblable porte la marque d'une compagnie ontarienne qui a ouvert ses portes en 1918 (Unitt 1970).

CII, SB, T2: (fig. 26)

Deux spécimens de cette catégorie de couteaux ont été trouvés dans les maisons Leber (fig. 26b) et Dumont (fig. 26a). Malheureusement, il n'existe pas de rapports archéologiques pour ces deux maisons (F. Picard 1979: 6-15).

Les artefacts de la maison Dumont semblent tous être datés du XVIIIe siècle, tandis que le couteau de la maison Leber a été trouvé dans les latrines qui datent du régime français. On peut donc penser que cette catégorie de couteaux date du XVIIIe siècle français. En effet, Stone a trouvé son unique exemplaire dans un puits de la période d'occupation française qu'il date des années 1730 à 1755-60.

CII, SB, T3: (fig. 27)

Cette catégorie de couteaux est représentée par huit spécimens. Quatre de ces couteaux proviennent de la maison Estèbe (fig. 27a-b-e-f) plus précisément des latrines datées de 1755-1810. Trois autres proviennent des latrines de la maison Boisseau (fig. 27d-g-h) qui datent de 1761-1810. Le dernier spécimen a été trouvé dans la maison des Jésuites (fig. 27c), mais nous ne connaissons pas son contexte archéologique.

Fig. 25 Couteaux de table CII, SA, T9

b) 1 QU 2212-89

a) 1 QU 2212 IIA1-86

Fig. 26 Couteaux de cuisine CII, SB, T2

b) 1 QU 2127 L-128

a) 1 QU 2149-239

25

a

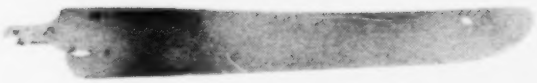

b

26

a

b

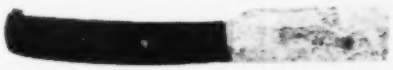

Fig. 27 Couteaux de table CII, SB, T3

b) 132 QU 6B4-296

f) 132 QU 6B4-295

d) 133 QU 1A8-645

c) 1 QU 2136-427

e) 132 QU 6B4-1187

a) 132 QU 6B4-293

h) 133 QU 1A8-647

g) 133 QU 1A8-646

Fig. 28 Couteaux de table CII, SB, T6

a) 133 QU 1A8-643

b) 134 QU 2A2-85

27

a

b

c

d

e

f

g

h

28

a

b

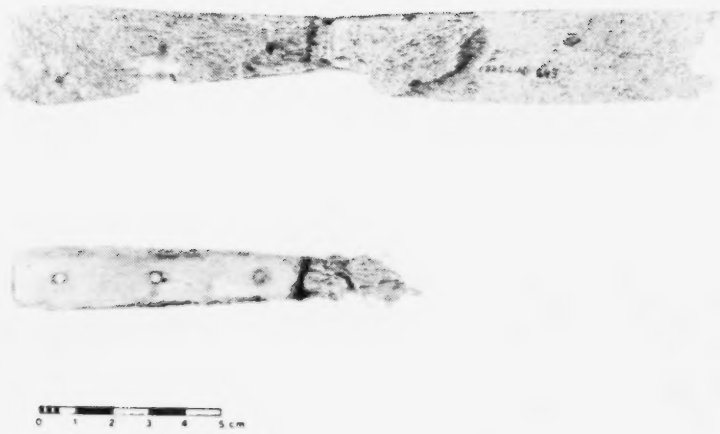

Lyle Stone a aussi trouvé plusieurs exemplaires de ces couteaux de table au Fort Michilimackinac. Il possède plusieurs exemples pour toutes les périodes d'occupation du site, mais ils sont plus fréquents après les années 1740-45.

Il semble donc que ces couteaux de table du XVIIIe siècle connaissent la faveur populaire dans le troisième quart dudit siècle.

CII, SB, T6: (fig. 28)

Nous avons deux spécimens de cette catégorie de couteaux de table. Ils proviennent de deux maisons: Pagé-Quercy (fig. 28b) et Boisseau (fig. 28a). Le couteau de Pagé-Quercy a été trouvé dans un dépôt d'auberge du XIXe siècle et celui de Boisseau le fut dans les latrines qui datent de 1761-1810.

Selon Stone, ce type de couteaux est plus fréquent après les années 1740-45, cependant, les couteaux de Place royale sont différents de ceux que Stone illustre pour le Fort Michilimackinac. (Stone 1974: 271-273)

Si on se limite aux contextes historiques, on peut dire que cette catégorie de couteaux pourrait dater de la fin

du XVIIIe début XIXe siècle.

CII, SB, Cat. 1: (fig. 29)

Nous en avons un seul exemplaire classé ainsi; il s'agit d'un manche dont il ne reste plus de lame ni d'épaulement et qu'on ne peut intégrer de façon plus précise dans la classification. Il a été trouvé dans les latrines de la maison Estèbe qui date de 1755-1810. Ce type de manche décoré de lignes sinueuses doubles pourrait être apparu dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ou au début du XIXe siècle.

CII, Cat. 1: (fig. 30)

Cette catégorie a été formée pour contenir les lames de couteaux fragmentaires et dont on ne peut donner de classification précise. Nous en avons deux exemplaires provenant des maisons Gaillard-Soulard (fig. 30a) et Perthuis (fig. 30b). Ils sont fort éloignés dans le temps. En effet, le spécimen de la maison Gaillard-Soulard porte une marque qui permet de le dater après 1918. Celui de la maison Perthuis vient des latrines datées de 1682-1759 (M. Villemaire 1978: 27-30)

Fig. 29 Manche de couteau de table
CII, SB, Cat. 1
132 QU 6B4-291

Fig. 30 Couteaux de table CII, Cat. 1
b) 1 QU 2154 B1L2-112
a) 1 QU 2212 IIA1-87

29

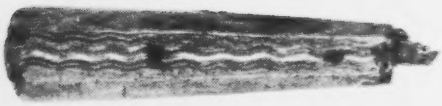

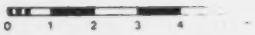

30

a

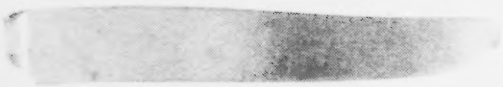

b

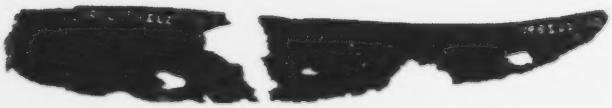

Fig. 31 Couteau de table

CII, SC, Tl

1 QU 2148-319

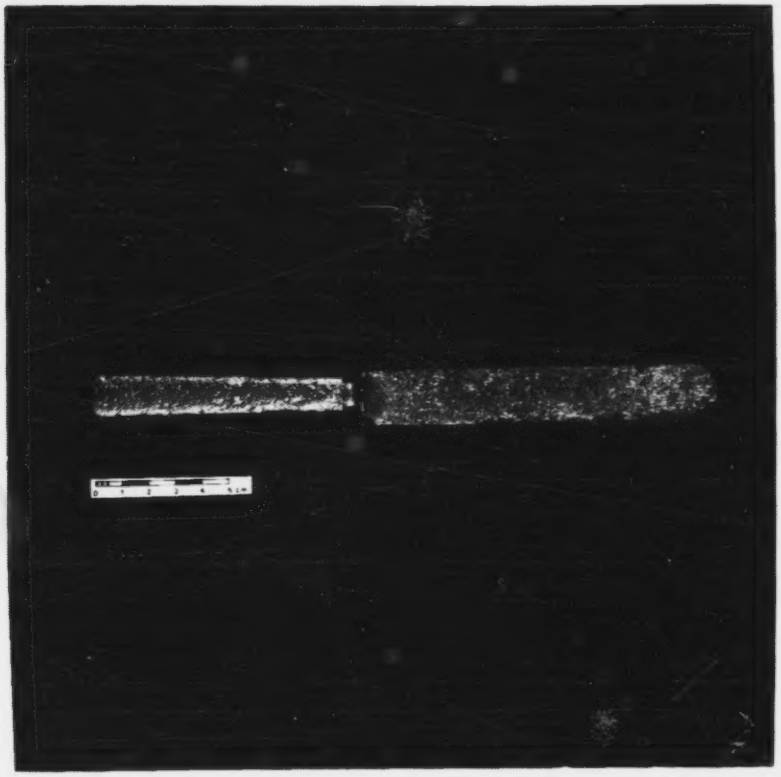

Fig. 32 Couteau de service CII, SB, T2

1QU 2149-239

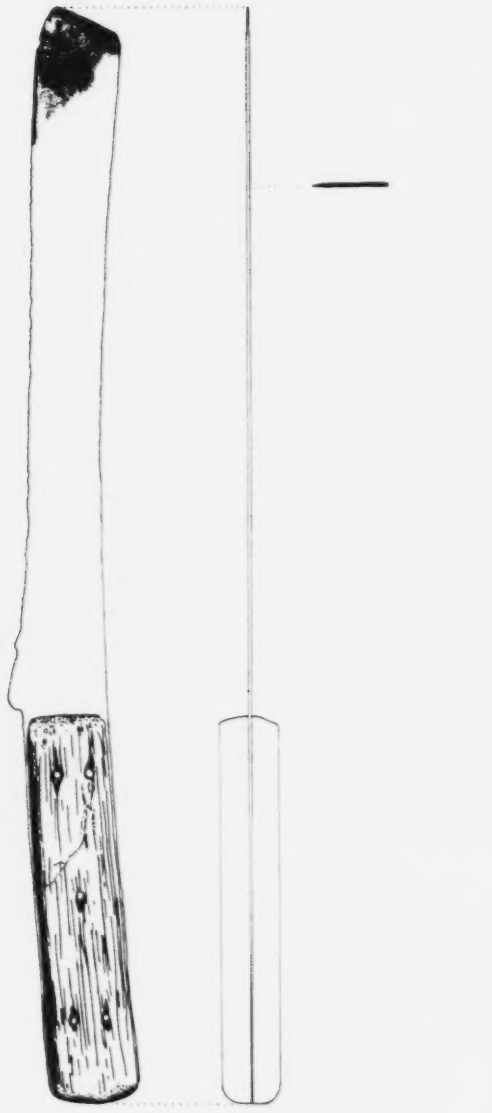

fig. 32

CII, SC, T1: (fig. 31)

Cette nouvelle catégorie compte un exemplaire trouvé dans la maison Le Picart et sur laquelle n'existe aucun rapport de fouilles (F. Picard 1979: 15). Nous n'avons pu trouver aucune autre information sur cette forme de couteau.

4.3.7 ANALYSE FORMELLE (cf. tableau 5)

En consultant le tableau des couteaux trouvés à Place royale nous constatons qu'ils sont échelonnés sur quatre siècles d'occupation.

Au XVIIe siècle, une seule catégorie, CII, SA, T7 (fig. 23) est représentée par deux spécimens (7%) de la fin du XVIIe siècle. Ces couteaux ont conservé le bout pointu qui caractérise le XVIe siècle et le début du XVIIe siècle.

Pour le XVIIIe siècle, nous avons 16 couteaux (57%) qui représentent six catégories, ce qui veut dire que 46% des catégories de couteaux identifiées et décrites sont du XVIIIe siècle par rapport à 23% pour le XIXe siècle. La majorité des lames du XVIIIe siècle ont le bout arrondi et la forme générale d'un cimeterre que nous a décrit Ivor Noël Hume.

Les manches sont en corne, os ou bois, faits d'une seule pièce ou de plaques décorées ou non. Beaucoup de manches sont du type "crosse de pistolet" et nous remarquons également que l'épaulement est rond et allongé. Cependant, cette description générale vaut pour les couteaux de table du troisième quart du XVIIIe siècle.

Nous possédons trois couteaux de service (11%) distribués dans deux catégories: CII, SA, T8 et CII, SB, T2 (fig. 24, 26, 32). Les lames sont larges et épaisses, les manches, un en corne et deux en bois, sont gros afin de faciliter la prise de l'ustensile. Les manches en bois sont très simples.

Pour le XIXe siècle, nous avons cinq couteaux (18%) distribués dans trois catégories: CII, SB, T6 (2), CII, SA, T6 (1) et CII, SA, T5 (2). Ils sont tous datés de la première moitié du XIXe siècle (fig. 21, 22, 28). Sur les spécimens qui nous sont parvenus, un seul est complet. On remarque la forme des lames qui sont droites et dont le bout est probablement rond. Cette forme nous est plus familière car elle ressemble aux modèles connus et utilisés de nos jours. Les manches sont soit très petits soit très longs; aucun décor n'a été observé sur les artefacts étudiés.

Enfin, le XXe siècle est représenté par deux spécimens (7%): un canif et une lame de couteau de table. La lame est droite

TABLEAU .5: Distribution des couteaux de Place Royale, par siècle et catégorie

DATATION / Catégorie	Fin XVIIe Début XVIIIe	1ière moitié XVIIIe s.	2e moitié XVIIIe s.	3e quart XVIIIe s.	Fin XVIIIe s.	Fin XVIIIe Début XIXe	Début XIXe	1ière moitié XIXe s.	XXe siècle	Indéter-miné	TOTAL	
CI, G2, SB, T8									1		3.57% 1	
CII, SA, T3			3								10.71% 3	
CII, SA, T5							2				7.14% 2	11 : 39.28%
CII, SA, T6								1			3.57% 1	
CII, SA, T7	2										7.14% 2	
CII, SA, T8					1						3.57% 1	
CII, SA, T9										2	7.14% 2	
CII, SB, T2		2									7.14% 2	
CII, SB, T3				8							28.57% 8	13 : 46.42%
CII, SB, T6						2					7.14% 2	
CII, SB, Cat. 1				1							3.57% 1	
CII, Cat. 1		1							1		7.14% 2	
CIII										1	3.57% 1	
TOTAL	7.14% 2	10.71% 3	10.71% 3	32.14% 9	3.57% 1	7.14% 2	7.14% 2	3.57% 1	7.14% 2	10.71% 3	100% 28	100%

et a le bout rond. Elle ressemble beaucoup aux modèles que nous utilisons. Le canif est le seul couteau pliant reconnu comme tel dans tout le lot de manches que nous a livrés la Place royale. Il y en a sûrement plus, car ce type de couteau était fort populaire aux XVIIe et XVIIIe siècles ainsi que plus tard. En général, chaque homme et chaque travailleur portaient sur lui un couteau de poche. Cependant, il était difficile de reconnaître parmi les manches des couteaux ceux d'un couteau pliant, parce que toutes les parties de métal pouvant nous l'indiquer étaient disparues. C'est pourquoi nous avons dû traiter les manches de Place royale comme entité distincte.

4.3.8 LISTE DES MARQUES SUR LES COUTEAUX

CII, SA, T3	133 QU 1A8 644	ANDERTON (fig. 20a)
T5	134 QU 2A3 59	(O) n ( ) I B E F I F A R S (T) (F) E I (fig. 21a)
T8	133 QU 1A6 632	W. PEPY'S (fig. 24)
T9	1 QU 2212 IIA1 86	STA-BRITE STAINLESS STEEL (fig. 25b)

SB, T2	1 QU 2127 L 128	ANTOINE OVCHOK (fig. 26a)
Cat. 1	1 QU 2212 IIA1 87	SIMEON L. & GEORGES H. ROGERS COMPANY STAINLESS (Ontario, Niagara Falls 1918) (fig. 30b)

4.4 LES MANCHES D'USTENSILES

4.4.1 DESCRIPTION

Après avoir identifié les fourchettes et les couteaux de Place royale, il nous est resté un lot de manches que nous n'avons pu attribuer à aucune sorte d'ustensiles. Comme les parties de métal étaient dans la majorité des cas disparues, nous ne pouvions affirmer si c'était un manche de fourchette, de couteau de table ou de poche.

Le problème s'est peu posé à Lyle Stone pour les artefacts de Fort Michilimackinac car, contrairement à nous, il a pu travailler sur les objets dès leur sortie de terre et malgré les concrétions, il a pu identifier la majorité de ces objets. Mais malgré cela, Stone s'est retrouvé avec huit manches indéterminés et il les a joints aux couteaux en formant une catégorie dans la classe II. Il nous était impossible d'agir ainsi à cause du nombre élevé de manches que nous possédions (49), mais surtout, c'était perdre des renseignements intéressants car nous possédions une grande diversité de formes dont plusieurs avaient un contexte archéologique.

Il nous a donc fallu créer de toutes pièces une classification des manches à partir du modèle que Stone a développé

pour les autres ustensiles. Cette classification n'existe pas chez Stone et nous l'avons expérimentée afin de voir quels renseignements supplémentaires nous pouvions tirer de ces manches d'ustensiles qui ne pouvaient s'intégrer ailleurs.

4.4.2 CLASSIFICATION FORMELLE

Nous avons déterminé deux classes basées sur le type de fixation du manche. La *classe I* comprend les manches qui sont faits d'une seule pièce de bois ou de corne; elle est déterminée par le mode d'assemblage appelé "queue-de-rat".

La *classe II* comprend les manches qui sont composés de deux plaques d'os ou de bois rivées ensemble sur une soie de métal mince et plate.

Les *séries* touchent la forme générale des manches et s'appliquent aux deux classes. La série A détermine la forme droite du manche. La série B nous indique la forme courbe d'un manche soit en demi-cercle ou soit en "S".

Les *types* sont utilisés pour faire des distinctions de formes autres que courbe ou rectiligne.

Les *variétés* vont indiquer la présence ou l'absence de décor et servir à classer les différentes sortes de décor. Les variétés pourront aussi servir à classer les formes mineures.

4.4.3 DESCRIPTION DES VARIÉTÉS

CI Fait d'une seule pièce

SA Forme droite

T1 Manche ovale sur toute sa longueur

Va: Lisse avec un rivet sur le côté (fig. 34)

Cat. 1 Forme indistincte à cause de sa trop grande détérioration. (Fig. 33)

T2 Manche rond et creux avec un épaulement petit

Va: Lisse et sans décor (fig. 35a)

Vb: Décoré de petites bosses en relief (fig. 35b)

Vc: Décor de lignes incisées en spirale autour du manche (fig. 35c)

T3 Forme rectangulaire aplatie (fig. 36)

Va: Lisse et sans décor, bout carré (fig. 36a-b-c)

Vb: Lisse et sans décor, bout rond (fig. 36d)

T4 Manche ovale dans le bout et rond à l'épaulement

Va: Lisse et sans décor (fig. 37a-b)

T5 Manche octogonal avec bout rond

Va: Argent, lisse et sans décor (fig. 38)

SB Forme courbe

T1 Manche en forme de crosse de pistolet (fig. 39)

T2 Manche en forme de petite corne de 7 et 8 cm

Va: Orné de stries (fig. 40)

T3 Manche en forme de corne plus volumineuse mesurant entre 8 et 10 cm (fig. 41)

Va: Lisse et sans décor (fig. 41a)

Vb: Orné de stries (fig. 41b-c)

T4 Manche rond et ovale de forme sinueuse avec un rivet de fer au milieu et un capuchon de laiton au bout (fig. 42)

Va: Lisse et sans décor (fig. 42a-b)

Vb: Orné de stries (fig 42c)

T5 Manche ovale et légèrement courbé près de l'épaulement (fig. 43)

Va: Lisse et de couleur rouge, plastique

CII Manche riveté

SA Forme droite

T1 Manche en os de forme triangulaire à bord biseauté (fig. 44)

Va: Sans décor. Deux rivets en laiton (fig. 44a)

Vb: Sans décor, 4 rivets de laiton (fig. 44b)

T2 Manche triangulaire à bord arrondi (fig. 45)

Va: Lisse et sans décor (fig. 45a-b)

Vb: Décor de lignes incisées en diagonales. Trois rivets (fig. 45c)

Vc: Décor de lignes incisées dans le sens du manche. Trois rivets (fig. 45d)

Vd: Décor de lignes incisées formant des losanges (fig. 45e-f)

Ve: Décor fait avec du laiton. Six rivets et un anneau terminal (fig. 45g)

T3 Plaque en bois, plate avec bord arrondi. Probablement des couteaux pliants (fig. 46)

Va: Lisse et sans décor (fig. 46a)

Vb: Plate et mince. Orné de losanges faits de lignes incisées (fig. 46b)

T4 Manche en bois et rectangulaire (fig. 47)

Va: Sans décor (fig. 47a-b)

Vb: Bout rond avec un trou au milieu (fig. 47c)

T5 Manche triangulaire à bout rond. Trois rivets

Va: Sans décor (fig. 48)

SB Forme courbée

T1 Manche en forme de crosse de pistolet. Trois rivets

Va: Sans décor (fig. 49)

T2 Manche étroit à l'épaulement et large au bout avec un éperon sur un côté. Trois rivets

Va: Sans décor (fig. 50)

T3 Manche en demi-lune. Deux rivets

Va: Sans décor (fig. 51)

T4 Manche droit avec le bout large et courbé sur un côté (fig. 52)

Va: Décor fait de bosses et de creux (fig. 52a)

Vb: Décor de losanges fait de lignes incisées (fig. 52b)

4.4.4 DATATION DES CLASSES

CI, SA, Cat. 1: (fig. 33)

Un seul exemplaire entre dans cette classe. Il est tellement abîmé qu'on ne peut distinguer sa forme. Il a été trouvé dans les latrines de la maison Estèbe (c. 1755-1810).

CI, SA, T1: (fig. 34)

Nous avons un seul exemplaire de cette classe et il vient des latrines de la maison Estèbe datées des années 1755-1810.

CI, SA, T2: (fig. 35)

Nous avons trois spécimens de cette classe et ils proviennent de trois maisons différentes: Habitation de Champlain (fig. 35a), Boisseau (fig. 35b) et Dunière (fig. 35c) dont nous possédons les contextes archéologiques. Le manche de l'Habitation de Champlain a été trouvé dans la couche de démolition du magasin du Roy datée de 1682 (F.D. Picard 1976: 40-41). Ce type de manche très simple existait à la fin du XVIIe siècle. Celui de la maison Boisseau vient des latrines, mais d'une couche datée 1800-1804, donc du début du XIXe siècle (P. Picard & R. Renaud 1974: 8-12).

Comme on peut le constater, la datation de ce type de manche d'ustensiles est très large. Il semble qu'il existait au XVIIe siècle et qu'il se rencontre encore tout au long du XIXe siècle; cela lui donne un usage de deux siècles sans période précise. Cependant, il faudrait beaucoup plus d'exemplaires afin d'en faire une étude comparative et d'essayer d'en voir l'évolution. Le manche du XVIIe siècle est mince et fragile alors que les deux spécimens du XIXe siècle sont plus massifs et

Fig. 33 Manche CI, SA, Cat. 1

132 QU 6B4-791

Fig. 34 Manche CI, SA, T1

132 QU 6B4-790

33

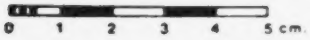

34

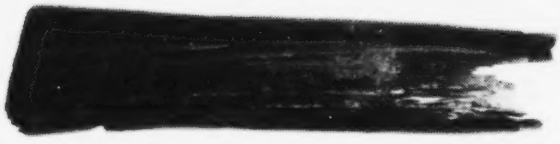

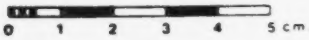

plus sophistiqués dans leur conception. Mais il nous manque des exemplaires du XVIIIe siècle pour pouvoir tirer les lignes évolutives.

CI, SA, T3: (fig. 36)

Quatre exemplaires répartis en autant de maisons illustrent cette classe: Paradis (fig. 36d), Pagé-Quercy (fig. 36a), Maheu (fig. 36b) et Estèbe (fig. 36c). Deux manches seulement possèdent un contexte archéologique, il s'agit de ceux des maisons Pagé-Quercy et Paradis: tous deux ont été trouvés dans une couche du XIXe siècle (R. Renaud 1976: 8) et (M. Barriault 1975). De plus, le manche de la maison Estèbe vient du dessus des latrines qui datent de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du début du début du XIXe siècle.

On peut donc penser que cette catégorie de manches est caractéristique du XIXe siècle.

CI, SA, T4: (fig. 37)

Nous avons deux exemplaires provenant des maisons Estèbe (fig. 37b) et Boisseau (fig. 37a). Ils ont été trouvés dans la couche d'utilisation des latrines qui datent de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ce type de manche se rencontre donc dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Fig. 35 Manches CI, SA, T2

a) 151 QU IIA5-798

b) 133 QU 1A3-753

c) 1 QU 2152 IIG2-17

Fig. 36 Manches CI, SA, T3

a) 1 QU 2153 IIIK-L-1958

b) 134 QU 2A2-88

c) 1 QU 2293 35IF1-35

d) 132 QU 6B1-3-789

35

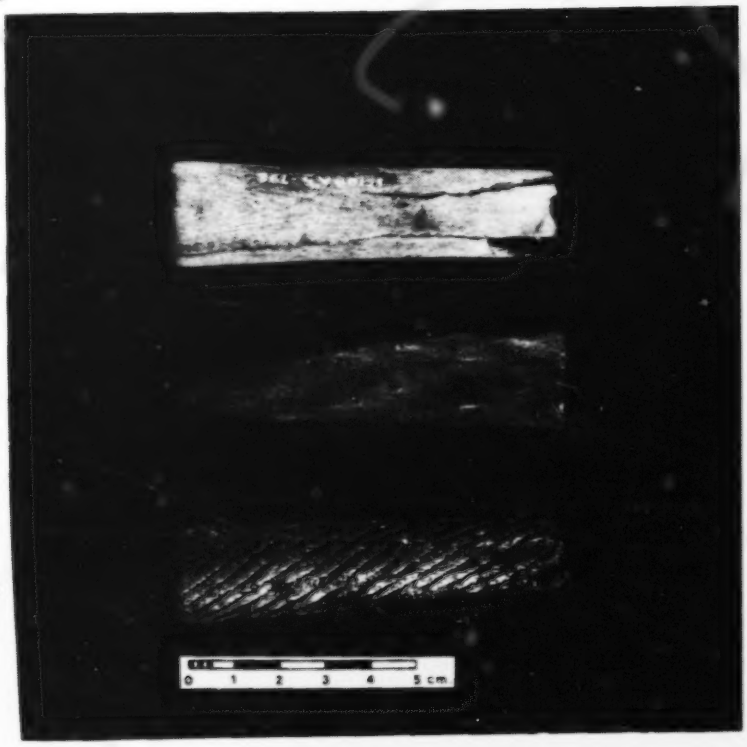

36

CI, SA, T5: (fig. 38)

Un seul exemplaire a été trouvé dans la maison Dumont. Cependant, aucun rapport de fouilles n'a été écrit sur ce site (F. Picard 1979: 15-16). Il nous est donc impossible de dater ce spécimen.

CI, SB, T1: (fig. 39)

Nous possédons un seul exemplaire qui provient des latrines de la maison Estèbe datées de 1755-1810. Ce type de manche se rencontre donc dans un contexte de la seconde moitié du XVIIIe siècle ou au début du XIXe siècle.

CI, SB, T2: (fig. 40)

Nous avons trouvé trois exemplaires de ce type dans trois maisons: Le Picart (fig. 40a), Boisseau (fig. 40c) et Pagé-Quercy (fig. 40b). Le manche de la maison Boisseau provient d'un puits daté de la première moitié du XIXe siècle qui fut comblé avant 1850 (F. Picart et R. Renaud 1974: 12-15). Entre autres choses, on y a trouvé une assiette creuse marquée Dixon Austin et Co (1820-26) et une pipe A. CoGhill, Glasgow (1826-1899). Le manche trouvé dans la maison Pagé-Quercy vient d'un dépôt d'auberge du XIXe siècle; celui de la maison Le Picart n'est pas documenté (F. Picard 1979: 15). On peut penser que ce type de manche apparaît surtout dans la première moitié du XIXe siècle et plus vraisemblablement au début du siècle.

Fig. 37 Manches CI, SA, T4

a) 133 QU 1A7-755

b) 132 QU 6B4-271

Fig. 38 Manche CI, SA, T5

1 QU 2149-152

37

a

b

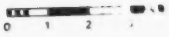

38

Fig. 39 Manche CI, SB, T1

132 QU 6B4-261

Fig. 40 Manches CI, SB, T2

a) 1 QU 2148-316

b) 133 QU 4C3-758

c) 134 QU 2A2-87

39

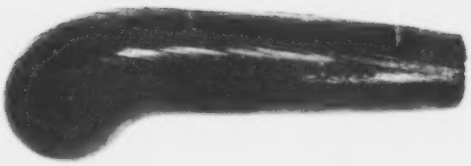

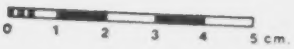

40

a

b

c

CI, SB, T3: (fig. 41)

Trois spécimens ont été trouvés dans trois maisons: Milot (fig. 41 a), Chevalier (fig. 41c) et Gaillard-Soulard (fig. 41b). Nous savons que le manche de la maison Milot a été trouvé dans la glacière, mais nous ne possédons aucun autre renseignement sur ce site car il n'y a pas eu de rapport précis sur les fouilles (F. Picard 1979:16). Le manche de la maison Chevalier vient de la voûte numéro 2, mais il n'y a pas de contexte archéologique enregistré ni de rapport pour cette maison (F. Picard 1979: 23). Le manche de la maison Gaillard-Soulard ne possède aucun contexte archéologique et il n'y a pas non plus eu de rapport (F. Picard 1979:20). Comme on peut le constater, il nous est difficile d'avancer une date pour ce type de manche.

CI, SB, T4: (fig. 42)

Nous avons trois spécimens de ce type de manche qui proviennent de trois maisons: Jésuites (fig. 42a), Pagé-Quercy (fig. 42B) et Paradis (fig. 42c). Nous avons des contextes archéologiques pour les trois manches. Celui de la maison des Jésuites a été trouvé dans la couche 3, qui est le remplissage du début du XIXe siècle (M. Villemaire 1975: 24). Le manche de la maison Pagé-Quercy a été trouvé dans le dépôt d'auberge du XIXe siècle (R. Renaud 1976: 8). Enfin, celui de la maison Paradis vient du remplissage de la cour de T.J. Moore qui

Fig. 41 Manches CI, SB, T3

a) 1 QU 2212-88

b) 1 QU 2150 GLACIERE-376

c) 1 QU 2289-17

Fig. 42 Manches CI, SB, T4

a) 1 QU 2136 1K3-351

b) 134 QU 2A2-86

c) 1 QU 2153 III E2 - 1978

41

a

b

c

42

a

b

c

date du début du XXe siècle. Ce type de manche pourrait donc dater du début du XIXe siècle, mais il a pu se rencontrer tout au long du siècle. C'est ce qui pourrait expliquer sa présence dans une couche de remplissage du début du XXe siècle. Cependant, il pourrait également être antérieur au XIXe siècle à cause de sa présence dans une couche de remplissage datant de cette époque.

CI, SB, T5: (fig. 43)

Un seul exemplaire de ce type a été trouvé dans la cour de la maison Paradis. Il pourrait provenir du remplissage de T. J. Moore fait au début du XXe siècle. Ce manche est du XXe siècle car il est fait en plastique, matériau développé surtout à partir de la seconde guerre mondiale.

CII, SA, T1: (fig. 44)

Deux spécimens ont été trouvés dans les maisons Chevalier (fig. 44a) et Dupond-Renaud (fig. 44b). Le manche de la maison Dupond-Renaud vient de l'aire V qui a été datée de la fin du XVIIIe siècle (F. Picard 1974). Celui de la maison Chevalier provient de la voûte numéro 2. Cependant, nous n'avons pu déterminer un contexte archéologique précis par manque de renseignements. On peut penser que ce type de manche se rencontre à la fin du XVIIIe siècle.

Fig. 43 Manche CI, SB, T5

1 QU 2153 III D2-1981

Fig. 44 Manches CII, SA, T1

a) 1 OU 2130 VB3-209

b) 1 QU 2289-21

43

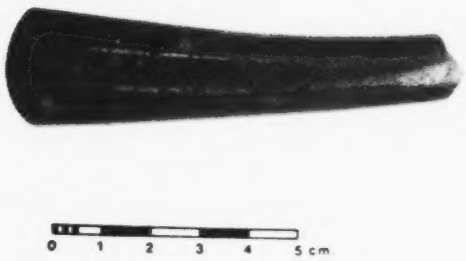

44

a

b

CII, SA, T2: (fig. 45)

Cette classe de manche compte sept spécimens venant de cinq maisons de Place royale: Dunière (fig. 45b-f), Dupond-Renaud (fig. 45c-g), Pagé-Quercy (fig. 45a), Boisseau (fig. 45e) et Grant (fig. 45d). Les manches de la maison Dunière ont été trouvés dans une couche de remplissage d'un plancher daté de 1799; ils sont donc antérieurs à cette date. Une bouteille marquée G. ALLSOPP a aussi été trouvée dans cette couche (M. Barriault 1976: 18). Un des manches de Dupond-Renaud et celui de la maison Boisseau proviennent tous deux d'une couche de la fin du XVIIIe siècle. Le manche de la maison Pagé-Quercy vient du dépôt d'une auberge du XIXe siècle. Le second manche de la maison Dupond-Renaud a été trouvé dans l'aire I qui est datée de la seconde moitié du XIXe siècle (F. Picard 1974). On peut penser que ce modèle de manche est caractéristique de la fin du XVIIIe siècle et début XIXe siècle et qu'il a pu se rencontrer aussi jusqu'à la fin du XIXe siècle.

CII, SA, T3: (fig. 46)

Nous avons deux spécimens trouvés tous les deux dans la maison Paradis. Un des manches vient de la voûte d'un contexte de la première moitié du XIXe siècle. L'autre a été trouvé dans le remplissage de la cour fait au début du XXe siècle. Ce modèle de manche pourrait être da-

Fig. 45 Manches CII, SA, T2

a) 1 QU 2152 1B4A-8

b) 134 QU 2A2-83

c) 1 QU 2130 VA3-2089

d) 1 QU 2137 2C2-4

e) 1 QU 2152 1A4-16

f) 133 QU 1A8-754

g) 1 QU 2130 IA2-2228

Fig. 46 Manches CII, SA, T3

a) 1 QU 2153 IN1 - 1960

b) 1 QU 2153 IA4 - 1962

45

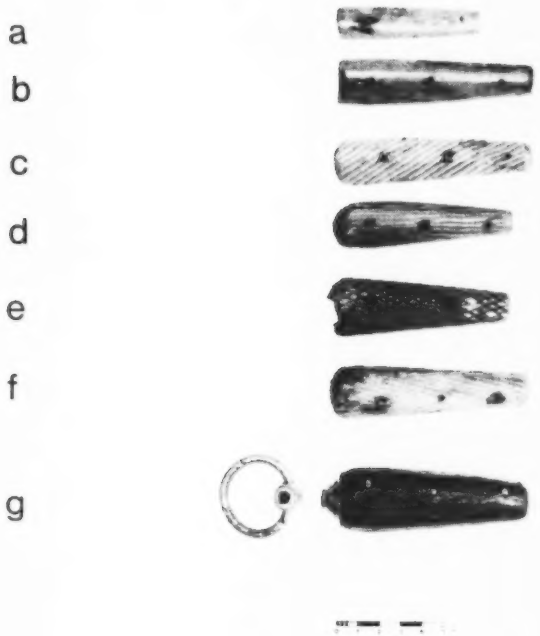

46

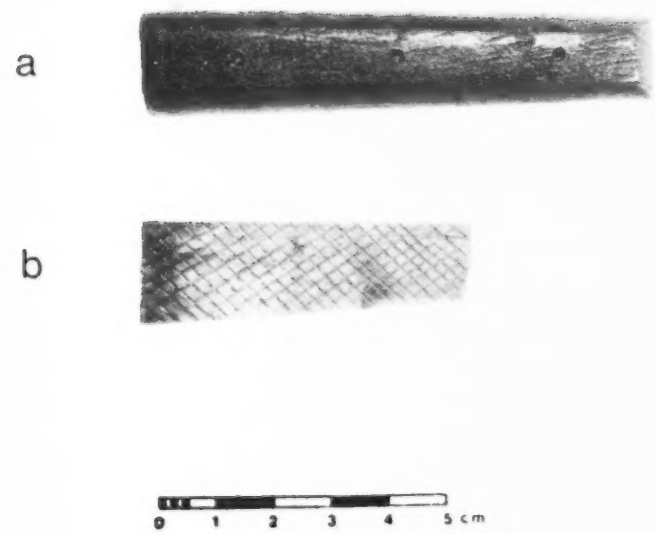

té du début du XIXe siècle.

CII, SA, T4: (fig. 47)

Trois exemplaires de ce modèle viennent de deux maisons: Leber (fig. 47a-b) et Paradis (fig. 47c). Le manche de la maison Paradis a été trouvé dans une couche marquant la destruction des hangars et voûtes durant la première moitié du XXe siècle. Du verre fait à la machine "Dominion Glass" et une pièce de monnaie de 1919 proviennent de cette couche (M. Barriault 1975). Les deux manches de la maison Leber ne possèdent aucun contexte archéologique; il n'y a pas eu de rapport fait sur les fouilles exécutées en décembre 1971 (F. Picard 1979: 5-6).

Par l'association de ces différents objets on peut penser que ce modèle de manches en bois fut assez fréquent au début du XXe siècle.

CII, SA, T5: (fig. 48)

Un seul spécimen de ce modèle a été trouvé dans la maison Marquis lors de la fouille de l'Habitation de Champlain. Le contexte n'a pas été précisé exactement, mais on sait que la couche date du XVIIe siècle car on y a trouvé des briques hollandaises de couleur jaune et des briques françaises (Lueger 1978: 45).

Fig. 47 Manches CII, SA, T4

a) 1 QU 2127-250

b) 1 QU 2127-251

c) 1 QU 2153 IIIB2 - 1959

Fig. 48 Manches CII, SA, T5

151 QU 6L20-797

47

a

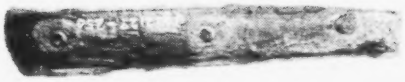

b

c

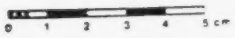

48

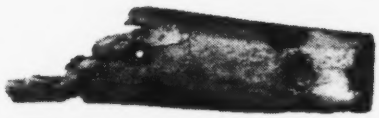

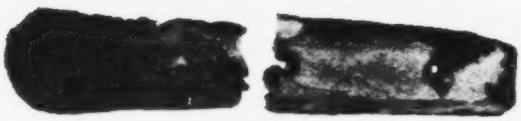

CII, SB, T1: (fig. 49)

Nous possédons cinq exemplaires de ce modèle de manche et ils ont été trouvés dans les maisons Boisseau (fig.49e), Champlain (fig. 49d) et Grant (fig. 49a-b-c). Le manche de l'Habitation de Champlain vient d'une couche de remplissage postérieure à 1682 et dans laquelle il y avait aussi du matériel du XVIIIe siècle. Celui de la maison Boisseau vient des latrines de la couche d'occupation de la fin du XVIIIe siècle. Nous n'avons pu trouver de renseignements sur les contextes des trois manches provenant de la maison Grant. On peut penser que ce type de manche se retrouve à la fin du XVIIe siècle et durant tout le XVIIIe siècle.

CII, SB, T2: (fig. 50)

Un seul exemplaire de ce modèle a été trouvé et il vient de la tranchée de construction de la seconde Habitation de Champlain datée de 1624. C'est donc un type de manche de la première moitié du XVIIe siècle (R. Lueger 1978: 18).

CII, SB, T3: (fig. 51)

Un seul spécimen trouvé dans la maison Estèbe. Nous n'avons aucun renseignement sur ce manche et il nous est impossible de le dater.

Fig. 49 Manches CII, SB, T1

a) 1 QU 2137 2C2-5

b) 1 QU 2137 2C2-6

c) 1 QU 2137 2C2-3

d) 133 QU 1A8-623

e) 151 QU 1G5-26

Fig. 50 Manche CII, SB, T2

151 QU 5E3-796

49

50

Fig. 51 Manche CII, SB, T3

132 QU IE4-788

Fig. 52 Manches CII, SB, T4

a) 133 QU IA7-757

b) 1 QU 2136 IP3-425

51

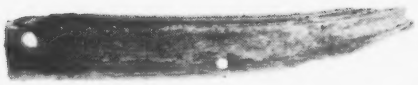

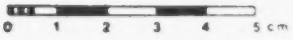

52

a

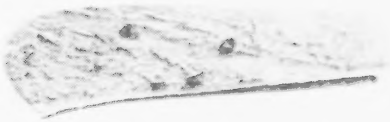

b

CII, SB, T4: (fig. 52)

Nous avons deux manches de ce modèle provenant de deux maisons: Boisseau (fig. 52b) et des Jésuites (fig. 52a). Celui de la maison Boisseau a été trouvé dans les latrines (c. 1761-1810) et celui de la maison des Jésuites fut découvert dans une couche de remplissage du début du XIXe siècle.

On peut donc supposer que ce dernier type de manche se retrouve à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle.

4.4.5 ANALYSE FORMELLE

Tout comme pour les fourchettes et les couteaux, nous avons tenté de connaître la distribution des manches de Place royale selon les siècles et les catégories formelles (tableau 6). Comme pour les couteaux, la distribution des manches s'étend sur près de quatre siècles. Chaque siècle est divisé en périodes historiques que nous avons déterminées à partir des renseignements archéologiques que nous possédions. Les périodes du tournant de siècle sont particulièrement intéressantes dans l'interprétation globale des artefacts, en effet, dans quel siècle doit-on les inclure? Nous avons préféré traiter ces manches dans le siècle tardif tout en tenant

compte du fait qu'ils peuvent être présents dans le siècle suivant.

Au XVIIe siècle, nous avons huit manches distribués dans quatre classes: cela représente 17% du total des manches. Cependant, sur ce nombre, cinq manches de la CII, SB, T1 peuvent se retrouver aussi au début du XVIIIe siècle, ce qui diminue grandement nos manches du XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, dix-sept manches (35%) distribués dans sept classes formelles proviennent tous de contextes de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Si on tient compte des cinq manches de la fin du XVIIe siècle qui peuvent être aussi du début du XVIIIe siècle, nous avons alors vingt-deux manches pour une représentation de 46%, ce qui fait du XVIIIe siècle un des plus importants en quantité de matériel.

Pour le XIXe siècle, nous avons quatorze manches (29%) répartis dans cinq classes. Si nous ajoutons les neuf manches qui datent de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, nous obtenons un total de 23 manches pour une représentation de 48%.

Dans la première moitié du XXe siècle nous possédons quatre manches (8%) représentant deux classes. Enfin, nous retrouvons cinq manches d'époque indéterminée (10%), ce qui nous apporte trois classes formelles indatables.

T A B L E A U 6 : Distribution des manches de Place Royale, par siècle et catégories formelles.

DATATION / Catégorie	1 ière moitié XVIIe	XVIIe s.	Fin XVIIe	Fin XVIIe Début XVIIIe	2ième moitié XVIIIe	Fin XVIIIe	Fin XVIIIe Début XIXe	1 ière moitié XIXe	XIXe s.	1 ière moitié XXe s.	Indéter-mité	T O T A L	
CI SA Cat 1					1							(1) 2.08%	12 : 25%
CI SA T1					1							(1) 2.08%	
CI SA T2			1					1	1			(3) 6.25%	
CI SA T3									4			(4) 8.33%	
CI SA T4					2							(2) 4.16%	
CI SA T5											1	(1) 2.08%	
CI SB T1					2							(2) 4.16%	12 : 25%
CI SB T2								3				(3) 6.25%	
CI SB T3											3	(3) 6.25%	
CI SB T4								3				(3) 6.25%	
CI SB T5										1		(1) 2.08%	
CII SA T1						2						(2) 4.16%	15 : 31.25%
CII SA T2							7					(7) 14.58%	
CII SA T3								2				(2) 4.16%	
CII SA T4										3		(3) 6.25%	
CII SA T5		1										(1) 2.08%	
CII SB T1				5								(5) 10.41%	9 : 18.75%
CII SB T2	1											(1) 2.08%	
CII SB T3											1	(1) 2.08%	
CII SB T4							2					(2) 4.16%	
TOTAL	2.08% (1)	2.08% (1)	2.08% (1)	10.41% (5)	12.5% (6)	4.16% (2)	18.75% (9)	18.75% (9)	10.41% (5)	8.33% (4)	10.41% (5)	:100% (48) 100%	

Comme nous pouvons le constater, la majorité des manches trouvés à Place royale sont datés du XVIIIe siècle (38%) suivi de près par ceux du XIXe siècle (29%). Le XVIIe et le XXe siècles sont marginaux et ne représentent qu'une infime partie du dépôt des manches.

Au XVIIe siècle, nous avons observé les formes suivantes: manches d'une seule pièce droit et rond, crosse de pistolet et dans les modèles à deux plaques, deux modèles droits - l'un avec le bout rond et protubérant (fig. 48), l'autre avec un petit éperon sur le bout (fig. 50)- aucun décor n'a été observé sur ces manches. Pour la CI, SA, T2, un fait curieux est à noter: en effet, nous avons un manche daté du XVIIe siècle et les deux autres sont du XIXe siècle.

Pour le XVIIIe siècle, nous retrouvons des manches faits d'une seule pièce, droits et ovales, avec le bout taillé en biseau. Il y a aussi le modèle crosse de pistolet et les modèles droits, formés de deux plaques triangulaires (CII, SA, T1 et CII, SA, T2). Ce sont sur ceux-ci que nous retrouvons le plus de décoration: lignes incisées qui se croisent pour former des losanges ou lignes parallèles. Finalement, nous avons un modèle qui présente un renflement au bout (CII, SB, T4). Dans l'ensemble, le XVIIIe siècle a gardé les mêmes formes que le XVIIe siècle avec cependant beaucoup plus de variantes et de décorations. Ce peu de

changement dans les formes peut s'expliquer par le fait que nous avons affaire à des objets communs.

Au XIXe siècle, nous rencontrons des manches droits et lisses, sans décor pour la plupart (CI, SA, T2 et CI, SA, T3); un seul est décoré de lignes incisées parallèles. Il y a les manches en forme de corne à poudre dont la surface est en relief et il y a les plaques très droites et sans décor.

Les formes de corne à poudre semblent être une forme nouvelle apparue dans la première moitié du XIXe siècle; nous ne rencontrons pas cette forme au XVIIIe siècle et Lyle Stone ne semble pas l'avoir découverte pour le Fort Michilimackinac. Cette observation amène à penser que les trois manches de CI, SB, T3 que nous n'avons pu dater pourraient être rapprochés de cette forme de corne à poudre (CI, SB, T4), le style général de l'un et l'autre semble être très près. Cependant, il faudrait vérifier cette hypothèse avec des manches d'ustensiles de même forme, que nous pourrions dater avec des contextes archéologiques précis.

Pour le XXe siècle, nous avons seulement deux formes: une seule pièce droite, ronde et triangulaire et des plaques de bois droites et sans décor. Nous avons là trop peu de spécimens pour pouvoir tirer les grandes lignes qui caractérisent les manches d'ustensiles en ce début du XXe siècle.

Pour conclure, on peut constater que malgré le fait que nous ayons décrit, classifié et analysé ces manches, nous n'avons pu les rattacher à un ustensile déterminé.

4.5 LES CUILLÈRES

4.5.1 PRÉSENTATION

La cuillère est formée de deux parties principales: le cuilleron et le manche. Le cuilleron peut présenter diverses formes et grandeurs selon l'utilisation que l'on en fait; le manche est formé d'une spatule et d'une tige qui peut se présenter avec ou sans éperon (élément purement décoratif).

Pour décrire les cuillères de Place royale nous commençons toujours par le cuilleron pour terminer par le manche et ses différentes parties. Le vocabulaire technique utilisé dans ce rapport et qu'on retrouve dans le lexique, provient en partie de l'ouvrage de Ramsay Traquair The Old Silver of Quebec (1973).

Les cuillères sont les ustensiles de cuisine que la Place royale nous a livrés en plus grand nombre. En effet, les 68 modèles étudiés représentent près de 34% de tous les ustensiles de cuisine (tableau 1). Seulement six des 30 maisons ne recèlent aucune présence de cuillères. Les maisons les mieux représentées sont Gaillard-Soulard avec 12 et Paradis avec 6, toutes les autres maisons révèlent 5 cuillères ou moins.

4.5.2 HISTORIQUE

La forme des cuillères a connu divers changements au cours de son histoire. Nous allons tenter d'en tracer les grandes lignes en nous inspirant de l'ouvrage de Ivor Noël Hume, A Guide to Artefacts (Hume 1976: 180).

Au XVIIe siècle, le cuilleron est renforcé par une queue-de-rat qui est dans le prolongement du manche. Cette queue-de-rat continua d'être utilisée sur les cuillères d'argent jusqu'au second quart du XVIIIe siècle et beaucoup plus tard sur les cuillères d'étain.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, les cuillères en laiton sont d'une grande popularité (le laiton est un alliage de cuivre, de zinc et de fer dans une proportion d'à peu près 73%, 25% et 2% (Hume 1976: 180)). Lorsqu'on l'utilise pour les cuillères, il est plaqué en étain afin de donner l'apparence de l'argent; ces cuillères en laiton ont la "queue-de-rat" et le "pied-de-biche". Au début du XVIIIe siècle, leur popularité disparaît et elles sont remplacées par la cuillère d'étain.

La queue-de-rat continue d'être utilisée au XVIIIe siècle: elle est généralement associée à un cuilleron en forme d'oeuf qui apparaît vers 1710 et à un manche qui a abandonné vers

1715 le pied-de-biche pour la spatule ronde, courbée vers le haut et épaissie sur le bord. C'est un style qui restera populaire jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Vers 1740, la queue-de-rat est remplacée par la goutte simple ou double; dans la seconde moitié du siècle, ce décor est associé à un cuilleron beaucoup plus effilé. En 1760, le bout du manche est courbé vers le bas et apparaît l'éperon qui est un élargissement de la tige près du cuilleron. Bien que ces caractéristiques soient absentes dans plusieurs pièces d'argenterie de la fin du XVIIIe siècle, elles réapparaissent au XIXe siècle et se maitiennent jusqu'à notre époque.

Le "Sheffield Plate" aurait été inventé par le coutelier Thomas Bolsover en 1742. En Angleterre, ce procédé fut remplacé un siècle plus tard par "l'electroplating": les plus récents objets étant marqués E.P.N.S. pour Electro Plated Nickel Silver.

L'étain qui était très utilisé aux XVIIe et XVIIIe siècles diminue aussi devant la technologie, il est partiellement remplacé par le métal Britannia qui a été développé vers 1795 et qui est composé de 90% d'étain pour 10% d'antimoine. Ce nouvel alliage était utilisé au début comme étain amélioré et au XIXe siècle, il est plaqué argent et étampé. Les cuillères de métal Britannia sont souvent renforcées par un fil de fer autour duquel les manches sont moulés (fig. 58).

Comme on peut le constater, différents matériaux ont été employés dans la fabrication des cuillères. Dans les inventaires après décès de Place royale pour la fin du XVIIe siècle et le XVIIIe siècle, nous remarquons beaucoup de cuillères en étain et en argent pour la table. Pour la cuisine, il est fait mention de cuillères à pot en fer qui servaient à la préparation des aliments.

- En 1676, François Bissot de la Rivière, bourgeois, habitant la maison Dumont, a *"5 fourchettes et 4 cuillères le tout d'argent"*. A.N.Q.Q. (Becquet 27.04.1676)

- En 1710, dans la maison Chevalier, J. B. Soulard armurier, possède *"une vieille cuillère à pot... sept cuillères et sept fourchettes le tout d'argent... six cuillères (*d'argent*)..."*. A.N.Q.Q. (Rivet 23.07.1710)

- En 1722, Marguerite Poulin, veuve de Jean Amiot, maître-serrurier, avait *"2 cuillères à pot dont une petite de cuivre et l'autre de fer... 6 cuillères d'étain..."*. A.N.Q.Q. (J. C. Louet 01.06.1722)

Ce dernier exemple est le seul où il y a une mention de cuillère en cuivre. Cependant, on a trouvé dans les latrines de la maison Perthuis une cuillère de service en cuivre qui daterait de la première moitié du XVIIIe siècle (fig. 64).

Pour les cuillères, le matériau est utilisé pour déterminer le type d'artisan. Les cuillères en argent sont fabriquées par l'orfèvre et souvent elles portent le poinçon du maître, celles en étain sont fabriquées par le potier d'étain ou simplement moulées par un fondeur de cuillères qui se promène de village en village. Au XIXe siècle, les ustensiles sont presque tous fabriqués par les manufactures de coutellerie dont la plupart ont été fondées par des orfèvres. Avec l'industrialisation, on expérimente et crée de nouveaux alliages ainsi que de nouvelles techniques de fabrication.

Cependant, nous allons voir de plus près comment les cuillères d'étain pouvaient être fabriquées au XVIIIe siècle. Cette méthode de fabrication a été décrite en détail par Pierre Salmon en 1788 dans son ouvrage L'Art du Potier d'étain (Salmon 1788: 139-142).

La technique que nous allons décrire pour les cuillères est la même que pour les fourchettes en étain qui compte quatre opérations bien distinctes. La première opération est la composition de l'alliage, la seconde opération s'appelle la fonte et le jetage. Pendant que l'alliage fond sur les feux de forge, les ouvriers préparent les moules, puis on y coule le métal en fusion. Ensuite, on démoule et on laisse refroidir la cuillère ou la fourchette.

La troisième opération comprend l'apprêtage et le grattage. Il s'agit d'enlever le jet de coulée et de passer à la râpe l'ustensile. Ensuite, on gratte la cuillère: cette opération a pour but d'enlever le feu, c'est-à-dire la couleur que prend le métal en refroidissant (Salmon 1788: 140). La quatrième opération est le polissage qui donne à l'objet son lustre final.

4.5.3 CLASSIFICATION FORMELLE

Comme pour les autres ustensiles, nous avons classifié les cuillères selon la méthode employée par Stone à Fort Michilimackinac. Cependant, la collection de Place royale représente surtout des spécimens des XIXe et XXe siècles, nous avons donc dû adapter la méthode de Stone en créant de nombreuses séries notamment à cause de la diversité des matériaux rencontrés. Les cuillères ont été classifiées par séries, types et variétés.

Les *séries* se distinguent par les différents métaux de fabrication: étain, fer, cuivre, argent. Comme la majorité des cuillères d'étain sont incomplètes, la classification de cette série (SA) est divisée en deux parties: tige et cuilleron. Ainsi les *types* de tiges et de cuillerons sont distingués selon leur forme générale. La *variété* est caractérisée par

le décor et/ou par des différences mineures de formes. Les marques du manufacturier qui ont été notées sur plusieurs cuillères sont définies comme attributs descriptifs.

On peut constater que la classification formelle des cuillères que Stone a développée est très élémentaire. Si elle convenait pour sa collection du XVIIIe siècle, elle manque beaucoup d'articulation pour une collection du XIXe et du XXe siècles où, facilitées par la technologie, les formes se multiplient à l'infini ainsi que les matériaux.

4.5.4 DESCRIPTION DES VARIÉTÉS

SA Etain

T1 Cuilleron en étain large et allongé (fig. 53)

Va: Une queue-de-rat (fig. 53a-b)

Vb: Sur le dos du cuilleron, extension de la tige qui se termine carrée (fig. 53c).

Vc: Aucun décor sur le dos (fig. 53d-e)

Vd: Sur le dos du cuilleron, goutte simple (fig. 53f)

T3 Petit cuilleron allongé sans queue-de-rat (fig. 54)

T4 Petite cuillère complète (fig. 55)

Va: Cuilleron ovale, éperon, tige et spatule (fig. 55a-b)

Vb: Cuilleron en forme d'oeuf (fig. 55c).

Vc: Cuilleron à forme ronde (fig. 55d).

Vd: Cuillère à sucre. Cuilleron en forme de goutte (fig. 55e-f).

T5 Cuilleron ovale et allongé. Tige mince qui élargit en spatule mince courbée vers le bas (fig. 56).

Va: Goutte simple.

Catégorie 1:

Spatule de manche très abîmée (fig. 57).

SB Fer

T1 Petite cuillère en fer complète (fig. 58).

Va: Cuilleron ovale, éperon, tige et spatule courbée vers le haut.

T2 Grande cuillère de service. Cuilleron ovale, spatule ronde percée d'un trou (fig. 59).

SC Cuivre

T1 Cuilleron en forme d'oeuf. Petite tige et spatule ronde courbée vers le haut (fig. 60).

T3 Cuilleron en forme d'oeuf. Petite cuillère avec éperon, tige et spatule courbée vers le bas avec une loupe (fig. 61).

T4 Petite cuillère au cuilleron ovale. Spatule en forme de violon (fig. 62).

T5 Grosse cuillère à cuilleron en forme d'oeuf. Eperon, tige mince et spatule courbée vers le haut avec boucle (fig. 63).

T6 Longue cuillère de service. Cuilleron ovale et peu profond. Tige mince décorée de motifs de roues en creux (fig. 64).

SD Argent

T1 Petite cuillère. Cuilleron en forme d'oeuf; éperon, tige mince et spatule courbée vers le bas (fig. 65).

Va: Goutte simple sur le cuilleron (fig. 65a).

Vb: Queue-de-rat sur le cuilleron (fig. 65b).

T2 Petite cuillère à cuilleron ovale. Tige mince qui s'élargit en spatule ronde courbée vers le haut. (fig. 66).

Va: Sans décor (fig. 66a)

Vb: Queue-de-rat sur le cuilleron (fig. 66b)

T3 Grosse cuillère à cuilleron ovale avec tige sans éperon et spatule désaxée à bout rond courbé vers le haut (fig. 67).

Va: Décor en arrière de la spatule et goutte simple sur le cuilleron.

T4 Cuillère à cuilleron ovale en forme d'oeuf. Tige qui élargit en spatule à bout pointu courbé vers le haut (fig. 68)

Va: Sans décor (fig. 68a-b)

Vb: Spatule courbée vers le bas. Décor de lignes brisées autour du manche (fig. 68c)

Catégorie 1:

Cuilleron en forme d'oeuf. Eperon pointu sur la tige (fig. 69).

SE Nickel plaqué argent

T1 Cuilleron ovale; éperon en coeur, tige et spatule à bout rond (fig. 70)

Va: Une boucle à l'arrière de la spatule.

T2 Cuilleron ovale; tige mince s'élargissant en spatule ronde (fig. 71).

Va: Décor de perles rondes autour du manche (fig. 71a-b)

Vb: Sans décor sur le manche (fig. 71c)

T3 Cuilleron ovale; tige s'élargissant en spatule à bout pointu (fig. 72)

Va: Décor de fleurs sur la spatule.

T4 Cuilleron ovale; tige s'élargissant en spatule triangulaire (fig. 73)

Va: Décor de feuilles et de lignes.

SF Cuillère en os

T1 Cuilleron long de forme ovale; tige mince et spatule ronde (fig. 74)

Va: Sans décor.

T2 Cuilleron ovale, tige mince et spatule au bout rond (fig. 75).

Va: Sans décor (fig. 75a)

Vb: Petit éperon sur la tige (fig. 75b)

Vc: Spatule décorée de lignes droites incisées (fig. 75c).

SG Métal inconnu, plaqué argent

T1 Tige mince qui élargit à la spatule, bout carré. (fig. 76)

Va: Cuilleron rond et gros. Motif décoratif de fleurs (fig. 76a).

Vb: Cuilleron rond et petit (fig. 76b).

Vc: Cuilleron ovale et petit (fig. 76c).

Vd: Cuilleron ovale et large (fig. 76d).

T2 Tige mince élargissant à la spatule, bout pointu. Cuilleron en forme d'oeuf (fig. 77).

Va: Décor de feuilles.

SH Métal inconnu

T1 Cuilleron ovale; éperon, tige mince et spatule désaxée à bout rond (fig. 78).

Va: Sans décor (fig. 78a).

Vb: Goutte simple au dos du cuilleron et boucle au dos de la spatule (fig. 78b-c-d).

Vc: Cuilleron rond et petit (fig. 79).

T2 Cuilleron ovale; tige élargissant en spatule à bout rond (fig. 80).

Va: Décor de lignes brisées le long du manche (fig.80a)

Vb: Ligne incisée qui fait le tour du manche. Fleur et feuille sur la spatule (fig. 80b-c).

Vc: Lignes entrecroisées, bout de la spatule triangulaire, ornée de fleurs et d'ovales (fig. 80d).

Catégorie 1:

Cuilleron seul avec éperon et bout de tige (fig. 81).

SI Plastique

T1 Cuilleron ovale; manche en forme de chien (fig. 82).

T2 Manche d'une cuillère à boisson (fig. 84).

4.5.5 DATATION DES CLASSES

SA, T1: (fig. 53)

Six exemplaires de ce modèle de cuillères proviennent de quatre maisons: St-Amant (fig. 53b), Estèbe (fig. 53 a-f), Boisseau (fig. 53c-e) et Pagé-Quercy (fig. 53d). Deux cuillères viennent des latrines de la maison Estèbe datées 1755-1810; deux cuillères viennent de la maison Boisseau, l'une a été trouvée dans les latrines qui datent de 1761-1810 et l'autre dans un puits désaffecté et comblé avant 1850; une cuillère a été trouvée dans une couche de la fin du XIXe siècle de la maison Pagé-Quercy[1]; la dernière cuillère a été trouvée dans la maison St-Amant sur laquelle aucun rapport archéologique n'a été fait (F. Picard 1979: 3).

Ce modèle de cuillères semble avoir eu une longue période d'utilisation. En effet, on les rencontre à la

(1) Nous ignorons à quel type de couche nous avons affaire.

Fig. 53 Cuillères SA, T1

b) 1 QU 2125 SOND-25

f) 132 QU 6B4-287

c) 133 QU 4C3-618

e) 133 QU 1A7-752

d) 134 QU 7A2-63

a) 132 QU 6B4-286

Fig. 54 Cuillère SA, T3

132 QU 6B4-247

53

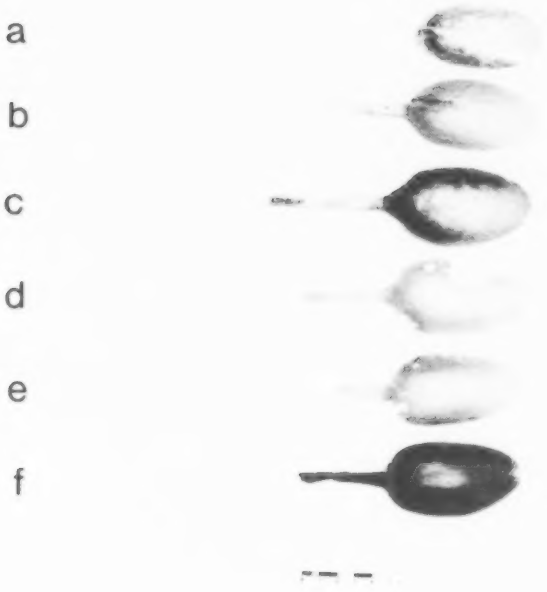

54

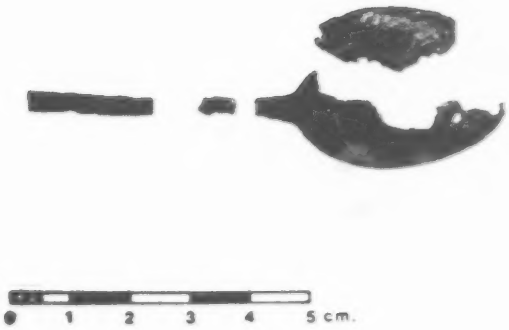

fin du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe siècle. Il est possible que ce modèle soit apparu au tournant du XIXe siècle. Cependant, pour Stone, ce modèle de cuillère daterait du troisième quart du XVIIIe siècle (Stone 1974: 183).

SA, T3: (fig. 54)

L'unique exemplaire de ce modèle fut trouvé dans la maison Estèbe. Cependant, nous ne possédons aucune information sur le contexte archéologique et il nous est impossible de le dater.

SA, T4: (fig. 55)

Nous possédons six exemplaires de cette classe distribués dans trois maisons: Boisseau (fig. 55b-c-d), Pagé-Quercy (fig. 55a) et Paradis (fig. 55e-f). Une cuillère de Pagé-Quercy vient d'un dépôt d'auberge du XIXe siècle. Trois cuillères ont été trouvées dans un puits de la maison Boisseau, désaffecté et comblé avant 1850 (F. Picard et R. Renaud 1974: 12-15). Enfin, les deux dernières cuillères proviennent de la maison Paradis dont une trouvée dans la cour au niveau d'un plancher du XIXe siècle.

On peut penser que ce modèle de cuillères se rencontre à Place royale surtout au début du XIXe siècle.

Fig. 55 Cuillères SA, T4

a) 134 QU 2A3-51

b) 133 QU 4C3-619

c) 133 QU 4C3-751

d) 133 QU 4C3-617

e) 1 QU 2153 IIIF3 - 1971

f) 1 QU 2153 IIIE - 1970

Fig. 56 Cuillère SA, T5

1 QU 2212 II A1-74

55

a

b

c

d

e

f

56

SA, T5: (fig. 56)

Un seul spécimen trouvé dans la maison Gaillard-Soulard qu'il nous est impossible de dater vu l'absence de renseignements (F. Picard 1979: 20).

SA, Cat. 1: (fig. 57)

Une cuillère provenant de la maison Maheu où aucune véritable fouille n'a eu lieu; aucun contexte archéologique qui puisse nous permettre de dater cette cuillère (F. Picard 1979: 25).

SB, T1: (fig. 58)

Une cuillère venant du remplissage du marché Finlay daté de 1840. C'est donc un modèle de cuillère qui pourrait se rencontrer dans la première moitié du XIXe siècle (F. Picard 1976).

SB, T2: (fig. 59)

Une cuillère trouvée dans la maison Gervais Beaudoin dont nous ne possédons pas le contexte archéologique. Il nous est impossible de la dater.

SC, T1: (fig. 60)

Nous avons deux exemplaires de ce modèle. Ils ont été trouvés dans l'aire I de la maison Dupond-Renaud qui date de la seconde moitié du XIXe siècle (F.D. Picard 1974).

Fig. 57 Manche de cuillère SA, Cat. 1

1 QU 2293-35 IM1-36

Fig. 58 Cuillère SB, T1

1 QU 2131 I1-4

57

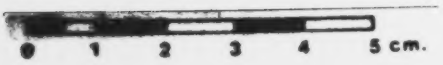

58

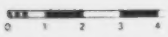

Fig. 59 Cuillère SB, T2

1 QU 2128 IB-47

Fig. 60 Cuillères SC, T1

a) 1 QU 2130 IF2 - 1846

b) 1 QU 2130 IE2 - 1826

59

60

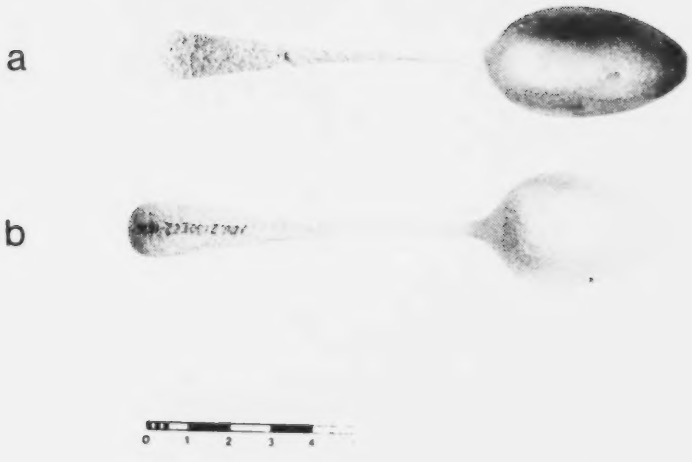

SC, T3: (fig. 61)

Une cuillère trouvée dans la couche de remplissage du marché Finlay datée de 1840. Ce modèle de cuillère pourrait être de la première moitié du XIXe siècle.

SC, T4: (fig. 62)

Une cuillère provenant de l'aire I de la maison Dupond-Renaud datée de la seconde moitié du XIXe siècle.

SC, T5: (fig. 63)

Une cuillère qui a été trouvée dans la maison Marchand sur laquelle il n'y a pas de rapport de fouilles. On y a cependant trouvé un dépôt de vaisselle du XIXe siècle. (F. D. Picard 1979: 15).

SC, T6: (fig. 64)

Une seule cuillère de ce modèle, trouvée dans les latrines de la maison Perthuis datées de 1682-1760. On y a trouvé un gobelet en faïence de Delft de la première moitié du XVIIIe siècle et de la faïence anglaise du deuxième quart du XVIIIe siècle (M. Villemaire 1978:27-30). Il se pourrait que ce modèle de cuillère date de la première moitié du XVIIIe siècle.

SD, T1: (fig. 65)

Nous avons deux exemplaires venant de deux maisons: Per-

Fig. 61 Cuillère SC, T3

1 QU 2131 I2-1

Fig. 62 Cuillère SC, T4

1 QU 2130 ID2 - 1845

61

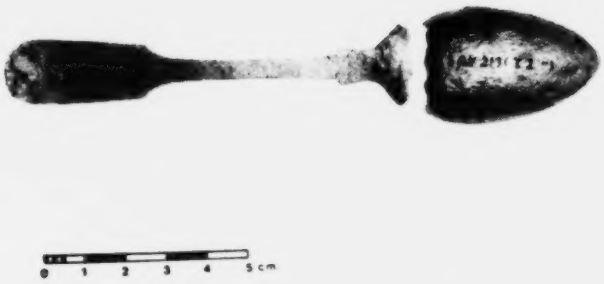

62

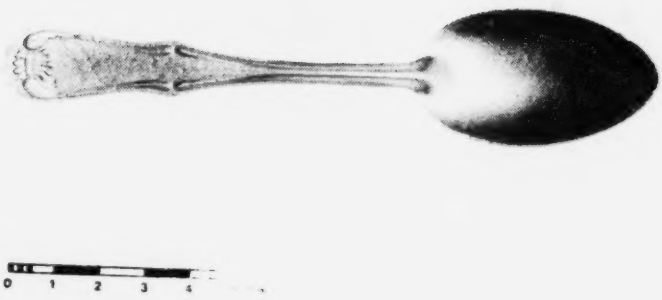

Fig. 63 Cuillère SC, T5

1 QU 2147-66

Fig. 64 Cuillère de service SC, T6

1 QU 2154 B1L2-107

63

64

thuis (fig. 65a) et Pagé-Quercy (fig. 65b). La cuillère de la maison Perthuis n'a pas de contexte précis. Cependant, nous avons pu identifier la marque d'un orfèvre de la province de Québec qui a pratiqué vers les années 1830 (Langdon 1966:111). Celle de la maison Pagé-Quercy a été trouvée dans un dépôt d'auberge du XIXe siècle. Donc, ce modèle de cuillère en argent peut se rencontrer dans la première moitié du XIXe siècle.

SD, T2: (fig. 66)

Deux spécimens ont été trouvés dans les maisons Gaillard-Soulard (fig. 66b) et Gervais Beaudoin (fig. 66a). Cependant, nous ne possédons aucun contexte archéologique pour ces cuillères et nous n'avons pu identifier leurs marques. Nous ne pouvons les dater.

SD, T3: (fig. 67)

Une seule cuillère trouvée dans les latrines de la maison Estèbe qui datent de 1755-1810. Donc, c'est un modèle qui pourrait appartenir à la fin du XVIIIe siècle et début XIXe siècle.

SD, T4: (fig. 68)

Nous possédons trois exemplaires venant de trois maisons: Charest (fig. 68b), Milot (fig 68a) et Gaillard-Soulard (fig. 68c). Dans certains cas, nous ne possédons pas de

Fig. 65 Cuillères SD, T1

a) 1 QU 2154 BIID3-124

b) 134 QU 2A3-52

Fig. 66 Cuillères SD, T2

a) 1 QU 2128 I03-45

b) 1 QU 2212 IIA1-76

65

a

b

66

a

b

Fig. 67 Cuillère SD, T3

132 QU 6B4-1188

Fig. 68 Cuillères SD, T4

a) 1 QU 2150 Voûte-375

b) 1 QU 2126-120

c) 1 QU 2212 IIA1-75

67

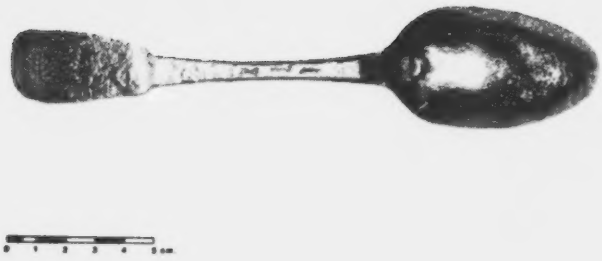

68

a

b

c

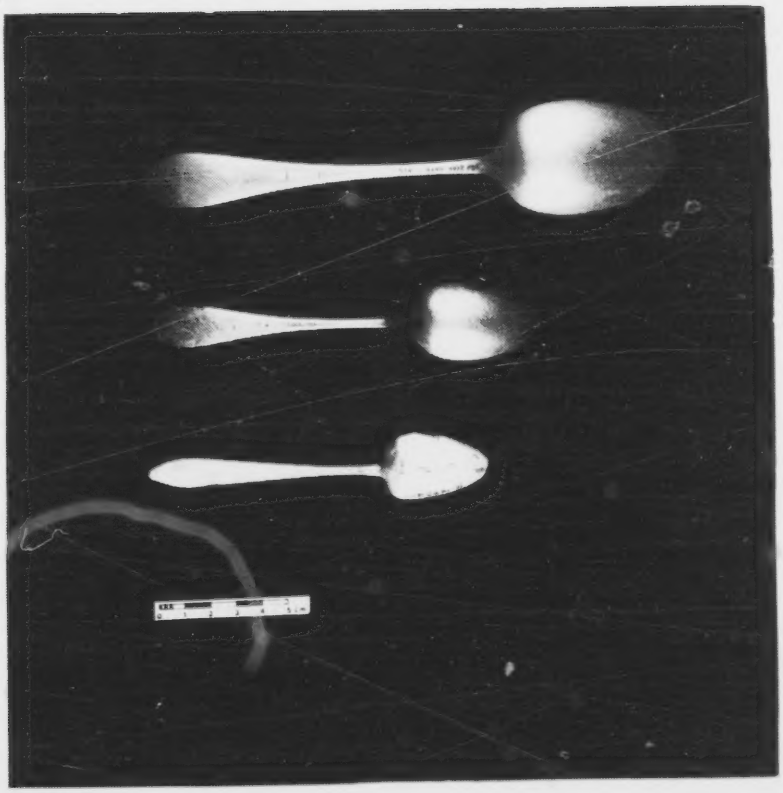

de contexte archéologique (Charest, Milot) alors que pour l'autre maison, nous n'avons pas de renseignements précis sur le contexte. Il nous est donc impossible de dater ce modèle de cuillère par l'approche archéologique. Par contre le spécimen de la maison Gaillard-Soulard possède une marque de fabrication; les orfèvres canadiens ont pratiqué au XIXe siècle (Langdon 1966).

SD, Cat. 1: (fig. 69)

Un seul exemplaire trouvé dans la maison Le Picart sur laquelle il n'y eut aucun rapport archéologique (F. Picard 1979: 15).

SE, T1: (fig. 70)

Les quatre exemplaires de ce modèle viennent de trois maisons: Leber (fig. 70a-d), Charest (fig. 70b) et G. Beaudoin (fig. 70c). La cuillère de la maison G. Beaudoin possède une marque que nous avons pu identifier et dater. Elle a été fabriquée par la "Toronto Silver Plate Co." entre 1882 et 1914. Les deux cuillères de la maison Leber ont été fabriquées par la "Nevada Nickel Silver" et enfin la dernière qui vient de la maison Charest a été fabriquée par "Rogers Nickel Silver". Heureusement, il y avait ces marques car il n'y a aucun rapport de fouilles sur les maisons dans lesquelles elles ont été trouvées. Malgré le peu de renseignements que

Fig. 69 Cuillère SD, Cat. 1

1 QU 2148-318

Fig. 70 Cuillères SE, T1

a) 1 QU 2129-103

b) 1 QU 2127 COUR EXT-249

c) 1 QU 2127 COUR EXT-248

d) 1 QU 2126-126

69

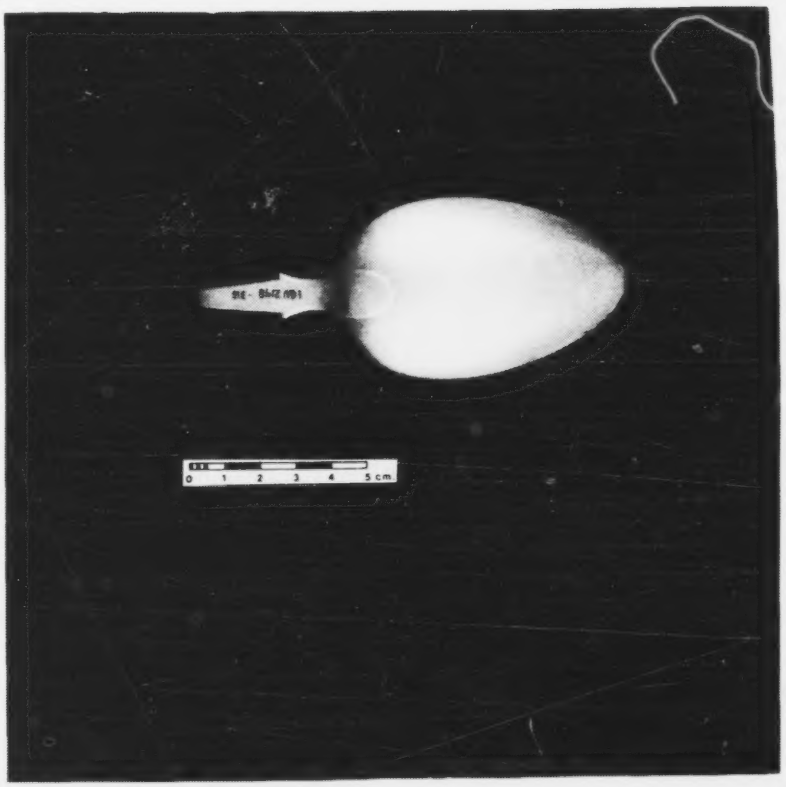

70

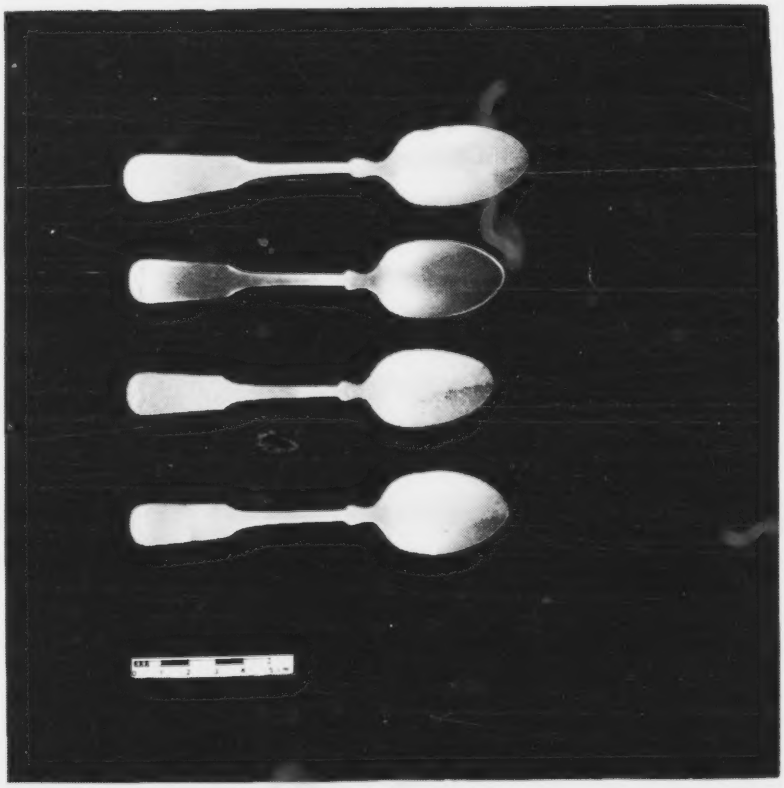

nous possédons, on peut déduire que ce modèle de cuillères apparaît à la fin du XIXe siècle, mais se rencontre aussi au début du XXe siècle.

SE, T2: (fig. 71)

Il y a trois spécimens de ce modèle qui proviennent de deux maisons: Charest (71b-c) et L. Beaudoin (fig. 71a). Malheureusement, nous n'avons pas le contexte archéologique et il nous est impossible de dater ce modèle.

SE, T3: (fig. 72)

Une seule cuillère a été trouvée dans la maison Amiot; nous n'avons pas le contexte archéologique. Cette cuillère a été fabriquée par la "Rogers Nickel Silver".

SE, T4: (fig. 73)

Nous avons une cuillère de ce modèle trouvée dans la maison Leduc: aucun rapport archéologique. Les artefacts trouvés sont du XIXe siècle (F. Picard 1979: 23). Cette cuillère a été fabriquée par "Oxford Silver Plate", de plus, les lettres E.P.N.S. nous indiquent qu'elle est postérieure à 1850.

SF, T1: (fig. 74)

Deux spécimens ont été trouvés dans la cour de la maison Paradis, plus précisément au niveau d'un plancher du

Fig. 71 Cuillères SE, T2

a) 1 QU 2129-105

b) 1 QU 2126-119

c) 1 QU 2126-118

Fig. 72 Cuillère SE, T3

1 QU 2277 I01-34

71

a

b

c

72

Fig. 73 Cuillère SE, T4

1 QU 2288-5

Fig. 74 Cuillères SF, T1

a) 1 QU 2153 IIIF3 - 1973

b) 1 QU 2153 IIIF3 - 1955

73

74

a

b

XIXe siècle. On daterait ce modèle du début du XIXe siècle grâce aux autres artefacts.

SF, T2: (fig. 75)

Deux maisons ont fourni trois exemplaires: Maheu (fig. 75 a) et Paradis (fig. 75b-c). La cuillère de la maison Maheu n'a pas de contexte archéologique enregistré. Les deux cuillères de la maison Paradis ont été trouvées dans la cour au niveau d'un plancher du XIXe siècle. (M. Barriault 1975). Tout comme SF, T1, ce modèle de cuillère pourrait dater de la première moitié du XIXe siècle.

SG, T1: (fig. 76)

Nous comptons huit spécimens provenant de la maison Gaillard-Soulard. Ces cuillères portent la marque "Toronto, Niagara Falls" et datent des années 1918 (Unitt 1970: 172). Ce modèle de cuillère est donc du début du XXe siècle.

SG, T2: (fig. 77)

Le seul exemplaire a été trouvé dans la maison Leduc sur laquelle il n'y a aucun renseignement archéologique (F. Picard 1979: 23). Cependant, cette cuillère porte la marque "Oneida W.M.A. Rogers". Cette compagnie fut active de 1929 à 1970; c'est donc un modèle du XXe siècle.

Fig. 75 Cuillères SF, T2

a) 1 QU 2293 - 35 IQ1-33

b) 1 QU 2153 IIIF3-1972

c) 1 QU 2153 IIIU3-1956

Fig. 76 Cuillères SG, T1

a) 1 QU 2212 IIA1-78

b) 1 QU 2212 IIA1-81

c) 1 QU 2212 -91

d) 1 QU 2212 IIA1-79

1 QU 2212 IIA1-77

75

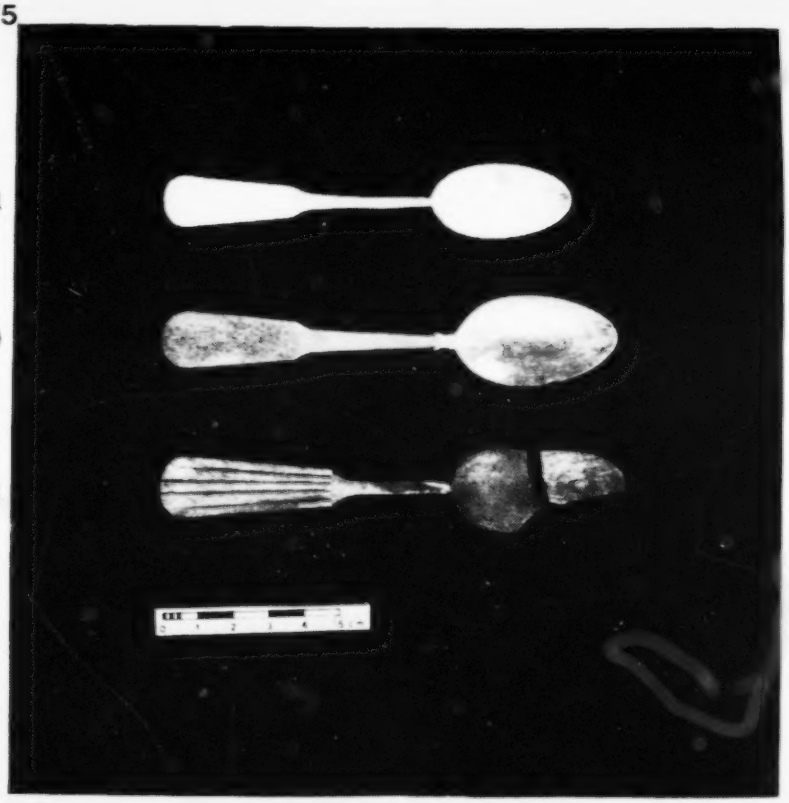

76

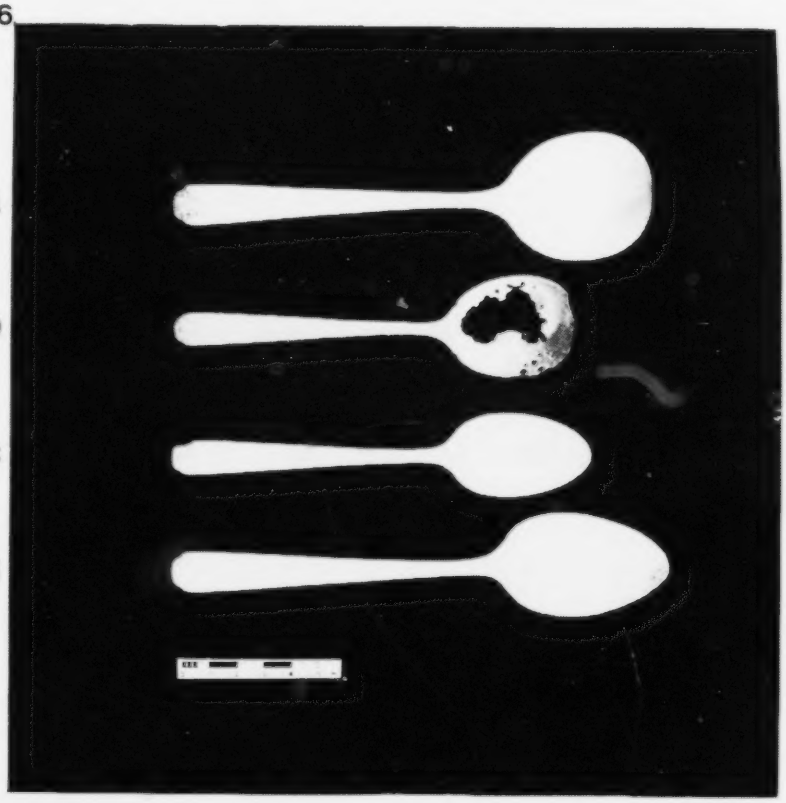

Fig. 77 Cuillère SG, T2

1 QU 2288-3

Fgi. 78 Cuillères SH, T1

a) 134 QU 2A2-58

d) 1 QU 2147-54

c) 1 QU 2129-106

b) 1 QU 2147-55

77

78

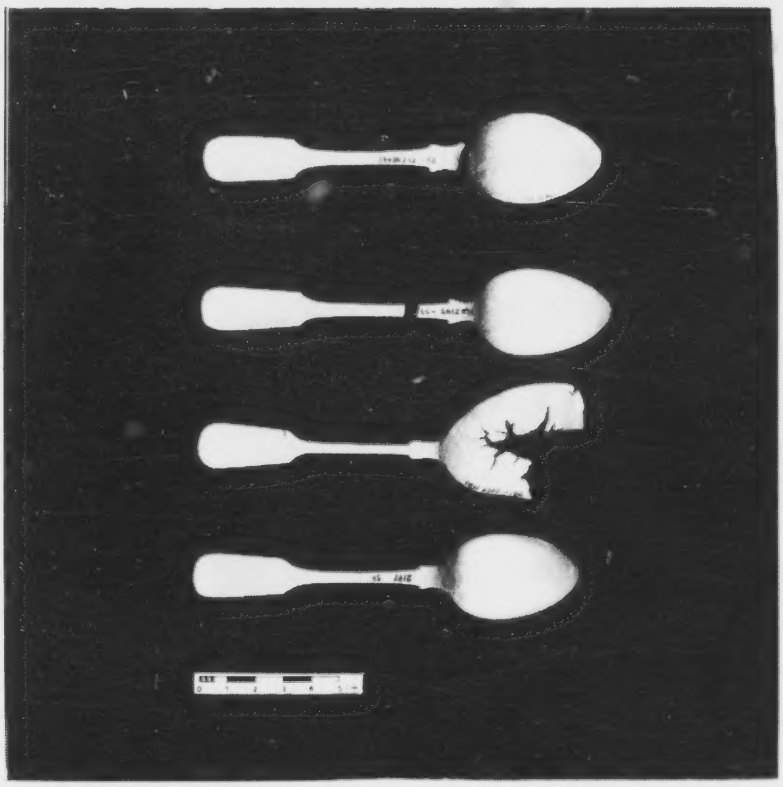

SH, T1: (fig. 78 et 79)

Pour ce modèle, il y a cinq exemplaires provenant de trois maisons: L. Beaudoin (fig. 78c), Marchand (fig. 78 b-d) et Pagé-Quercy (fig. 78a). Une autre cuillère vient de la Batterie Royale (fig. 79), mais cette dernière n'a pas de contexte archéologique enregistré. La cuillère de la maison Pagé-Quercy vient du dépôt d'une auberge datée du XIXe siècle (Renaud 1976: 8). Les autres cuillères des maisons Marchand et Beaudoin sont sans contexte archéologique noté. Cependant, d'après les autres artefacts trouvés dans ce dépôt d'auberge, nous pouvons penser que ce modèle date du début du XIXe siècle.

SH, T2: (fig. 80)

Ce modèle est représenté par quatre cuillères provenant d'autant de maisons: Leduc (fig. 80b), Gaillard-Soulard (fig. 80a), L. Beaudoin (fig. 80d) et Panet (fig. 80c). Pour les trois premières maisons, nous n'avons aucun contexte archéologique, quant à la cuillère de la maison Panet elle a été trouvé dans une couche au-dessus d'un plancher datant de 1815 (Barriault 1976). De plus, la compagnie "Hartford, W. M. Rogers MFG Co." a commencé ses activités en 1865 aux Etats-Unis pour venir établir une succursale à Niagara Falls en 1905 (Unitt 1970: 61 et 85). Ce modèle semble donc courant dans la seconde

Fig. 79 Cuillère SH, T1

BAT ROY - 11

Fig. 80 Cuillères SH, T2

a) 1 QU 2212 IIA1-83

b) 1 QU 2288-4

c) 1 QU 2155 IA2-6

d) 1 QU 2129-104

79

80

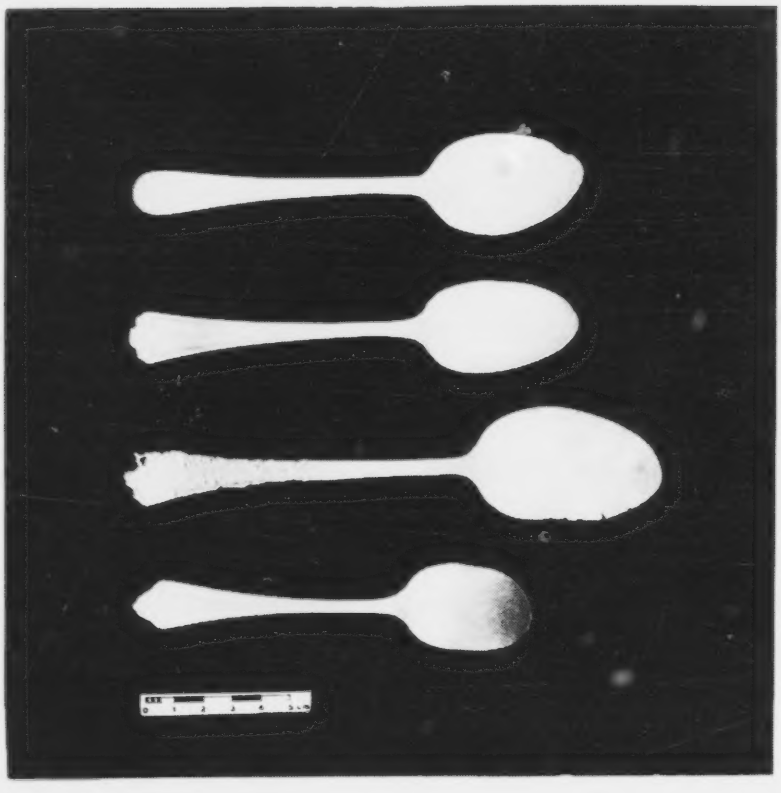

moitié du XIXe siècle.

SH, Cat. 1: (fig. 81)

Deux cuillères incomplètes venant de la maison Dumont (fig. 81a) et Marchand (fig. 81b). Nous ne possédons aucun contexte archéologique et il nous est impossible de les dater.

SI, T1: (fig. 82)

Une cuillère d'enfant a été trouvée dans la maison Panet dans une couche datée de la seconde moitié du XIXe siècle. Cependant, le manche en forme de chien est fait de plastique et comme nous ne connaissons pas sa composition, nous ne pouvons la dater de façon précise. En effet, certains plastiques ont fait leur apparition dans la seconde moitié du XIXe siècle, mais ils ont été surtout exploités à partir des années 1940 (Pascal 1970: 27-42).

SI, T2: (fig. 84)

Un manche de cuillère à cocktail en plastique et marqué: Château Frontenac. Elle provient de la maison Dunière, d'un puits du début du XIXe siècle. On peut la considérer comme une intrusion du XXe siècle...

Fig. 81 Cuillères SH, Cat. 1

b) 1 QU 2147-59

a) 1 QU 2149-95

Fig. 82 Cuillère SI, T1

1 QU 2155 IB2-7

81

a

b

82

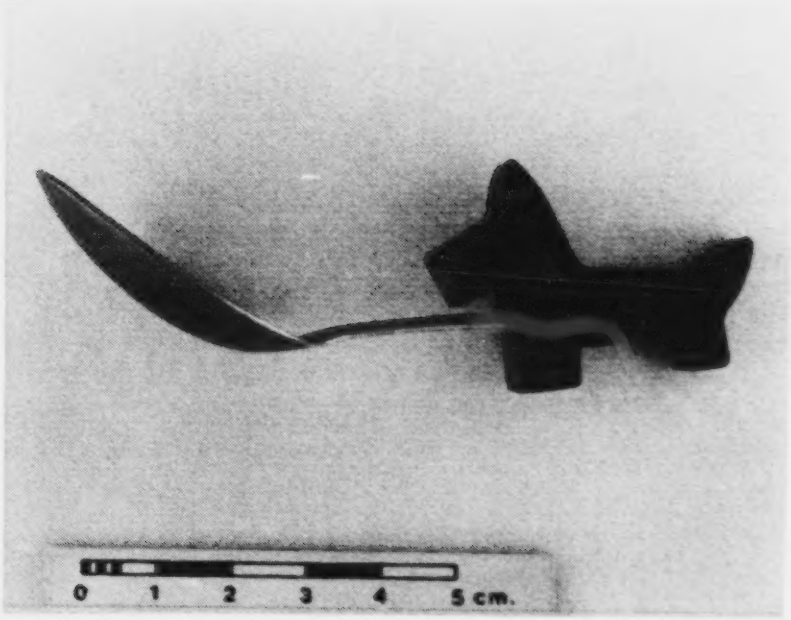

Fig. 83 Cuillère SI, T1

1QU 2155 IB-7

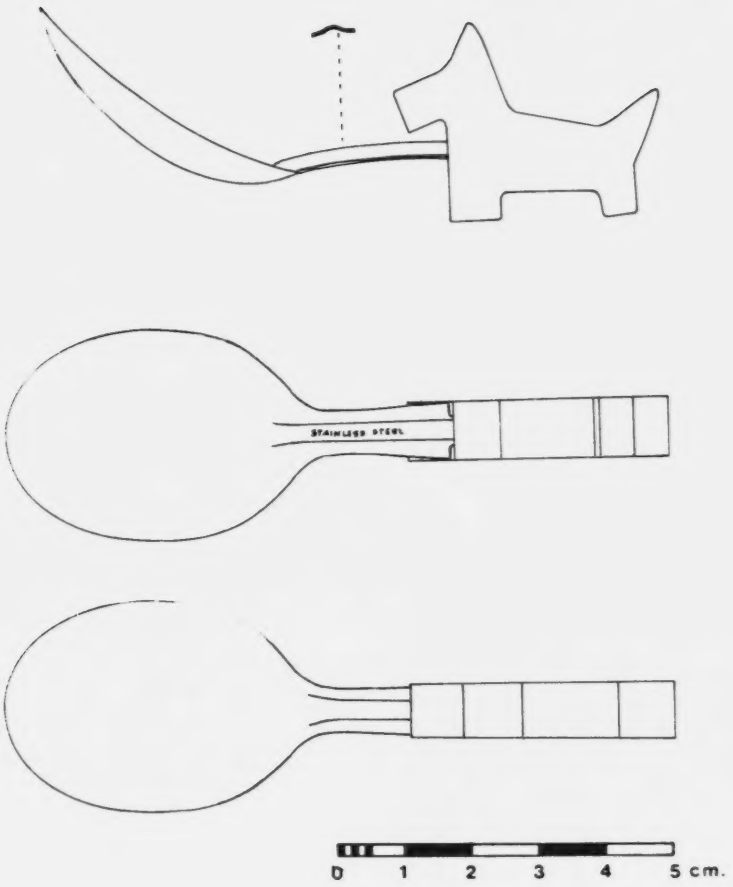

fig. 83

Fig. 84 Manche de cuillère SI, T2

1 QU 2152 IIY2-69

84

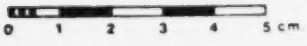

Fig. 85 Cuillères à sucre

a) 133QU 4C3-617

SA, T4

b) 1QU 2153-IIIF3-1971

SA, T4

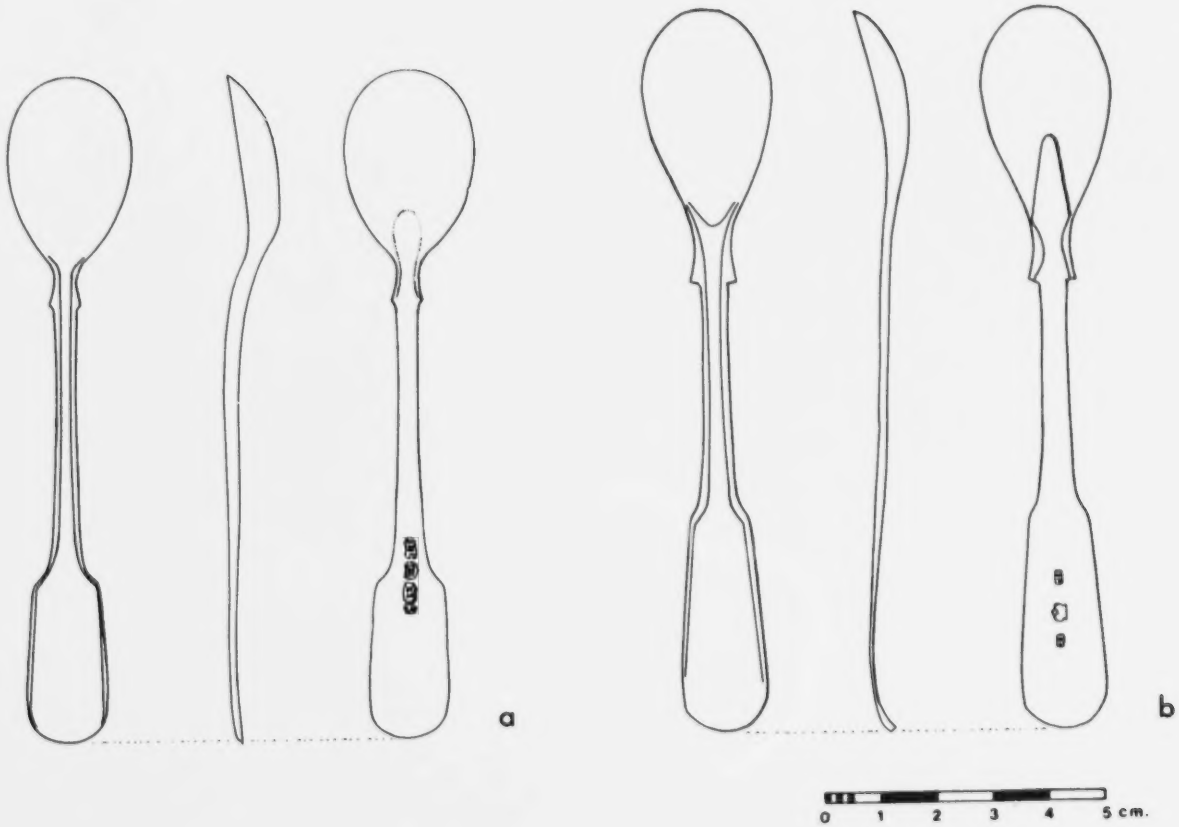

fig. 85

Fig. 86 Petites cuillères en argent

a) 1QU 2147-66

SC, T5

b) 132QU 6B4-1188

SD, T3

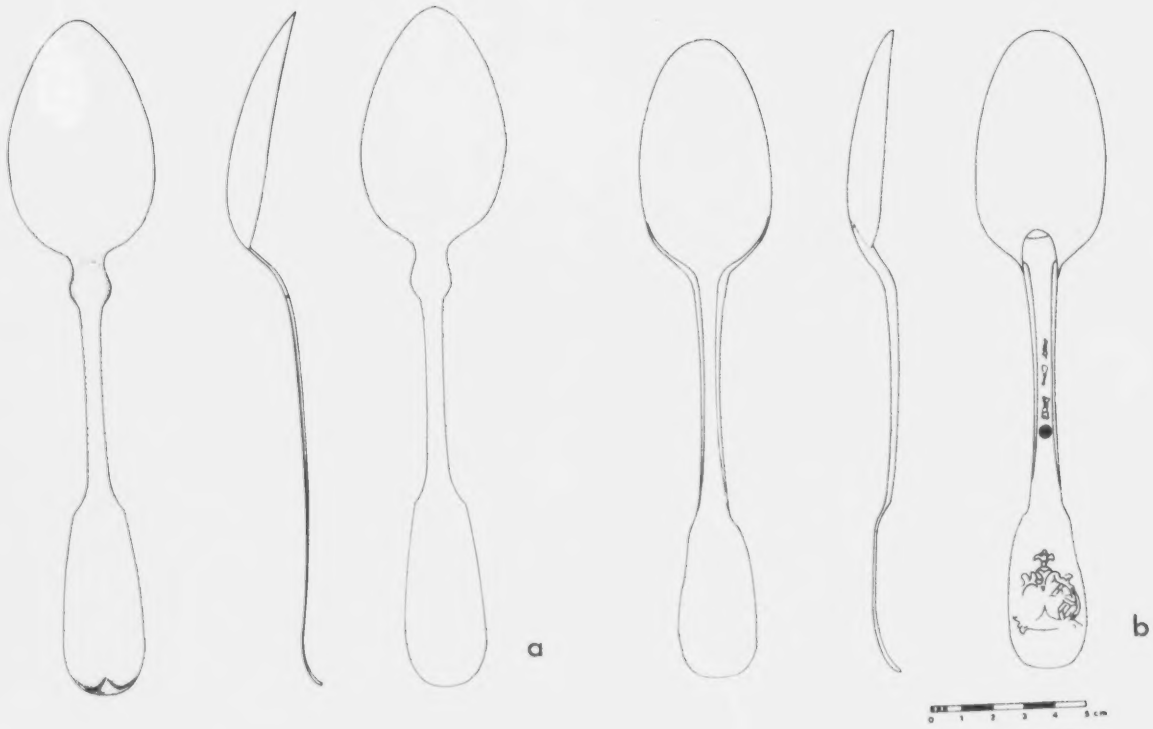

fig. 86

Fig. 87 Petites cuillères

a) 1QU 2153-IIIF3-1973

SF, T1

b) 1QU 2293-35 1Q1-33

SF, T2

c) 1QU 2153-IIIF3-1972

SF, T1

d) 1QU 2153 IIIU3-1956

SF, T1

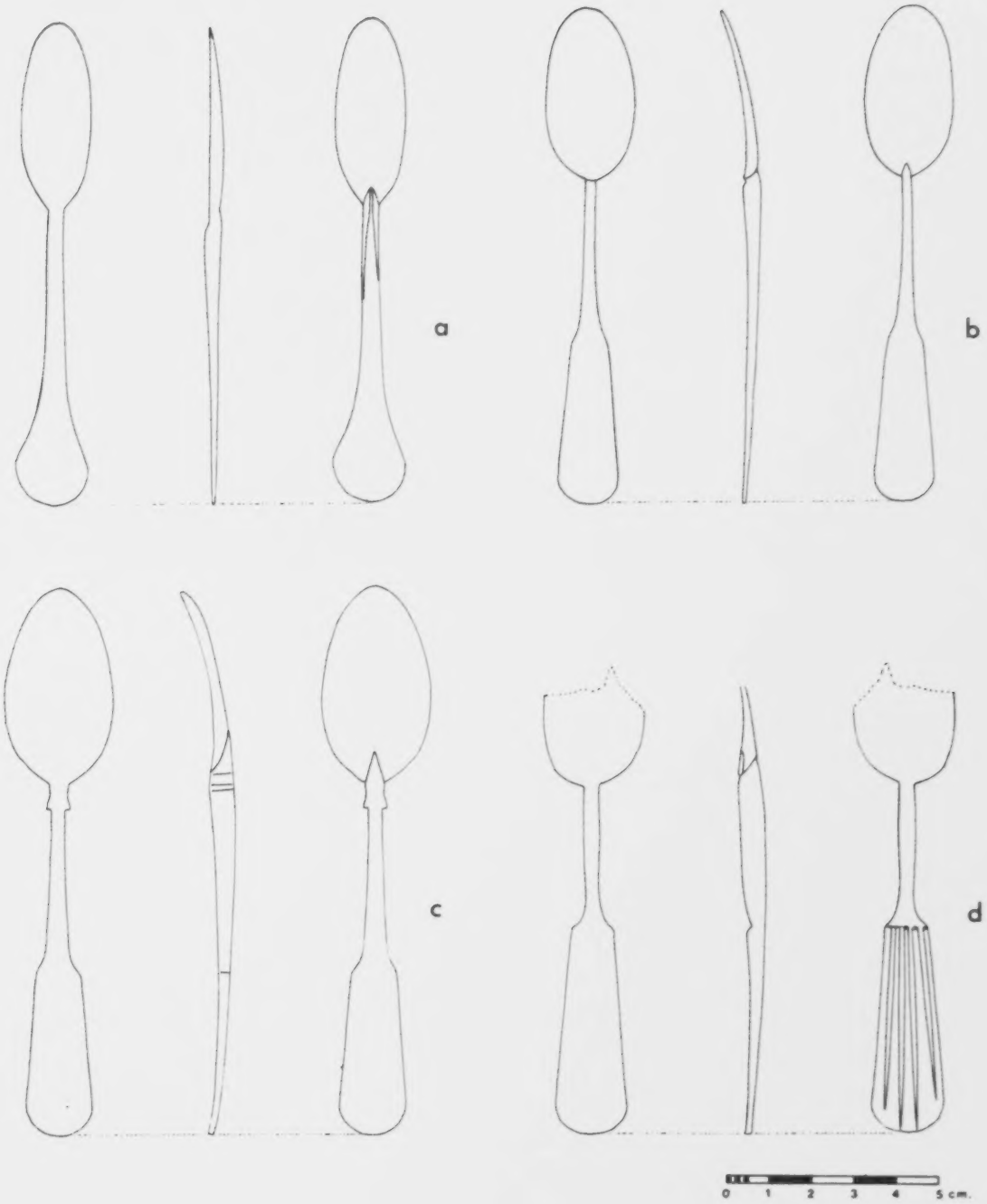

fig. 87

Fig. 88 Petites cuillères

a) Batterie royale - 11

SH, T1

b) 134QU 2A3-52

SD, T1

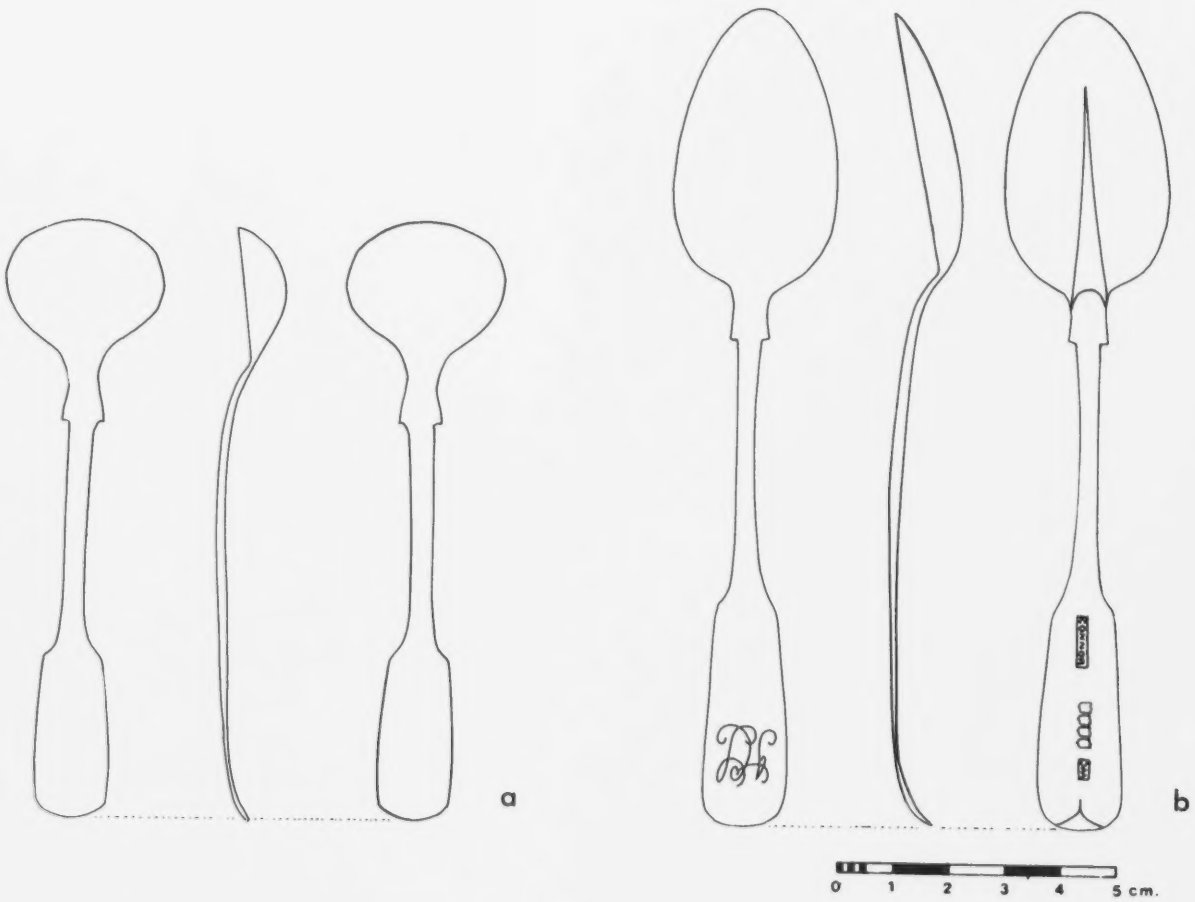

fig. 88

TABLEAU 7: Distribution des cuillères de Place royale par siècles et catégories.

DATATION / Catégorie	1 ière moitié XVIIIe	Fin XVIIIe Début XIXe	Début XIXe	1 ière moitié XIX e	XIXe siècle	2ième moitié XIXe	Fin XIXe Début XXe	Début XXe	XXe siècle	Indéterminé	TOTAL
SA T1					6						6 /8.82%
SA T3										1	1 /1.47%
SA T4			6								6 /8.82%
SA T5										1	1 /1.47%
SA Cat 1										1	1 /1.47%
SB T1				1							1 /1.47%
SB T2										1	1 /1.47%
SC T1						2					2 /2.94%
SC T3				1							1 /1.47%
SC T4						1					1 /1.47%
SC T5										1	1 /1.47%
SC T6	1										1 /1.47%
SD T1				2							2 /2.94%
SD T2										2	2 /2.94%
SD T3		1									1 /1.47%
SD T4										3	3 /4.41%
SD Cat 1										1	1 /1.47%
SE T1							4				4 /5.88%
SE T2										3	3 /4.41%
SE T3										1	1 /1.47%
SE T4										1	1 /1.47%
SF T1			2								2 /2.94%
SF T2				3							3 /4.41%
SG T1								8			8 /11.76%
SG T2									1		1 /1.47%
SH T1			5								5 /7.35%
SH T2						4					4 /5.88%
SH Cat 1										2	2 /2.94%
SI T1									1		1 /1.47%
SI T2										1	1 /1.47%
TOTAL	1 1.47%	1 1.47%	13 19.11%	7 10.29%	6 8.82%	7 10.29%	4 5.88%	8 11.76%	2 2.94%	19 27.94%	68 100%
	2/94										
	15 : 22.05%										
	2/94										
	6 : 8.82%										
	9 : 13.23%										
	9 : 13.23%										
	5/7.35										
	9/13.23%										
	11: 16.17%										
	2/2.94										
											100%

4.5.6 ANALYSE FORMELLE

A l'examen du tableau montrant la distribution par siècles et catégories des cuillères de Place royale (tableau 7), nous nous rendons compte qu'il y a très peu d'exemplaires du XVIIIe siècle: deux seulement (3%). Cette absence de cuillères du XVIIIe siècle et du XVIIe siècle peut s'expliquer de diverses façons. D'après les inventaires après décès relatifs à Place royale, nous avons vu qu'il y avait beaucoup de cuillères en étain et en argent. Or nous savons qu'à l'époque, ces deux métaux étaient réutilisés continuellement. L'argent liquide étant rare, les gens transformaient leur richesse en objets d'argenterie. C'était à la fois une manière de se donner du prestige social et aussi une façon de se constituer des réserves d'argent liquide en cas de coup dur. Ainsi, lors de problèmes économiques et en temps de crise, on refondait l'argenterie de famille pour avoir du liquide à sa disposition. Et lorsque la situation redevenait normale, on ramassait les pièces de monnaie en argent pour les porter à l'orfèvre qui les transformait en ustensiles et en vaisselle de table (Genêt, Vermette, Décarie-Audet 1974: 24).

Cette opération était rendue difficile à réaliser au XIXe siècle à cause de l'apparition de nouvelles technologies qui permettaient de plaquer en argent différents métaux,

de l'invention de nouveaux alliages et de la production industrielle dans la coutellerie. La production était diversifiée et peu dispendieuse. Une nouvelle catégorie de gens achetait de l'argenterie. Elle était accessible à beaucoup plus de bourses, mais non réutilisable comme autrefois.

En ce qui touche l'étain, il y a deux principales raisons qui font qu'on en retrouve peu dans les couches des XVIIe et XVIIIe siècles. Comme l'argent, il était réutilisé à cause de la facilité de le refondre. Lors du bris d'objets, on le fondait pour en refaire de nouveaux. Les gens récupéraient le vieil étain pour le porter à l'étameur du coin ou encore ils attendaient le fondeur de cuillère qui passait à la belle saison. Souvent, à la maison même, on possédait un moule à cuillère et on refondait celle qui était brisée (Bernard Samson, notes de cours: déc. 1977).

La seconde raison de la rareté de l'étain sur les sites archéologiques est due à une maladie de ce métal: en effet, lorsque l'étain est soumis au froid, il s'opère une transformation moléculaire appelée la peste de l'étain. Contraint à des températures variant de moins 13^{o}C à moins 18^{o}C, le métal se boursouffle et devient granuleux; à moins 50^{o}C, il se couvre d'aiguilles cristallines et tombe en poussière (Douroff, sans date: 14). Ce qui peut expliquer que l'on

retrouve rarement des objets en étain qui auraient passé deux à trois siècles sous la terre en subissant de nombreuses variations de températures.

La seconde observation relative au tableau 7 est que 54% des cuillères proviennent d'un contexte du XIXe siècle. Nous remarquons aussi que certains modèles de cuillères ne se rencontrent qu'au XIXe siècle. C'est le cas de SA, SB, SF et SH. Cependant, il ne faut émettre d'interprétation trop hâtive, car la classification est basée sur le type de matériaux qui peuvent aussi bien être utilisés aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Pour le XXe siècle, nous avons 10 cuillères qui représentent 15% du lot de cuillères trouvées à Place royale. Ce qui demeure cependant étrange, c'est le nombre élevé de cuillères qui n'ont pu être datées, dix-neuf (28%). C'est beaucoup en comparaison avec les autres ustensiles pour lesquels nous avions réussi à limiter les classes non datées. Cette situation peut s'expliquer par le fait que très souvent les cuillères ont été trouvés en surface sur des sites grandement bouleversés où il n'y a pas eu de fouilles systématiques.

Le grand nombre de classes présentes est dû en partie au fait que nous devions déterminer à l'estimé à quel type de

matériaux nous avions affaire. Il n'a pas été possible dans le cadre de cette étude, à cause du peu de temps disponible, d'effectuer des analyses chimiques sur certaines cuillères. Il nous a donc fallu créer des classes afin d'intégrer les cuillères qui ne semblaient pas en étain, en argent, en cuivre et qui ne réagissaient pas à l'aimant qui indique la présence de fer. Nous croyons qu'il serait extrêmement intéressant de faire des analyses chimiques pour ce type d'objets et surtout pour les cuillères. En effet, en plus de connaître exactement le matériau utilisé, nous aurions une connaissance des différentes sortes d'alliages et de leur date d'apparition. Ainsi pourrions-nous faire l'étude de l'évolution technologique de la métallurgie pour les siècles qui ont précédé l'industrialisation. De même, il serait possible de suivre les étapes de cette industrialisation et d'établir ainsi une base solide de datation pour tous les objets en métal.

En procédant à cette analyse des métaux, quelques-unes des classes que nous avons établies disparaîtraient et de nouvelles se formeraient. C'est pourquoi nous considérons cette classification des cuillères comme non définitive et susceptible d'être modifiée.

Le matériau le mieux représenté sur le tableau 7 est l'étain (SA) avec 22% des cuillères. Ensuite viennent en même pour-

centage (13%), l'argent (SD), le nickel plaqué argent (SE) et le métal inconnu plaqué argent (SG). La série H (métal inconnu) représente une trop grande quantité: 16% des cuillères.

En ce qui a trait aux différentes formes rencontrées sur les cuillères, nous nous sommes aperçus que nous retrouvions pour une grande partie du XIXe siècle les même caractéristiques qu'au XVIIIe siècle. Les modification morphologiques se font sentir à la fin du XIXe siècle avec l'arrivée des produits manufacturés; nous commençons alors à voir apparaître un style de cuillère plus standardisé.

4.5.7 LISTE DES MARQUES SUR LES CUILLÈRES

SA, T4: (fig. 55b-c-d)

- 133Qu 4C3 619
- 133Qu 4C3 751
- 133Qu 4C3 617

INOYATES

SA, T6: (fig. 55f)

- 1Qu 2153 IIIE 1970

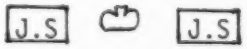

SA, T5: (fig.56)

- 1Qu 2212 IIA1 74 [H1] [H1]

SC, T1: Illisible. (Fig. 60)

SC, T3: (fig. 61)

- 1Qu 2131 I2 1 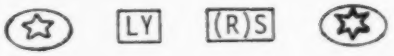 [LY] [(R)S]

SC, T4: (fig. 62)

- 1Qu 2130 ID2 1845 GERMAN SILVER 25%

SD, T1: (fig. 65)

- 1Qu 2154 BIID3 124 (fig. 65a) [T.O] 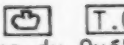 [T.O]
Orfèvre du Québec c. 1830

- 134Qu 2A3 52 (fig. 65b) Verso: [W.C] [CONNOR]
4 écus: X; (); (); Tête de Roi
Recto: J.C.L.

SD, T2: (fig. 66)

- 1Qu 2128 I03 45 OREGON SILVER (fig. 66a)

- 1Qu 2212 IIa1 76 (fig. 66b) Recto: (C ou G) .L
Verso: Lion passant; [P] ; Tête de Roi; [P. (E). (L). (P).]

SD, T3: (fig. 67)

- 132Qu 6B4 1188 [I] [ ] [ ]

SD, T4: (fig. 68)

- 1Qu 2150 VOUTE 375 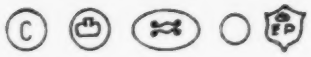 (68a)

- 1Qu 2126 120 NEVADA SILVER D & A (68b)

- 1Qu 2212 IIA1 75 (68c)

SE, T1: (fig. 70)

- 1Qu 2129 103 TORSIL METAL (70a)
Toronto Silver Plate Co. 1882-1914

- 1Qu 2127 cour ext. 249 NEVADA NICKEL (70b)
(SILVER)

- Qu 2127 cour ext. 248 NEVADA NICKEL SILVER (70c)
9.50

- 1Qu 2126 121 ROGERS NICKEL SILVER (70d)

SE, T2: (fig. 71)

- 1Qu 2129 105 NICKEL SILVER (71a)

- 1Qu 2126 119 NICKEL SILVER (71b)

- 1Qu 2126 118 ROGERS NICKEL SILVER. (71c)
STAIN RESISTING.

SE, T3: (fig. 72)

- 1Qu 2277 I01 34 ROGERS NICKEL SILVER

SE, T4: (fig. 73)

- 1Qu 2288 5 OXFORD SILVER
PLATE E.P.N.S.

SG, T1: (fig. 76)

- 1Qu 2212 IIA1 78 — SIMEON L. & GEORGE H. ROGERS COMPANY A1 ± ONEIDA LTD Toronto Niagara Falls, 1918
- 1Qu 2212 IIA1 81 — Idem
- 1Qu 2212 91 — Idem
- 1Qu 2212 IIA1 79 — Idem
- 1Qu 2212 IIA1 82 — Idem
- 1Qu 2212 IIA1 80 — Idem
- 1Qu 2212 92 — Idem

SG, T2: (fig. 77)

- 1Qu 2288 3 — W M A ROGERS EXTRA. ONEIDA LTD 1929-1970

SH, T1: (fig. 78)

- 134Qu 2A2 58 — (78a)
- 1Qu 2147 54 — (78b)
- 1Qu 2129 106 — Illisible (78c)
- 1Qu 2147 55 — (78d)

SH, T1: (fig. 79)

- BAT. Roy 11 —

SH, T2: (fig. 80)

- 1Qu 2288 4 — C V O SILVER PLATED (80b)
- 1Qu 2155 IA2 6 — ROGERS NICKEL SILVER (80c) W M Rogers MFG. Co. 1865 U.S.A. 1915 Canada

- 1Qu 2129 104 Mc C(L)(A)SSAN CLARKE CO

SI, Tl: (fig. 82)

- 1 Qu 2155 IB2 7 STAINLESS STEEL

4.6 LES CONTENANTS DE MÉTAL

4.6.1 PRÉSENTATION

Comme aujourd'hui, les contenants utilisés dans la cuisine traditionnelle étaient faits de divers matériaux et de diverses formes. La Place royale nous a livré des marmites en cuivre rouge et jaune, des chaudrons en fonte, de la vaisselle de fer-blanc émaillé et d'autres contenants en fer-blanc.

En tout, 20 objets qui représentent 10% des ustensiles de cuisine (cf. tableau 1). Sept maisons sur trente recelaient des contenants. La maison Milot possède à elle seule 50% des contenants (10); ensuite la maison Estèbe en a 3, puis viennent les maisons Gaillard-Soulard et Renaud avec 2 chacune. Les autres maisons, Amiot, Paradis et Perthuis, sont représentées par un seul contenant.

Les seuls contenants que Stone a classifiés de façon formelle sont en cuivre. Nous avons donc utilisé cette classification pour étudier les onze marmites en cuivre que nous ont laissées les fouilles archéologiques faites à Place royale. Pour les autres contenants, il n'a pas été possible d'utiliser une classification formelle à cause de leur petit nombre.

4.6.2 CLASSIFICATION FORMELLE

La classification des marmites en cuivre est basée sur les attaches qui sont les parties dans lesquelles les anses sont fixées. L'anse est la partie recourbée et saillante de certains ustensiles qui permet de les saisir et de les transporter (Robert 1973: 65).

Les attaches de marmite en cuivre ont été divisées en deux types majeurs selon leur forme. La forme ici, réfère à la structure de l'attache: attaches qui sont sur le côté de la marmite et celles qui sont sur le rebord.

Les variétés sont définies selon deux attributs: la forme de l'attache et la technique de fabrication (Stone 1974: 171).

4.6.3 DESCRIPTION DES TYPES

Le type 1 (fig. 89-92-93) regroupe les marmites dont l'attache se trouve sur le rebord. Les attaches de T1 sont rectangulaires et constituées d'une simple longueur de feuille de cuivre pliée au centre. Les bouts de la feuille de cuivre enserrent le rebord de la marmite qui a été renforcé par une tige de fer: la feuille est alors rivetée sur les côtés de la marmite. La majorité des spécimens ont deux ri-

vets, cependant les très grandes marmites en ont trois (fig. 89). Les quatre coins du bas de l'attache sont taillés diagonalement et les deux coins du dessus sont repliés et rabattus vers l'extérieur. Le trou qui reçoit l'anse est percé au travers de l'attache par l'intérieur. Ainsi, tous les bords irréguliers et tranchants incluant le bout du rivet, les coins pliés et les trous d'anse paraissent sur l'extérieur de l'attache.

Le type 2 (fig. 90-91) regroupe les marmites dont l'attache se trouve sur le côté. Les attaches du type 2, en fer et en cuivre, sont fixées à l'extérieur de la marmite directement en bas du rebord. Trois variétés ont été déterminées par Stone.

La variété "a" en fer est rectangulaire et allongée.

La variété "b" en fer est en forme d'aile ou d'oreille. C'est une simple pièce de fer qui a été pliée en U. Les bords des bras de l'attache sont aplatis et chaque bout reçoit un rivet. Le reste de l'attache s'étend au-dessus du rebord de la marmite et devient une boucle pour l'anse.

La variété "c" (la seule retrouvée pour les objets de Place royale) est moulée en cuivre jaune. La bouche de l'attache s'étend au-dessus du rebord de la marmite et le bas est fixé par deux rivets de cuivre sur les côtés de la marmite, à l'extérieur (fig. 90-91).

Fig. 89 Attache de marmite en cuivre rouge T1

1 QU 2150-95

89

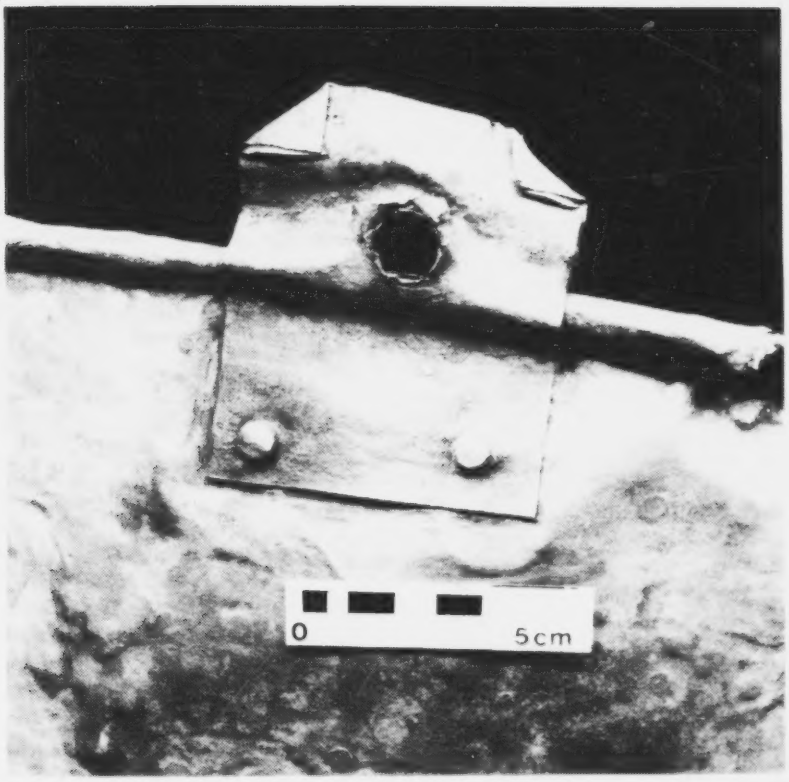

Fig. 90 Marmite en cuivre jaune, T2, Vc

132QU 6B4-254

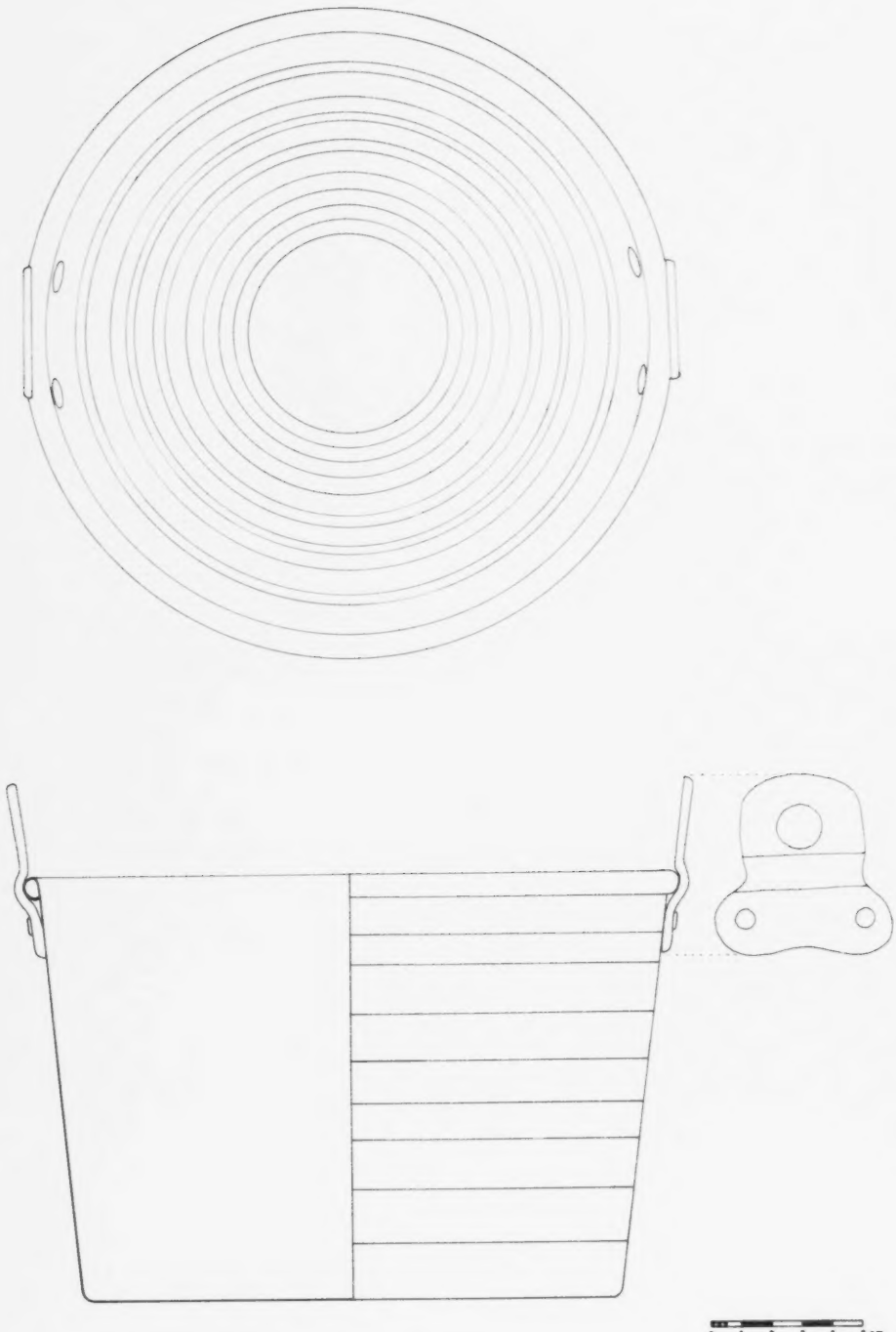

fig. 90

Fig. 91 Marmite en cuivre jaune T2, Vc

132 QU 6B4-254

91

Fig. 92 Marmite en cuivre rouge T1

1QU 2150-95

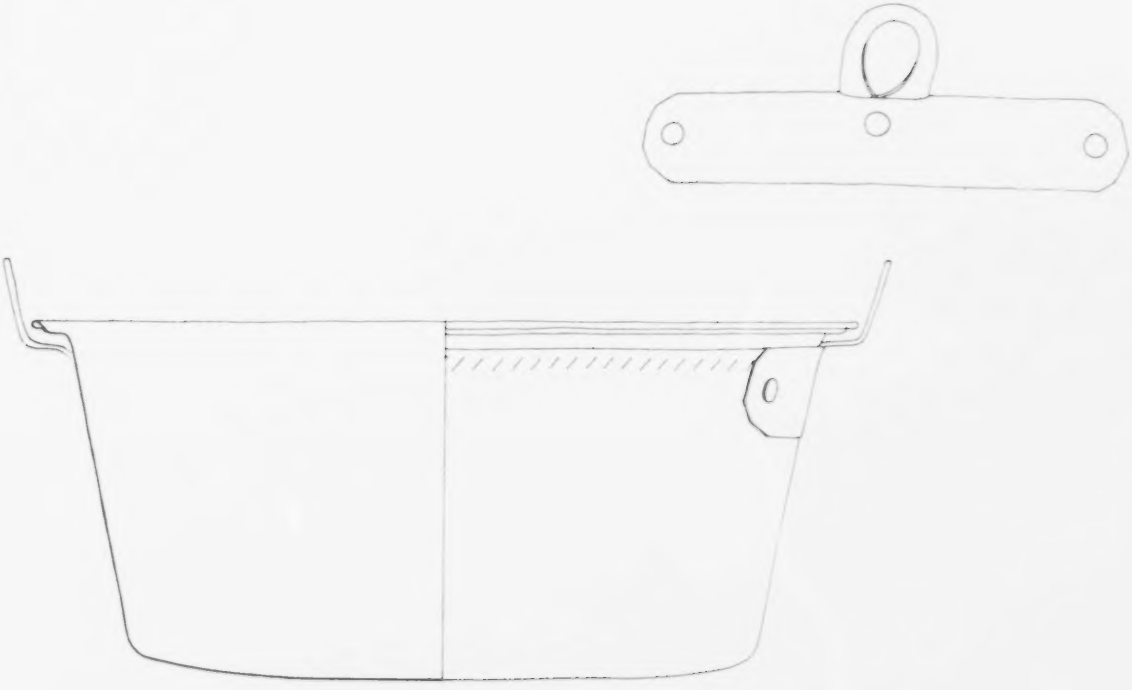

fig. 92

Fig. 93 Marmite en cuivre rouge T1

1 QU 2150-95

93

4.6.4 DATATION DE CES TYPES

T1: (fig. 89-92-93)

Neuf marmites ont été trouvées dans la voûte de la maison Milot sous une structure de bois datée du milieu du XVIIe siècle. Ces marmites furent trouvées avec de nombreux fragments de bouteilles de vin datées entre 1640 et 1670 (Lafrenière et Gagnon 1971: 23). Stone a rencontré ce type d'attache de marmite à Fort Michilimackinac pour tout le XVIIIe siècle, autant sous le régime français qu'anglais (Stone 1974: 175). Donc, on peut penser que c'est un type d'attache qu'on rencontre autant au XVIIe siècle qu'au XVIIIe siècle.

T2, Vc: (fig. 90-91)

Deux exemplaires ont été trouvés dans les maisons Estèbe et Milot. La marmite de Milot a été trouvée avec les neuf exemplaires de T1, donc elle est datée du XVIIe siècle. Celle de la maison Estèbe provient des latrines qui sont datées de 1755-1810. Comme on peut le constater, ce type, tout comme le T1, appartient aux XVIIe et XVIIIe siècles.

4.6.5 ANALYSE FORMELLE

La marmite en cuivre était présente à Place royale dès le

début de la colonie pour usage domestique, mais aussi pour la traite. En effet, selon une hypothèse des archéologues, les spécimens trouvés dans la maison Milot n'avaient jamais servi et auraient été de la marchandise pour la traite avec les Amérindiens ou pour la vente aux colons (Lafrenière et Gagnon 1971: 24). Ils se basent sur les faits suivants: les trous d'ancrage des anses ne sont pas usés ainsi que les fonds des chaudrons; aucun ne possédait d'anse. Lors de leur découverte, ils étaient emboîtés l'un dans l'autre.

En 1676 on retrouvait dans la cuisine de François Bissot de la Rivière, bourgeois habitant la maison Dumont, *"une vieille cruche de cuivre jaune... une vieille lèchefrite de cuivre ... trois vieille chaudières de cuivre jaune l'une grande et deux petites... une grande chaudière de cuivre rouge"* (Becquet 27.04, 1976, A.N.Q.Q.).

Les contenants en cuivre ont été utilisés dans les cuisines de Place royale aux XVIIe et XVIIIe siècles, du moins les marmites qui ont des attaches de T1 et T2, Vc.

4.6.6 AUTRES CONTENANTS

En plus de ces onze marmites en cuivre rouge ou jaune, nous avons trois contenants en fonte, deux en fer-blanc et de la

vaisselle en fer-blanc émaillé.

Les contenants en fonte proviennent de trois maisons différentes: Estèbe, Amiot et Paradis. La maison Amiot a laissé un fragment de rebord de marmite. Cependant, nous ne pouvons le dater car il n'a pas de contexte archéologique. De plus, aucun rapport n'a été écrit sur ces fouilles, l'archéologue n'ayant eu ni le temps, ni l'argent nécessaire à sa rédaction (F. Picard 1979: 22).

Le chaudron trouvé dans la maison Paradis semble être récent (fig. 94-95). En effet, il a été trouvé dans la cour, à l'intérieur de la couche de remplissage effectuée par T.J. Moore dans la première moitié du XXe siècle. Les poignées sont manquantes, mais nous pensons qu'elles devraient avoir la forme de celles des écuelles (Françoise Dubé: communication personnelle).

Enfin, le chaudron trouvé dans la maison Estèbe apparaît comme le plus intéressant des contenants non seulement à cause de sa forme, mais aussi pour son ancienneté (fig. 96 et 97). Il a été trouvé dans les latrines qui datent de 1755-1810, latrines qui contenaient beaucoup de faïence anglaise et française de la seconde moitié du XVIIIe siècle (Kirjan 1974: 10).

Fig. 94 Chaudron en fonte

1QU 2153 IIID2

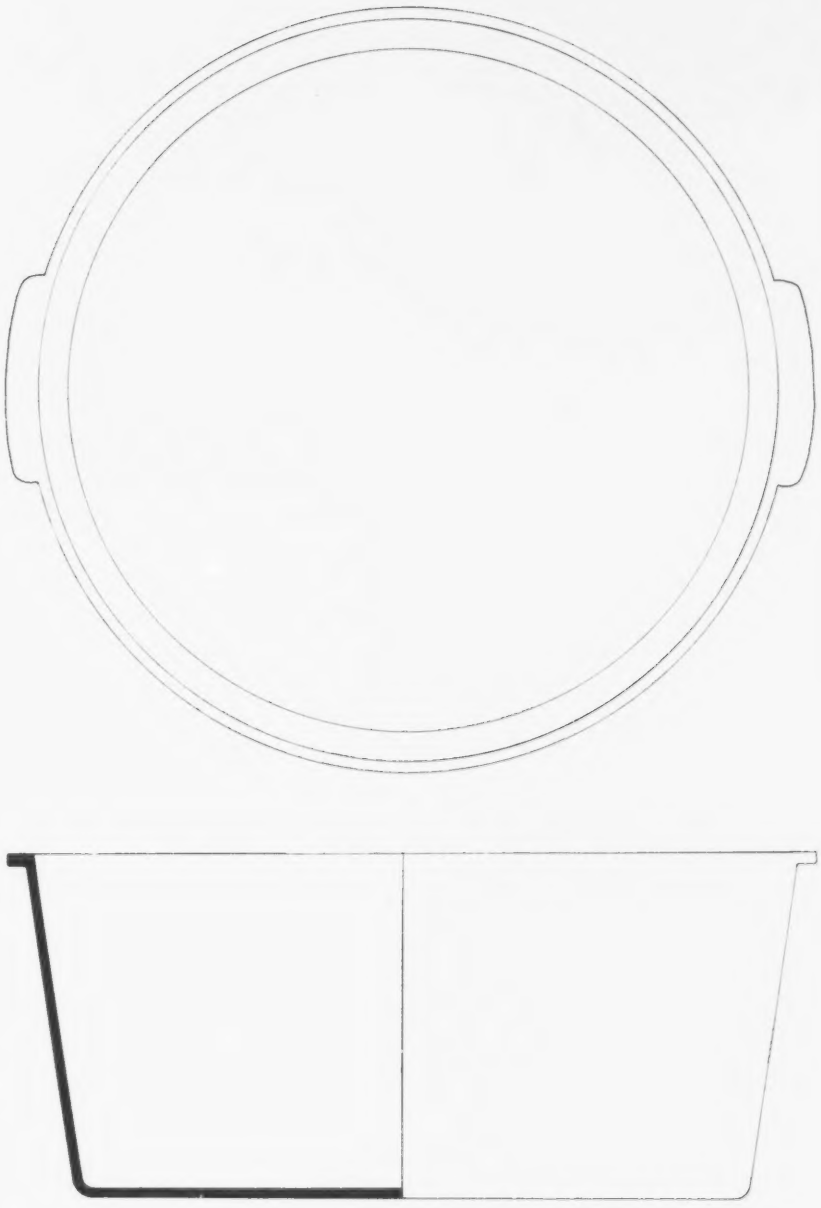

fig. 94

Fig. 95 Chaudron de fonte

1 QU 2153 III D2

Fig. 96 Marmite en fonte, tripode

132 QU 6B4-310

95

96

Fig. 97 Marmite en fonte; tripode

(cf. fig. 96)

132QU 6B4-310

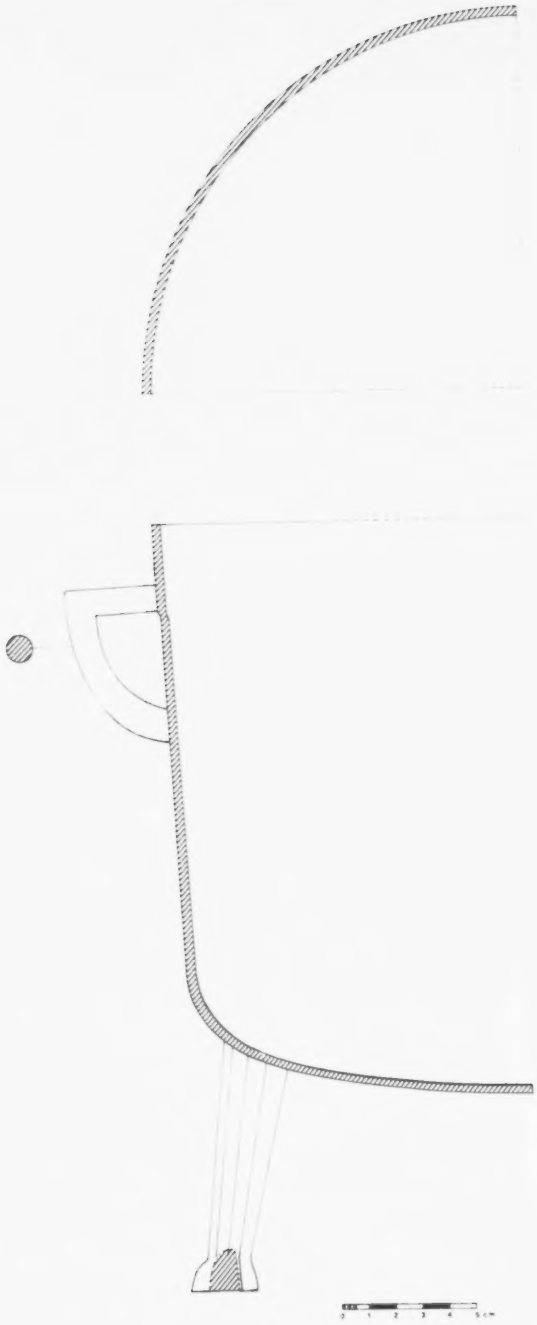

fig. 97

Un point à noter: il est sur pied, ce qui indique son utilisation directe dans l'âtre. Techniquement, il a été fait selon le moulage à sable et à châssis (Barriault 1978: 24 lexique). On peut voir dans le fond la trace du jet de coulée, attaque en couteau. On a retrouvé le même genre de chaudron aux Forges du St-Maurice à Trois-Rivières (Françoise Dubé: communication personnelle). Il semble avoir été mal réussi, car les parois sont minces et inégales; l'une des pattes a un trou en dessous ce qui indique un manque d'alimentation en fonte dans le moule.

Deux contenants en fer-blanc servant au liquide ont été retrouvés à Place royale. Un pot à boire vient des latrines de la maison Estèbe (c. 1755-1810), il est de fabrication simple: une seule feuille de métal pliée en cône et soudée (fig. 98-99). Le fond est soudé à la paroi et le rebord est replié vers l'extérieur sur un cercle de fer. La poignée est faite d'une seule pièce soudée sur la ligne de soudure de la paroi afin de camoufler celle-ci. Les rebords de la poignée sont repliés par en dessous sur un fil de fer afin de lui donner de la solidité. Le second contenant de fer-blanc est un pot à mesurer (fig. 100-101) qui a été trouvé dans la maison Dupond-Renaud lors de l'opération de curetage. Nous n'avons pu trouver de contexte précis pour cet artefact. La fabrication est la même que sur l'autre pièce: une bande de métal a été rajoutée sur le bord de l'ouverture

Fig. 98 Pot à boire en fer blanc

132QU 6B4-259

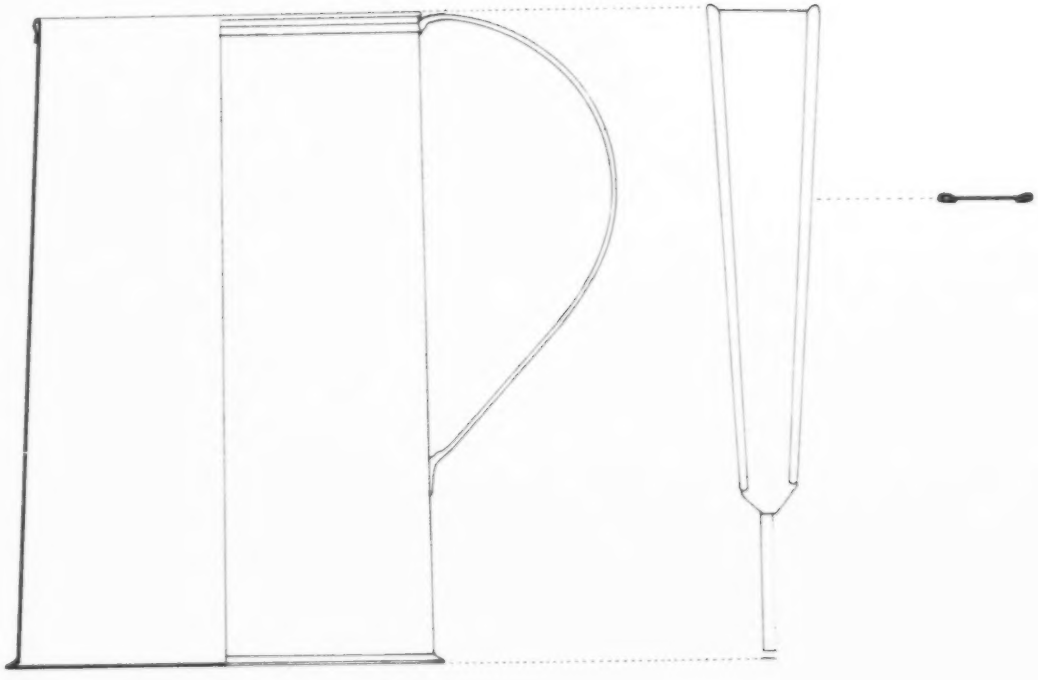

fig. 98

Fig. 99 Pot à boire en fer blanc

132 QU 6B4-259

Fig. 100 Pot à mesurer en fer blanc

1 QU 2130 CURETAGE-31

99

100

Fig. 101 Pot à mesurer en fer blanc

1QU 2130 curetage-31

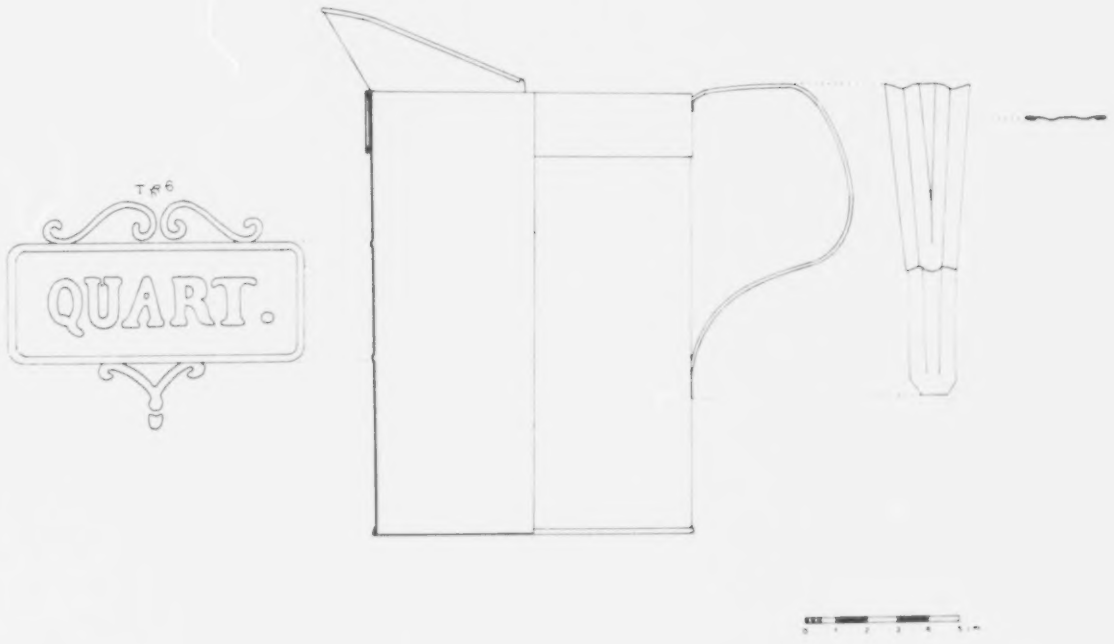

fig. 101

afin d'y fixer le bec verseur. La poignée est à l'opposé du bec et soudée de façon à camoufler la soudure de la paroi. Sur celle-ci, il y a une inscription repoussée dans le métal: QUART et une marque apparaît par-dessus T R 6.

Enfin, trois contenants de fer-blanc émaillés ont été trouvés dans deux maisons de Place royale: Dupond-Renaud et Gaillard-Soulard. Malheureusement nous n'avons aucun contexte archéologique pour ces artefacts. La casserole (fig. 102-103) est faite de deux pièces rivées ensemble: le manche et le récipient. Elle vient de la maison Dupond-Renaud, lors de l'opération de curetage. L'assiette et la tasse (fig. 104) ont été trouvées dans la maison Gaillard-Soulard sur laquelle il n'y a pas de rapport de fouilles (F. Picard 1979: 20). Ces deux objets appartiennent au même ensemble. Ils sont recouverts en entier d'un émail blanc, sauf sur le rebord où une bordure noire a été tracée. La poignée de la tasse est soudée sur la paroi. Ces objets semblent avoir été faits d'une seule pièce de métal, probablement pressée dans un moule.

Fig. 102 Casserole en fer blanc émaillé

1QU 2130 curetage-32

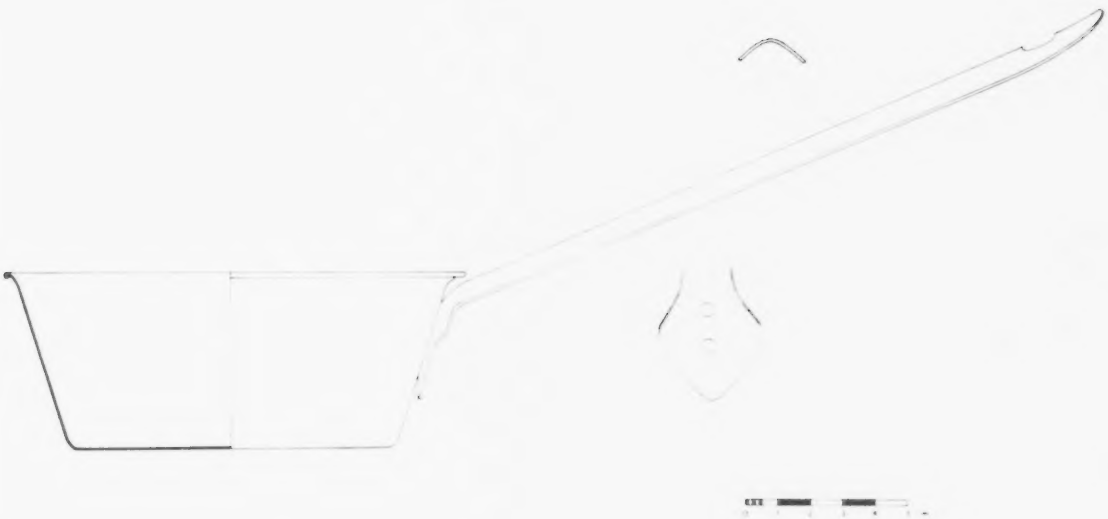

fig. 102

Fig. 103 Casserole en fer blanc

1 QU 2130 CURETAGE-32

103

Fig. 104 Assiette et tasse en fer blanc émaillé

a) 1QU 2212-94

b) 1QU 2212-95

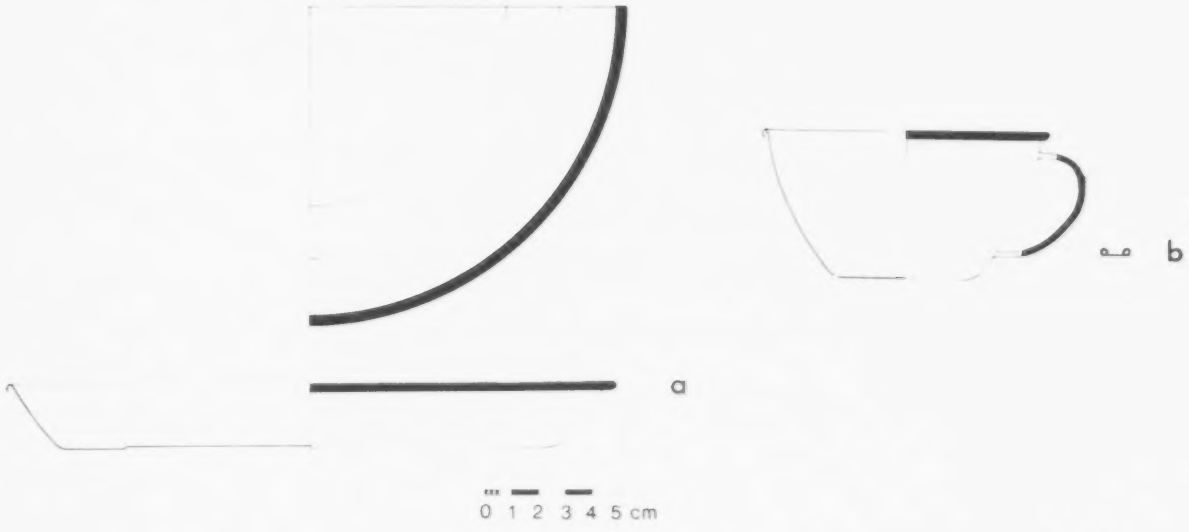

fig. 104

4.7 LES USTENSILES À USAGE SPÉCIFIQUE

4.7.1 PRÉSENTATION

Les ustensiles à usage spécifique représentent trois types d'artefacts que nous avons retrouvés en très petit nombre à Place royale. Il y a les tire-bouchons dont nous avons 8 exemplaires, deux molettes de pâtissier et une écumoire en fer.

Malheureusement, les trois derniers artefacts n'ont aucun contexte archéologique. L'écumoire(fig. 105-106) vient de la maison Leduc, fouillée durant l'hiver 1971, pour laquelle il n'existe pas de rapport. On aurait surtout trouvé des artefacts du XIXe siècle (F. Picard 1979: 23).

Les deux molettes de pâtissier (fig. 107) ont été trouvées dans les maisons Marchand (fig. 107b) et Smith (fig. 107a). Cependant, aucun rapport n'a été publié suite à ces deux fouilles. Dans la maison Smith on aurait trouvé du matériel de la fin du XVIIIe siècle et du XIXe siècle (F. Picard 1979: 21).

Stone n'a fait aucune classification de tire-bouchons et nous avons jugé bon de tenter d'en réaliser une avec les

Fig. 105 Écumoire en fer

1QU 2288-6

fig. 105

Fig. 106 Ecumoire en fer

1 QU 2288-6

Fig. 107 Molettes à pâtisserie

1 QU 2218-40

1 QU 2147-60

106

107

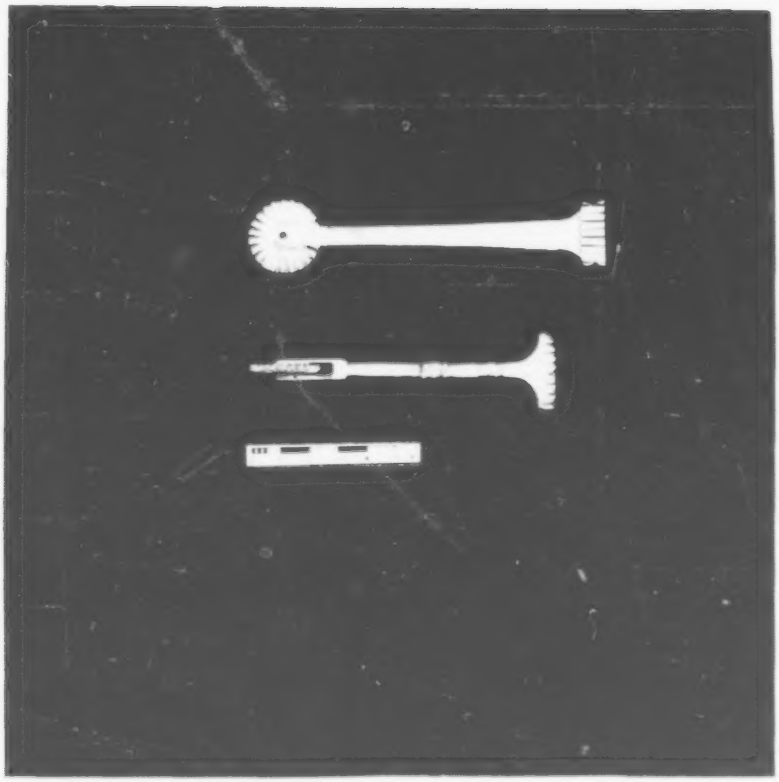

spécimens mis à notre disposition.

4.7.2 CLASSIFICATION FORMELLE

Deux classes ont été déterminées. La *classe I* représente les tire-bouchons formés d'une tige de fer fixée au milieu d'un manche de bois ou d'os. La *classe II* est formée de tire-bouchons faits de plusieurs pièces mobiles.

Les séries déterminent les matériaux utilisés pour les manches qui sont en bois ou en os. La *série A* représente les manches en bois et la *série B* les manches en os. Dans chacun des cas la tige est en fer.

Les *types* déterminent les formes de manches et la sorte de fixation de la tige sur le manche. Les *variétés* indiquent le décor ou des différences mineures de formes.

4.7.3 DESCRIPTION DES VARIÉTÉS

CI, SA Os

T1 Forme de tonneau: le milieu est plus renflé que les extrémités. La tige de fer perce le manche de part en part.

Va: Décor de lignes incisées au centre de chaque côté de la tige et aux extrémités (fig. 108a-b-c).

Vb: Décor sur la tige. Une ligne incisée qui forme un étranglement (fig. 108d).

T2 Cylindre bombé au milieu et aux extrémités, ce qui cause un étranglement aux extrémités. La tige passe au travers du manche et est fixée au moyen d'un bouton (fig. 109).

Va: La tige de fer est décorée de lignes qui font une série de boules superposées.

T3 Forme de tonneau au milieu, les extrémités sont en boule. Tige longue et sans décor, fixée par un rivet qui traverse le manche sur le côté (fig. 110).

SB Os

T1 Forme cylindrique et creuse. La tige passe au travers et forme un oeillet sur le dessus (fig. 111).

CII Deux éléments de cuivre rouge et jaune entrés l'un dans l'autre (fig. 112).

4.7.4 DATATION DES CLASSES

CI, SA, T1: (fig. 108)

Quatre exemplaires de ce type de tire-bouchon proviennent de quatre maisons: Leber (fig. 108b), Estèbe (fig. 108a), des Jésuites (fig. 108c) et Amiot (fig. 108d). Le spécimen de la maison Estèbe a été trouvé dans les latrines de 1755-1810. Celui de la maison des Jésuites vient du deuxième niveau d'occupation datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle (Villemaire 1975: 25).

Nous ne disposons pas de données sur les contextes archéologiques pour les deux derniers tire-bouchons, car il n'y a pas eu de rapport archéologique sur les maisons Leber et Amiot (F. Picard 1979: 6 et 21). Cependant, on peut penser que ce type de tire-bouchon est familier au contexte de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

CI, SA, T2: (fig. 109)

Le seul exemplaire que nous avons provient de la maison Le Picart pour laquelle il n'existe ni notes de fouilles ni rapport (F. Picard 1979: 15). Il est impossible de dater ce tire-bouchon.

CI, SA, T3: (fig. 110)

Le seul spécimen provient de la maison L. Beaudoin pour

Fig. 108 Tire-bouchons CI, SA, T1

a) 132 QU 6B4-281

b) 1 QU 2136 1Q4-332

c) 1 QU 2127 Voûte-253

d) 1 QU 2277 IP5-32

Fig. 109 Tire-bouchon CI, SA, T2

1 QU 2148-317

108

a b c d

109

laquelle il n'existe aucune donnée archéologique (F. Picard 1979: 8).

CI, SB, T1: (fig. 111)

Un tire-bouchon a été trouvé dans la maison Paradis, plus précisément dans la cour, dans une couche de remplissage au niveau d'un plancher du XIXe siècle. Deux pièces de monnaie ont été trouvées à ce niveau et elles datent de 1814 et 1816.

Ce type de tire-bouchon marque le début du XIXe siècle. Cependant, pour en être certain, il faudrait avoir plus d'exemplaires.

CII: (fig. 112)

Un seul spécimen a été trouvé dans la maison Marchand sur laquelle il existe très peu de documentation archéologique. Il provient probablement du dépôt de vaisselle du XIXe siècle (F. Picard 1979: 15).

4.7.5 ANALYSE FORMELLE

Il est difficile de réaliser une analyse exhaustive avec huit artefacts. Nous constatons tout simplement leur présence à Place royale à deux époques successives: la seconde

moitié du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle. Malheureusement, les autres classes n'ont pu être datées et on ne peut voir d'évolution formelle pour les tire-bouchons.

Fig. 110 Tire-bouchon CI, SA, T3

1 QU 2129-107

Fig. 111 Tire-bouchon CI, SB, T1

1 QU 2153 IIIU4 - 1976

110

111

Fig. 112 Tire-bouchon CII

1 QU 2147-53

112

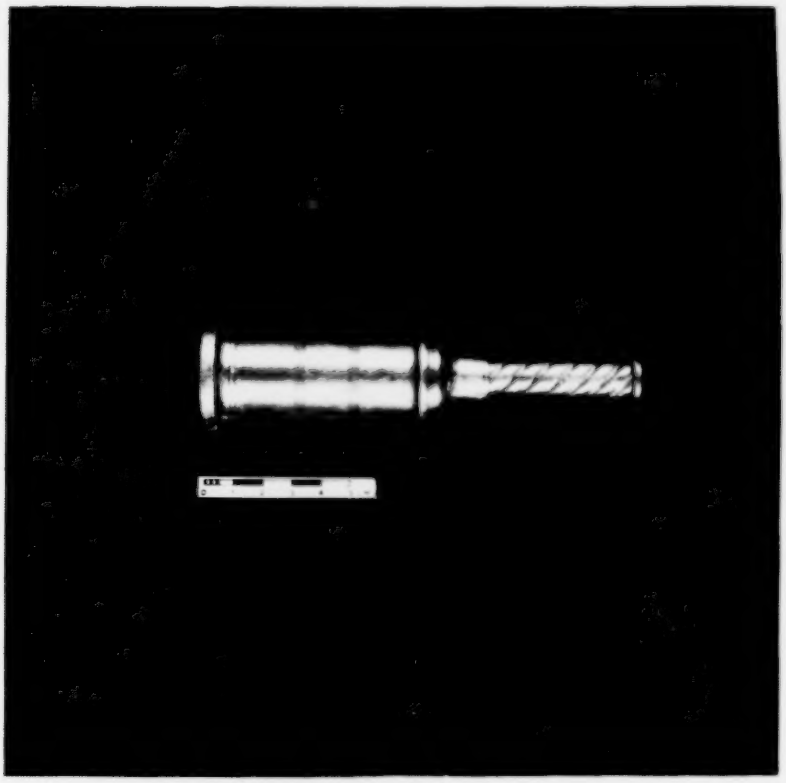

5.0 LE LUMINAIRE

Comme nous avons pu le constater, pour effectuer une classification formelle, il faut avoir un nombre suffisant d'artefacts ayant la même fonction afin de préciser les variations significatives. Pour le luminaire, les fouilles à Place royale nous ont livré quatorze artefacts illustrant différents modes d'éclairage. Il nous est donc impossible pour cette partie de l'étude, d'utiliser la classification de Stone, car notre échantillonnage est trop restreint et que les objets ne sont pas les mêmes étudiés par Stone. Nous allons donc faire une présentation par siècle des différents objets mis à notre disposition.

L'Habitation de Champlain a livré un bec de corbeau en fer (fig. 113-114). Sans avoir de contexte précis, nous savons que cet objet est assez commun au XVIIe siècle. Ce mode d'éclairage était fréquent à cette époque et le combustible employé était la graisse animale (Genêt , Vermette, Décarie-Audet 1974: 147). Il y avait aussi la chandelle de suif, mais celle-ci supposait l'emploi de divers objets que nous retrouvons en plus grande quantité au XVIIIe siècle. Ce XVIIIe siècle a livré neuf artefacts: quatre mouchettes, un chandelier et des fragments de trois autres chandeliers ainsi qu'un bras d'applique.

Les mouchettes à chandelle étaient des accessoires essentiels pour l'éclairage à la chandelle. On les utilisait pour prévenir la carbonisation qui résulte de la diminution de la flamme, car il était nécessaire de couper fréquemment la mèche. Elles

Fig. 113 Bec de corbeau

151QU 6H2-730

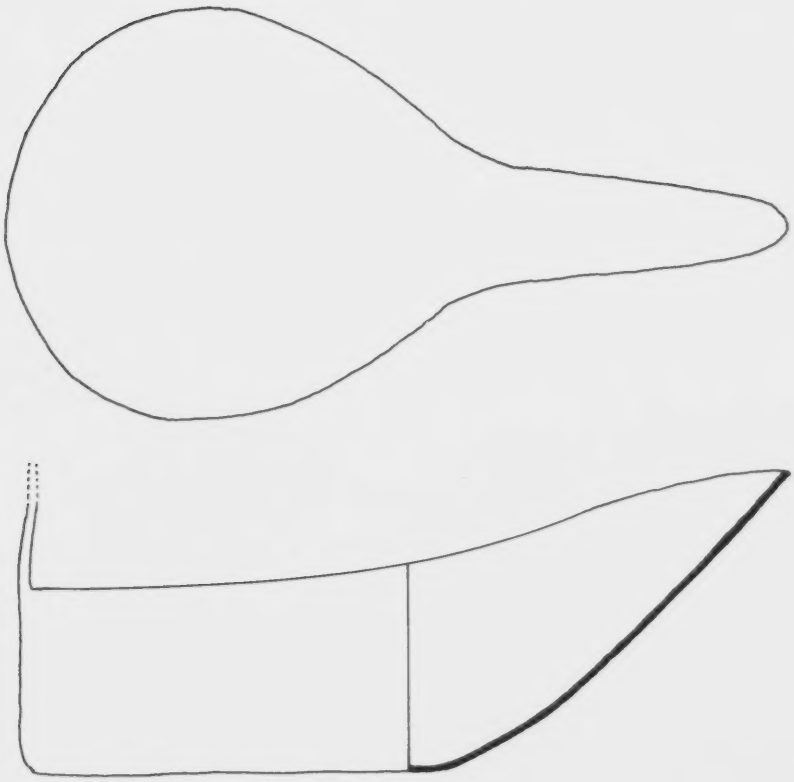

fig. 113

Fig. 114 Bec de corbeau

151 QU 6H2-730

Fig. 115 Mouchettes

132 QU 6B4-253

114

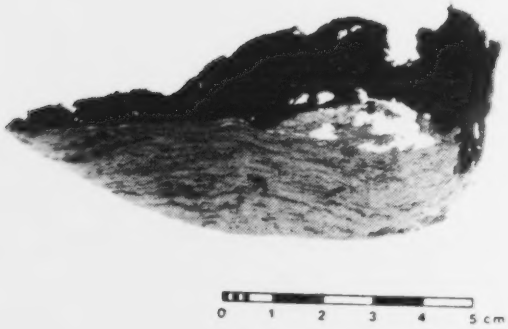

115

Fig. 116 Chandelier en laiton

132QU 6B4-249

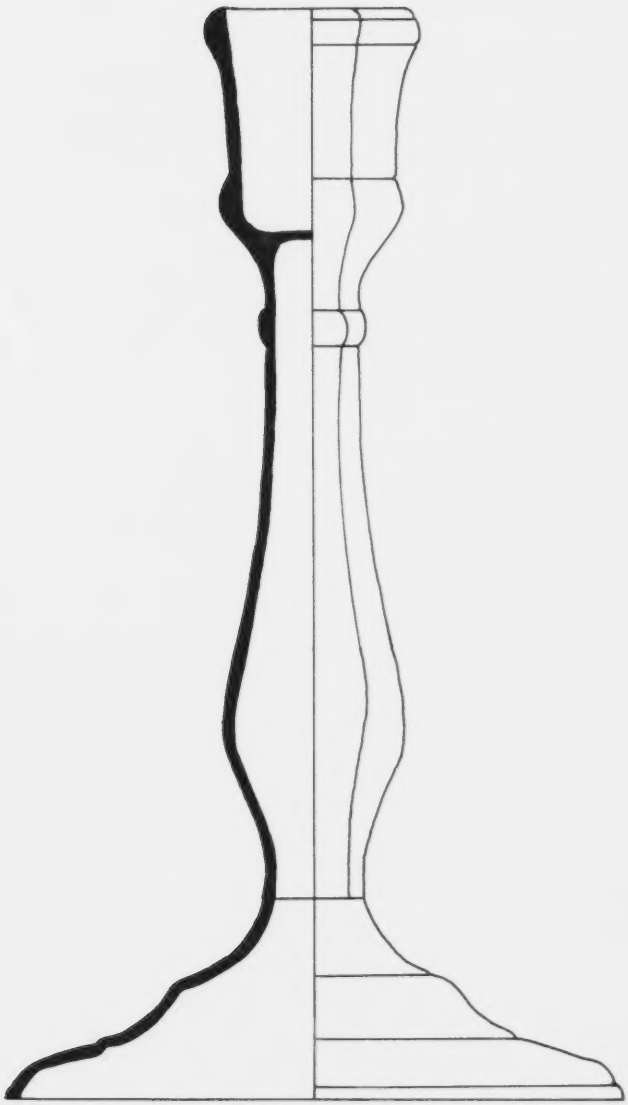

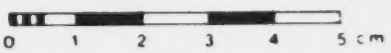

fig. 116

ont été utilisées jusqu'en 1825, année où un Français du nom de Cambaceres inventa une mèche tressée imprégnée d'une matière minérale qui a remplacé avantageusement les mouchettes (Hume 1976:97). Dès le XVIIe siècle les mouchettes sont fabriquées en argent, en laiton et en fer. Elles ressemblent à une paire de ciseaux avec une boîte rectangulaire attachée à l'une des lames et un tampon vertical à l'autre qui s'ajuste parfaitement à l'intérieur de la boîte quand les ciseaux sont fermés. Les poignées du XVIIe siècle ont leurs anneaux en loupe comme la houlette d'un berger, tandis que celles qui viennent plus tard ont leurs loupes soudées en un anneau fermé (fig. 115) (Hume 1976: 97).

Trois des mouchettes de Place royale sont en laiton. Deux viennent de la voûte no 2 de la maison Chevalier où l'on a trouvé de la faïence française du XVIIIe siècle, l'autre vient de la maison Milot sur laquelle nous avons très peu de renseignements. La dernière paire de mouchettes est en fer et a été trouvée dans les latrines de la maison Estèbe (1755-1810). Le chandelier en laiton vient aussi des latrines de la maison Estèbe; il est complet et fait de deux moitiés verticales jointes ensemble (fig. 116-117). Cette particularité est une innovation importante de la fin du XVIIe siècle où apparaît le moule à deux pièces, technique qui a été utilisée jusqu'à la fin du siècle suivant où le moulage dans une seule pièce devient la règle (Hume 1976: 93).

Fig. 117 Chandelier en laiton

132 QU 6B4-249

Fig. 118 Douille de chandelier en laiton

1 QU 2154 BIL2-113

117

118

Fig. 119a) Douilles de chandelier en laiton

a) 1QU 2128 IAB7-50

b) 1QU 2154B IL2-113

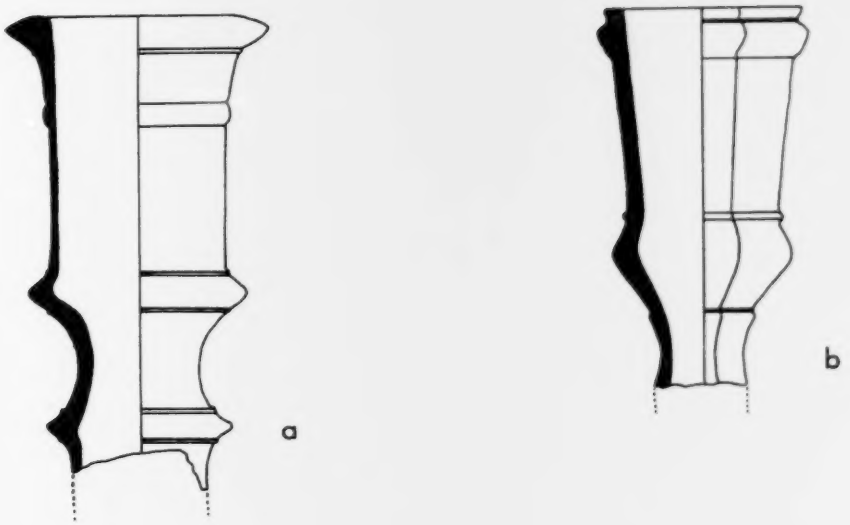

fig. 119 a

Fig. 119 b) Base de chandelier 1QU 2136 IN4-353

1980 R45-9

0 1 2 3 4 5 cm.

La base du chandelier en laiton et en plomb a été trouvée dans la maison des Jésuites dans une couche qui indique le deuxième niveau d'occupation datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle (Villemaire 1975: 25). Il correspond à l'évolution de la forme tel que mentionné par Hume: *"Autour de 1755 le pied carré réapparaît et devient jusqu'en 1790, la forme de pied la plus populaire"* (Hume 1976: 95) (Fig. 119 b).

Deux douilles de chandeliers ont été trouvées dans les latrines de la maison Perthuis (1682-1759) et G. Beaudoin (1682-1734). De forme octogonale ou ronde, elles ont en commun un petit trou percé sur le côté et dans le milieu (fig. 118). Ce petit trou servait à placer un outil pointu afin de pousser et de sortir de la douille les bouts de chandelles terminés. Selon Hume, cette innovation technique très commode ne se retrouve pas sur les spécimens anglais, mais seulement sur les chandeliers hollandais et flamands (Hume 1976: 94).

Enfin, pour l'éclairage à la chandelle, un bras d'applique murale a été trouvé dans la maison Marchand pour laquelle nous ne possédons que peu de renseignements. Il est en forme de S, très décoré, se vissait au mur près de la cheminée et était utilisé par paire. Une douille se vissait afin d'y maintenir les chandelles (fig. 120). Cette applique provient peut-être du dépôt de vaisselle du XIXe siècle trouvé dans la maison Marchand. Si cela s'avère exact, ce bras d'applique serait avec la mouchette en fer

Fig. 120 Bras d'applique

1QU 2147-75

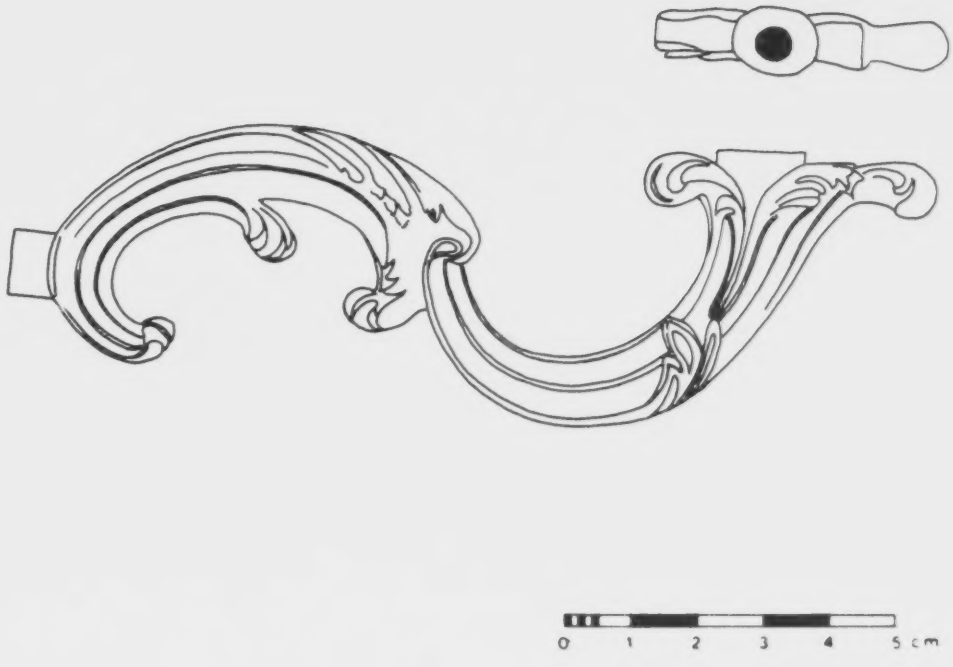

fig. 120

les deux seuls artefacts du XIXe siècle liés à l'éclairage à la chandelle. En effet, cette mouchette a été trouvée dans les latrines de la maison Pagé-Quercy datée 1872-1900 (Renaud 1976:10).

Le XIXe siècle voit le développement rapide de l'éclairage avec lampe à l'huile et à cette époque, de nombreuses inventions vont tenter d'améliorer l'éclairage des intérieurs jusqu'à l'invention de l'ampoule électrique. Les fouilles de la maison Pagé-Quercy ont apporté trois modèles de brûleurs de lampe à kérosène (fig. 121). Ils sont en cuivre rouge et proviennent d'un dépôt d'auberge du XIXe siècle. Deux des modèles ont pu être datés autour de l'année 1860: l'un des deux porte une date inscrite sur le bouton de réglage de la mèche: 186() DEC 1(). Il s'agit probablement de la date du brevet. L'autre brûleur ressemble au modèle créé par Marcy dans les années 1860; ce type de brûleur était très populaire au Canada entre 1860-1870 (Russel 1968: 157). Tous les brûleurs que nous possédons sont à une seule mèche.

Même si les fouilles ont livré peu d'artefacts reliés au luminaire, on peut tout de même émettre l'hypothèse que pendant une bonne partie du XIXe siècle, l'éclairage à la chandelle était encore utilisé, malgré l'apparition des lampes à l'huile qui représentaient le progrès. Cependant, il ne faut pas oublier que l'éclairage à la chandelle représentait, lui, une souce de lumière moins dispendieuse que la lampe à l'huile.

L'éclairage est un domaine particulier dans la recherche en

Fig. 121 Brûleurs de lampes à l'huile

134 QU 2A3-62

121

culture matérielle. En effet, il y a eu beaucoup d'études réalisées sur le sujet tant au Canada et aux Etats-Unis qu'en Europe. En ce qui nous concerne, vu le petit nombre de témoins pour les trois siècles d'histoire de Place royale, nous n'avons pu que vérifier les grandes étapes de l'évolution de l'éclairage. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les objets servant à l'éclairage sont inspirés ou importés en grande partie de l'Europe et au XIXe siècle, le développement technologique met sur le marché québécois des produits américains et canadiens.

6.0 LA COUTURE

Le chapitre sur la couture a été divisé en cinq parties illustrant autant de différentes fonctions d'objets liés à la couture: les aiguilles, épingles, ciseaux, dés à coudre et alênes.

6.1 AIGUILLES

6.1.1 PRÉSENTATION

L'aiguille, instrument de couture fait à partir de divers matériaux, est constituée d'une fine tige pointue à une extrémité et percée à l'autre d'un chas où passe le fil. La Place royale a livré une seule aiguille sur tout le lot d'artefacts liés à la couture: cela ne représente que 0.7% de l'ensemble des objets analysés (tableau 3).

6.1.2 CLASSIFICATION FORMELLE

Stone a défini quatre niveaux classificateurs d'après son échantillonnage d'aiguilles (Stone 1974: 159). Les classes sont basées sur les différentes sortes de matériaux de fa-

brication. Les séries sont définies suivant les différences formelles; dans ce contexte précis, nous référons à la morphologie de l'aiguille. Les types, appliqués seulement aux aiguilles de métal se définissent par des différences de métal de fabrication et/ou de forme. Les variétés sont distinguées sur les différences de forme de l'oeil de l'aiguille.

6.1.3 DESCRIPTION DES CLASSES

CI Métal

SA Aiguille pointue "commune"

T4 Cuivre ou laiton.
Tige aplatie et large s'amincissant pour former la pointe (fig. 122).

6.1.4 ANALYSE FORMELLE

La Place royale n'ayant livré qu'une seule aiguille dont le modèle n'a pas été trouvé au Fort Michilimackinac (fig. 122), nous l'avons intégrée à la classification formelle dans la classe I, série A, type 4 que nous avons créée. Elle provient de la maison des Jésuites, mais nous n'avons malheureusement pas d'informations précises sur la couche dans laquelle elle fut trouvée.

Les aiguilles du Fort Michilimackinac ont été trouvées de façon plus fréquente dans les contextes français. Dans le contexte militaire britannique, leur absence est remarquable. Il semble que ce soit un article importé pour un usage local plutôt que pour la traite (Stone 1974: 161).

Fig. 122 Aiguille CI, SA, T4

1 QU 2136 IA6-355

122

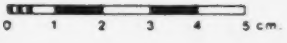

6.2 ÉPINGLES

6.2.1 PRÉSENTATION

La Place royale a laissé 125 épingles; elles représentent, pour la couture, 88% des objets étudiés. De ce nombre, 115 proviennent de la seule Habitation de Champlain et les 10 dernières ont été trouvées dans les trois maisons Pagé-Quercy (cinq), Maheu (quatre) et Landron (une).

6.2.2 HISTORIQUE

Les épingles médiévales sont en fer et terminées par une tête d'étain solide, quelquefois incrustée de verre noir ou avec une pierre semi-précieuse.

" Au XVIe siècle, les épingles en laiton deviennent communes, mais elles ont encore leur large tête en étain ou en laiton moulée en creux. Au début du XVIIe siècle, la tête, quoique encore large est façonnée avec une seconde pièce de fil enroulé autour de la tige. La tête est formée de trois tours de fil et elle est fixée au moyen d'un coup donné par une presse qui étampe et écrase le dessus de la tige. Quelquefois le coup était assez fort pour aplatir la tête. Cette méthode continue d'être utilisée jusqu'au début du

XIXe siècle lorsqu'un américain, Lemuel W. Wright, s'assure un brevet anglais en 1824 pour faire une tête d'épingle étampée en un seul procédé, c'est-à-dire que la tête est faite à même la tige tandis que le dessus est plat ou en cône".
(Hume 1976: 254).

Les épingles des XVIIe et XVIIIe siècles varient grandement, allant de 3/4 de pouce à 5 pouces (pour les épingles à cheveux. D'après les inventaires après décès que nous possédons pour ces deux siècles, il semble qu'on identifiait la grosseur des épingles par des numéros. En se basant sur les prix d'alors, la grosseur de l'épingle est proportionnelle à son numéro.

En 1745, dans la maison Smith, Yves Arguin négociant, possède *"dans un grand coffre tiré d'un des cabinets:*

1 douzaine d'épingles no 12	*0L10S*
1 demi-douzaine no 14	*4L 5S*
1 douzaine dites no 16	*9L10S*
1 demi-douzaine no 19	*5L 5S*
1 douzaine dites no 20	*11L 0S"*

(A.N.Q.Q.: Boucault de Godefus 3.02.1745)

6.2.3 ANALYSE

Malgré ce manque de disparité, nous avons pu suivre l'évolu-

		LAITON		LAITON plaqué argent		TOTAL par siècle
XVIIe siècle	Début XVIIe s.	3	23	11	58	81 (64.8%)
	Fin XVIIe s.	20		47		
XVIIIe siècle	Début XVIIIe s.	5	8	22	24	32 (25.7%)
	Fin XVIIIe s.	3		2		
Début XIXe s.		5		0		5 (4%)
Indéterminé		5		2		7(5.6%)
TOTAL		41		84		125

Les % sont établis sur l'ensemble (125) des épingles.

TABLEAU 8: Tableau montrant la dispersion, par siècle, des matériaux des épingles de Place royale.

tion des épingles en laiton: toutes les épingles sont soit uniquement en laiton soit en laiton plaqué argent. En effet, pour le XVIIIe siècle, le Fort Michilimackinac contenait 781 épingles, toutes plaquées argent. Quelques-uns des spécimens de Place royale sont plaqués argent et ce sont tous des objets non restaurés, ainsi, la mince couche d'argent est demeurée sur la tige. Nous constatons également que le placage était aussi utilisé au XVIIe siècle (cf. tableau 8).

Enfin, cinq des épingles ont une tête conique ou aplatie (fig. 123b), faite à même la tige et qui est caractéristique de l'invention de Lemuel W. Wright datant de 1824. Elles se distinguent des épingles dont la tête a la forme d'une boule faite d'un fil enroulé trois fois autour de la tige et qui caractérise les XVIIe et XVIIIe siècles (fig. 123a).

En consultant le tableau 8 on se rend compte que 64.8% (81) des épingles sont du XVIIe siècle, 25.7% (32) du XVIIIe siècle et seulement 4% (5) sont datées du début du XIXe siècle. Cependant, ces chiffres pris dans leur contexte ne veulent rien dire: en effet, comme nous l'avons indiqué précédemment, la majorité des épingles de la collection de Place royale proviennent de la fouille de l'Habitation de Champlain. Les épingles du XVIIe siècle ont presque toutes été trouvées dans la maison Marquis, fouillée en même temps que l'Habitation. Comme on peut le constater, il est

Fig. 123 Épingles

a) 1QU 2213 sud-19

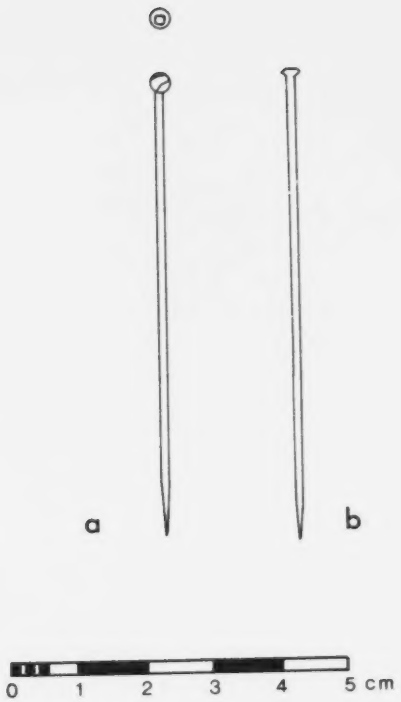

fig. 123

difficile de se faire une idée précise de la distribution des épingles de Place royale.

Chacune des épingles a été mesurée le plus précisément possible et les résultats ont été reportés sur un second tableau (tableau 9). On constate immédiatement que le total d'épingles mesurables diffère de celui des épingles trouvées. En effet, seulement 119 des 125 épingles ont pu être mesurées, la différence (6) représente les fragments sans tête ou sans pointe. Les épingles mesurables ont été divisées en quatre groupes distincts; la mesure la plus petite est de 1.9 cm et la plus grande de 3.8 cm.

Pour le XVIIe siècle, deux groupes de longueurs sont bien représentés: il s'agit du groupe d'épingles de 2.4 cm à 2.8 cm qui représente 44% (33) ainsi que le groupe mesurant 2.9 cm à 3.3 cm que représente 35% (26). Suivent les petites épingles mesurant 1.9 cm à 2.3 cm pour 17% (13) et en dernier lieu, les grandes épingles de 3.4 cm à 3.8 cm pour 4% (3) du total des épingles du XVIIe siècle.

La proportion entre les diverses grandeurs est beaucoup mieux répartie pour le XVIIIe siècle. Le troisième groupe représente 34% (11) et les deuxième et quatrième groupes se répartissent respectivement pour 25% (8) ; les plus petites épingles du groupe un, 1.9 cm à 2.3 cm, représentent 16%

		1.9 cm à 2.3 cm		2.4 cm à 2.8 cm		2.9 cm à 3.3 cm		3.4 cm à 3.8 cm		T O T A L /siècle
XVIIe siècle	Début XVIIe s.	2	13	7	33	4	26		3	75 (63%)
	Fin XVIIe s.	11		26		22		3		
XVIIIe siècle	Début XVIIIe s.	5	5	7	8	9	11	6	8	32 (26.9%)
	Fin XVIIIe s.			1		2		2		
Début XIXe s.			1				1		3	5 (4.2%)
Indéterminé			2		2		3			7 (5.9%)
TOTAL			21 (17.6%)		43 (36.1%)		41 (34.5%)		14 (11.8%)	119

Les % sont établis sur l'ensemble (119) des épingles.

TABLEAU 9: Tableau montrant la dispersion, par siècle, des des longueurs des épingles de Place royale.

(5) des épingles du XVIIIe siècle. Pour ce siècle, Stone avait des épingles qui variaient entre 2.1 cm et 4.1 cm et la majorité mesurait entre 3.1 cm et 3.6 cm. Les épingles trouvées à Place royale confirment ces mesures pour le XVIIIe siècle, en effet, 59% des épingles mesurent entre 2.9 cm et 3.8 cm.

Le XIXe siècle est très peu représenté avec seulement 5 épingles et il est difficile d'en tirer des conclusions, sauf pour dire que c'est à partir du début du XIXe siècle que les épingles à tête conique et aplatie remplacent celles à tête ronde.

En général, il semble que les épingles entre 2.4 cm et 3.3 cm soient les plus fréquentes. En effet, 70% de toutes les épingles trouvées à Place royale entrent dans ce groupe. Les petites épingles de 1.9 cm à 2.3 cm ne représentent que 18% et les grandes de 3.4 cm à 3.8 cm. sont plus rares, 12%.

6.3 ALÊNES

6.3.1 PRÉSENTATION

La Place royale a livré quatre manches d'alênes et un fragment de métal appartenant à ce type d'objets (fig. 124). Ces cinq artefacts représentent 3.5% des objets de couture étudiés. Ils sont distribués dans quatre maisons: Paradis (2), Jésuites (1), Amiot (1) et Habitation de Champlain (1). (cf. tabl. #3).

6.3.2 CLASSIFICATION FORMELLE

Lyle Stone base sa classification des alênes sur quatre critères: la sorte d'attache du manche, la forme de la coupe transversale de la tige, la longueur et le matériau de fabrication (Stone 1974: 155). Deux niveaux de distinction taxinomique ont été utilisés d'après deux des attributs précédents: le type, qui définit les différents matériaux et, les variétés, qui nous indiquent les différentes sortes d'attache.

T1 Fer

Vd: Attache au centre de la tige (fig. 124)

Le centre de la tige est le point le plus épais et

sert à fixer la tige à l'intérieur du manche. La coupe transversale est carrée.

6.3.3 DATATION ET ANALYSE FORMELLE

T1, Vd: (fig. 124)

Quatre exemplaires de ce type de manche d'alêne ont été trouvés à Place royale dans trois maisons différentes. Un exemplaire vient des caves de la maison Marcuis (fig. 124 b) dans une couche de remplissage de la fin du XVIIe siècle (Lueger 1978: 55). Des pièces de monnaie de 1645 et 1675 ont été trouvées dans la même couche. Deux autres manches proviennent de la voûte et de la cour de la maison Paradis (fig. 124c-d), de couches datées du début du XIXe siècle (Barriault 1975). Enfin, le dernier manche a été trouvé dans la maison Amiot (fig. 124e) pour laquelle il n'existe pas de rapport de fouilles (F. Picard 1979: 22).

Pour sa part, Stone nous indique que le "T1, Vd" d'alênes trouvées au Fort Michilimackinac a pu se trouver durant toute l'occupation de celui-ci, c'est-à-dire de 1715 à 1781, mais avec une prédominance durant la période d'occupation française.

Fig. 124 Manches d'alênes T1, Vd

a) 1 QU 2277 IH-35

b) 151 QU 6K10-716

c) 1 QU 2136 IN5-365

d) 1 QU 2153 IJ5 - 1957

e) 1 QU 2153 IU4 - 1961

124

a

b

c

d

e

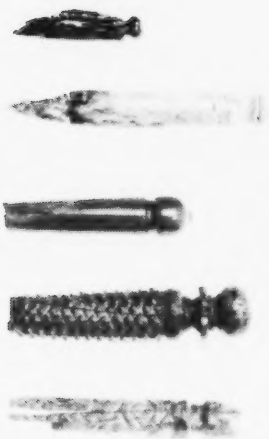

D'après les éléments que nous possédons, on peut considérer que ce type de perçoir ou d'alênes se retrouve à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, durant tout le XVIIIe et au début du XIXe siècle. Cet outil de couture était utilisé autant par les civils que par les militaires et, de plus, il constituait un objet de traite très apprécié des populations amérindiennes. Selon Stone, ce type d'alêne est très commun durant le XVIIIe siècle et les manches retrouvés à Place royale, tous de Tl, Vd, viennent confirmer cet énoncé.

Pour ce qui est de la pointe de métal trouvée dans la maison des Jésuites, plus précisément dans la plus ancienne couche d'occupation datée de la fin du XVIIe siècle début XVIIIe, nous croyons que ce peut être la tige d'une alêne, en particulier la partie qui entrait dans le manche (fig. 124a).

6.4 DÉS À COUDRE

6.4.1 PRÉSENTATION

La Place royale a livré dix dés à coudre représentant près de 7% des objets liés à la couture. Ils proviennent de cinq maisons: la moitié des dés ont été trouvés dans l'Habitation de Champlain et les maisons Leber (2), Paradis (1), Chaumereau (1) et Amiot (1) se partagent l'autre moitié.

6.4.2 HISTORIQUE

Selon Hume, il semble que les dés du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle sont en général trapus, lourds et quelquefois renforcés à l'intérieur par un fil de laiton. Faits d'une seule pièce de métal, on les retrouve en deux morceaux au milieu du XVIIe siècle. Au début, le seul décor qui existe autour de l'ouverture est une ligne incisée; les empreintes creuses sont irrégulières et spiralées, commençant à l'ouverture et se continuant sur la couronne. Souvent, les empreintes ne s'étendent pas jusqu'au sommet, ce qui forme une surface lisse appelée "tonsure".

Au milieu du XVIIe siècle, on popularise les très grands

dés, faits en deux parties, avec l'ouverture roulée vers l'extérieur ou avec une bande indépendante d'environ 1 mm de largeur attachée à l'extérieur. Les empreintes des parois sont faites avec un outil à plusieurs dents qui remplace l'emporte-pièce du début. Au début du XVIIIe siècle, on étampe aussi les couronnes et cela donne une apparence hachurée. Cependant, on retrouve parfois la couronne spiralée sur des exemplaires du XIXe siècle; il ne semble pas y avoir une grande différence entre les dés du XVIIIe et ceux du XIXe siècle, mais Hume mentionne que les spécimens tardifs qu'il a vus sont courts et légers (Hume 1976: 255-257).

Stone a trouvé 41 dés à coudre. Il n'a pas jugé bon d'en faire une classification formelle, car il n'y a pas de variations significatives permettant l'utilisation de cette méthode. Conséquemment, nous n'avons donc pas jugé bon de créer une classification formelle avec les dix dés trouvés à Place royale.

6.4.3 ANALYSE

Les cinq dés à coudre trouvés lors de la fouille de l'Habitation de Champlain sont facilement datables d'après leur contexte archéologique. Un des dés provient du remplissage de la cave de la maison Marquis datée de la fin du XVIIe

siècle: il a donc pu être utilisé durant tout ce siècle. Il a un décor de points se terminant en spirale sur la couronne (fig. 125d). Un autre vient de l'extérieur du magasin où l'on a trouvé du matériel de la seconde moitié du XVIIIe siècle (F. Picard 1976: 32-37). Les trois autres dés proviennent des couches de remplissage contenant du matériel des XVIIIe et XIXe siècle, cependant, d'après leur forme, ils s'apparentent à la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les deux dés de la maison Leber, ceux des maisons Paradis, Chaumereau et Amiot n'ont pas de contexte archéologique connu, mais en comparant leurs formes, ils s'apparentent aux dés de la seconde moitié du XVIIIe siècle que Stone a reconnus dans les spécimens du Fort Michilimackinac et datés de la période britannique 1760-1781 (Stone 1974: 162).

Pour résumer ce chapitre sur les dés à coudre, ils ont tous, en général, sensiblement la même forme et ils diffèrent plutôt par leur dimension et leur décor. Ce sont donc des objets assez difficiles à dater par eux-mêmes et il faut s'appuyer sur un contexte archéologique précis: l'observation de l'objet ne peut qu'indiquer s'il est du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Fig. 125 Dés à coudre

a) 1QU 2127-14

b) 1QU 2153 IIIE2-2062

c) 1QU 2277 IH4-38

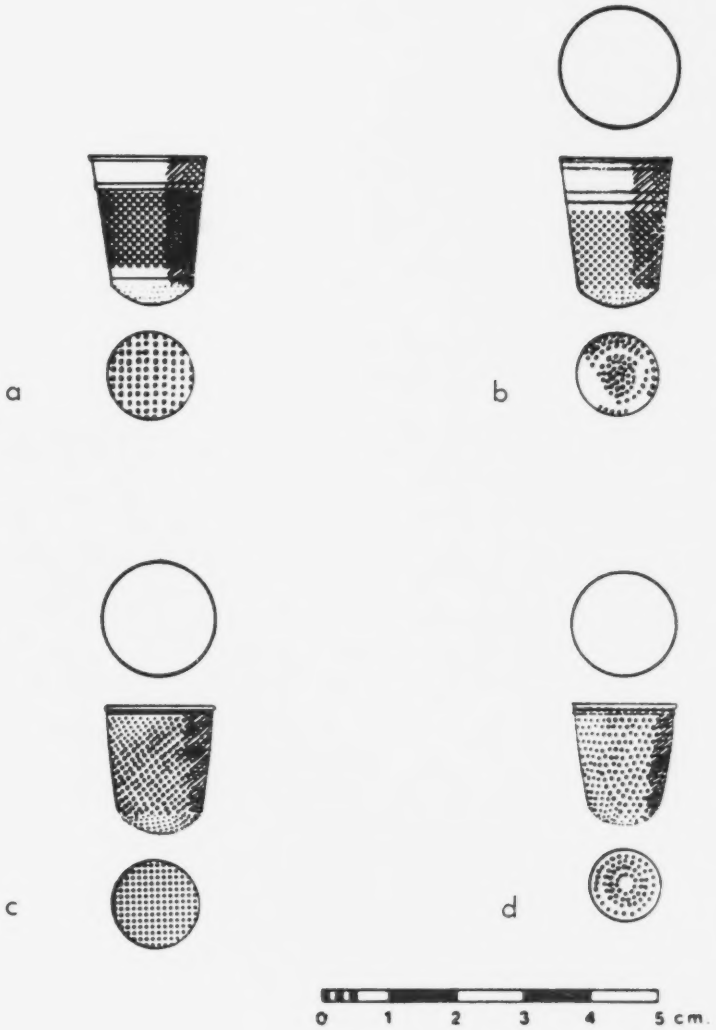

fig. 125

6.5 LES CISEAUX

Une seule paire de ciseaux provient de la Place royale et elle a été trouvée sur le dessus des latrines de la maison Boisseau (fig. 126). Cette couche est un remplissage du XIXe siècle, cependant, c'est un modèle qui semble très courant au XVIIIe siècle et Hume le situe aux environs de 1780 (Hume 1976: 267). Stone en a trouvé de semblables au Fort Michilimackinac, mais il ne les relie à aucun contexte précis et les associe autant à l'occupation française que britannique (Stone 1974: 161).

Fig. 126 Ciseaux

133 QU IA5 - 652

126

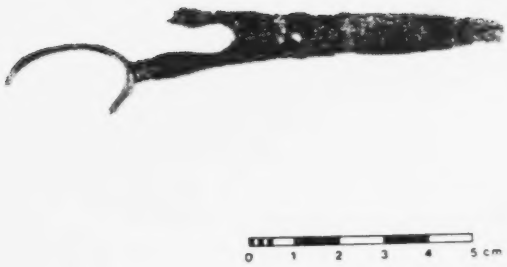

Fig. 127 Indéterminé en os

1 QU 2153 IJ5 - 1964

Fig. 128 Indéterminé en métal

1 QU 2154 BIL2 - 123

127

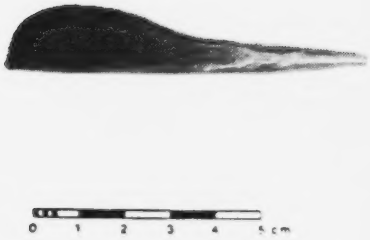

128

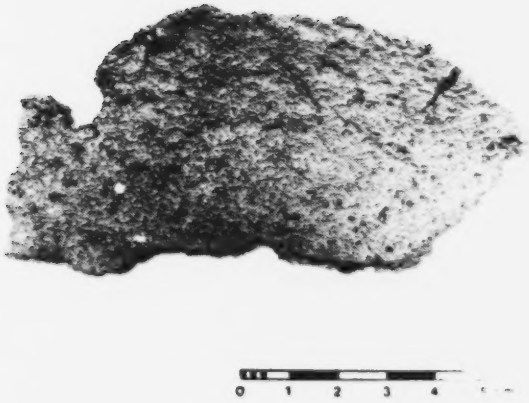

7.0 CONCLUSION

Cette recherche poursuivait trois objectifs qui ont été plus ou moins atteints: une analyse de chacun des objets, un instrument d'interprétation des sites de Place royale et un outil de référence pour les autres sites du Québec.

L'analyse de chacun des objets a été l'objectif le plus directement atteint, puisque chacun des artefacts a été identifié, classé et que presque tous ont été datés. Elle a été effectuée à l'aide de trois outils: le contexte archéologique, la comparaison (à l'aide du système de classification) avec les objets provenant des autres habitations et la comparaison avec des sites autres que Place royale. Comme ces trois outils n'ont pu être toujours appliqués pour l'étude de chacun des objets, certains résultats sont donc incertains d'autant plus qu'il s'agit d'objets dont la période d'utilisation peut être fort longue. Mise en relation avec d'autres données artefactuelles, cette analyse agrandira cependant le champ d'interprétation pour chacune des habitations de Place royale.

L'étude de ces artefacts ne se prêtait pas parfaitement à une interprétation de la culture matérielle des habitants de la Place, surtout à cause de la non représentativité des données artefactuelles et archivistiques. En effet, un peu comme le problème des artefacts, la documentation historique

portant sur les inventaires après décès est fragmentaire (13 maisons sur une possibilité de 30) et peu représentative des périodes d'occupation (80% des inventaires pour le XVIIIe siècle, 18% pour le XVIIe siècle et 2% pour le XIXe siècle, voir sources manuscrites).

A notre avis, il serait hasardeux de présenter, à partir de notre étude, des hypothèses globales d'interprétation, de tenter de dégager des composantes sociales et organisationnelles et de proposer des caractères culturels propres à Place royale. Certains éléments peuvent cependant être retenus:

1° Comme on peut l'observer dans les inventaires après décès, le couteau est l'ustensile de cuisine le plus communément répandu (84% des ustensiles). Les fouilles n'ont cependant pas livré la même proportion de couteaux: 14% des ustensiles sont des couteaux, mais on les retrouve cependant présents pendant toute la durée d'occupation du site.

Certaines données sur l'évolution des formes méritent d'être retenues. Au XVIIe siècle, le bout du couteau est généralement pointu tandis qu'au XVIIIe siècle, surtout à la période finale, le bout du couteau de table est généralement arrondi et la lame a la forme générale d'un cimeterre. A cette

dernière époque, beaucoup de manches de couteaux de table affectent la forme d'une crosse de pistolet et sont fabriqués en os, bois ou corne et l'épaulement est habituellement rond et allongé. Pour les couteaux de première moitié du XIXe siècle, les lames sont droites et on n'observe aucun décor sur le manche; pour le début du XXe siècle, ils présentent sensiblement les mêmes formes que celles rencontrées actuellement.

2° On peut penser que l'emploi de la fourchette n'était pas généralisé, du moins jusque vers 1775 et que le couteau remplissait ce rôle. En effet, aucune fourchette antérieure à cette époque n'a été retrouvée lors des fouilles; les inventaires après décès viennent confirmer cette hypothèse car vingt-deux des ustensiles seulement sont des fourchettes. A cette époque, elles sont probablement des objets de luxe car 55% sont en argent et 40% en fer. A partir de la fin du XVIIIe siècle l'usage en est plus courant, comme le témoigne le matériau (fer); elle a alors deux dents et le manche est formé d'une tige avec ou sans renflement central. A la fin du XIXe siècle, sa forme nous deviendra beaucoup plus familière: une seule pièce toute en métal et souvent plaquée argent.

3° Comme on le constate avec les inventaires après décès, on retrouve deux fois plus de cuillères que de fourchettes,

mais les matériaux demeurent sensiblement similaires. Même en affirmant que l'étain et l'argent étaient des matériaux facilement recyclés, l'utilisation de cet instrument est moins fréquente qu'on serait porté à le penser (deux cuillères seulement ont été retrouvées dans des contextes archéologiques des XVIIe et XVIIIe siècles). Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'on la voit véritablement apparaître dans les dépôts archéologiques, période pendant laquelle sa forme restera assez semblable à celle du XVIIIe siècle. Au début du XXe siècle, sa forme originelle se modifiera légèrement.

4° Comme l'ont confirmé les fouilles, la marmitte de cuivre demeurera l'instrument de cuisson privilégié pendant les XVIIe et XVIIIe siècles et cela même dans les maisons bourgeoises. Cependant, deux autres petits instruments semblent faire leur apparition tardivement à Place royale: la molette à pâtisserie qui apparaît au début du XIXe siècle et le tire-bouchon qu'on ne voit apparaître ni dans les inventaires, ni dans les fouilles avant les années 1750.

5° Il est difficile d'émettre des hypothèses d'interprétation à partir des instruments reliés à la couture parce que l'échantillonnage est mal distribué spatialement et temporellement. On a cependant observé que les dés du XVIe siècle

sont faits d'une seule pièce tandis qu'à partir du XVIIe siècle, ils sont constitués de deux parties. A partir de cette époque, les seules modifications apparaissent au niveau du décor et du format. Il en est de même pour les épingles qui, pour les XVIIe et XVIIIe siècles ont une tête en forme de boule, forme qui sera graduellement remplacée au XIXe siècle par des têtes coniques et aplaties. Il est intéressant de noter que déjà, au XVIIe siècle, on voit apparaître à Place royale des épingles plaquées en argent.

6° Quant aux instruments d'éclairage, ils représentent les différents modes d'éclairage qui ont prévalu pendant toute la période d'occupation de Place royale, mais leurs quantité n'est pas suffisante pour être considérée comme représentative. En effet, seul le bec de corbeau trouvé dans l'Habitation Champlain témoigne des modes d'éclairage au XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, l'éclairage à la chandelle fait partie des habitudes des habitants de la Place et semble se perpétuer pendant le XIXe siècle, probablement à cause du prix élevé de l'huile. Pendant le premier quart du XIXe siècle, on voit disparaître les mouchettes: ces dernières sont évincées par une nouvelle sorte de mèche qui rend leur usage inutile.

Malgré tout le potentiel interprétatif qu'offrait fondamen-

talement ce site, nous ne croyons pas que cette recherche puisse être considérée comme un instrument de référence certaine pour l'analyse des ustensiles de cuisine, du luminaire et de la couture des autres sites du Québec, car trop de paramètres sont mal définis et incontrôlables pour le site de Place royale. A cause de ces limites à l'analyse, ces objets ne pourront véritablement être interprétés que lorsqu'ils seront mis en relation avec toutes les autres composantes du site.

Sites	Année	CONTENANTS				FOURCHETTES				COUTEAUX	CUILLERES				ECUMOIRS		Total /an	TOTAL /sites
		Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe Autres	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu		
AMIOT 2277	1722	6	12	1	45				6	1 Cu	1	1		7			80	109 (0.5%)
	1724	5	7	3				11			1		2				29	
BEAUDOIN 2128	1715	3	19	3	43			6	5		2		7	6		3		97 (0.4%)
L. BEAUDOIN 2129	1740	11	15	9	29	36				880	2		15	42			1039	1535 (6.8%)
	1742	11	15	9	28	36					2		15	42			158	
	1758	14	12	18	10					12 Ag	2		2			2	72	
	1811	57	2	39		49				36	1		82				266	
CHEVALIER 2289	1710	5	20	14	79			11			2		13		1		145	9282 (41.2%)
	1733	12	13		62			9			2		10			1	109	
	1734	12	7	2	35			7			1		14				78	
	1742	18	88	31	82			22		8615	1	1	38			2	8898	
	1758	9	8	10	12			1			2		9			1	52	
(.../)																		

TABLEAU 10: (1 de 4)Distribution des ustensiles d'après les inventaires après décès

Sites	Année	CONTENANTS				FOURCHETTES				COUTEAUX	CUILLERES				ECUMOIRS		Total /an	TOTAL /sites
		Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe Autres	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu		
DUMONT 2149	1676	5	5	1	27			5		2			4				49	136 (0.6%)
	1780	11								76							87	
JESUITES 2136	1724	8	44	10	102	24		12		756	12	3	13				984	1172 (5.2%)
	1739	12	34	11	90			14		2	2	1	20			2		
LE PICART 2148	1677	9	1	4	6						1						21	1051 (4.7%)
	1701	8	11		79			12		905	2		12			1	1030	
MAHEU 2293	1683		7	4	39			12			1		12				75	235 (1.1%)
	1721		5	1				5					3				14	
	1725	4	6		31	9				2	1			6			59	
	1748		1														1	
	1750	6	5	1	21	3			1		1			8			46	
	1757	12	2	6				6			4		10				40	
(.../)																		

Tableau 10:(2 de 4) Distribution des ustensiles d'après les inventaires après décès

Sites	Année	CONTENANTS				FOURCHETTES				COUTEAUX		CUILLERES				ECUMOIRS		Total /an	TOTAL /sites
		Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Autres	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu		
MILOT 2150	1693	21	9	4	40			11	4	768		12		11				880	
	1698	69	23	2	7			6		417		5		6			1	536	
	1710	20	44	6	96			12	6	290		13		13				500	7531 (33.4%)
	1711	3	10	29	13	14		6		5522		1		6	11			5615	
PAGE-QUERCY 134 Qu	1742	5	30	4	54			5				1		10			1		110 (0.5%)
RENAUD 2130	1726	5	11	3				5				1		6			2		33 (0.1%)
SMITH 2218	1685	3	8	2	40			6						8				67	
	1695																		
	1732	3	2	3				10				1		10				29	
	1745	55	20	22	44			15		717	Ag 12	19		17	2			923	
	1748	3	13	14				11		2	3	1		5				52	
	1759	5	6	2	27			12		4				13			1	70	
	1768	8	6		8					4		1			1			28	
(.../)																			

Tableau 10: (3 de 4) Distribution des ustensiles d'après les inventaires après décès

Sites	Année	CONTENANTS				FOURCHETTES				COUTEAUX		CUILLERES				ECUMOIRS		Total /an	TOTAL /sites
		Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Autres	Fe	Cu	Ag	Sn	Fe	Cu		
(... suite)																			1229 (5.5%)
Smith 2218	1772	4	5	4	16			6				1		19	4		1	60	
T O T A L		442	526	272	1165	171		238	22	18,996	30	99	6	405	129	1	18		
Types d'artefacts et représentativité:		2,405 (10.7%)				431 (1.9%)				19,026 (84.5%)		639 (2.8%)				19 (0.08%)		22,520	

Légende: % : Pourcentage relatif au total des artefacts des inventaires.
Fe: Fer
Cu: Cuivre
Ag: Argent
Sn: Etain

TABLEAU 10 : (4 de 4) Distribution des ustensiles d'après les inventaires après décès

Sites	Année	BEC DE CORBEAU		MOUCHETTES			CHANDELIERS					LANTERNE		TOTAL
		Fer	Cuivre	Fer	Cuivre	Argent	Fer	Cuivre	Argent	Etain	Autre	Fer blanc	Autre	
AMIOT 2277	1722	2						2				1		8 (3%)
	1724	3												
G. BEAUDOIN 2128	1715	1	1		1			5				1		9 (3.4%)
L. BEAUDOIN 2129	1740					1		4	2					53 (19.8%)
	1742					1		4	2					
	1758					4		3	7					
	1811					2		6	6		11			
BOISSEAU 133 Qu	1783										4			4 (1.5%)
CHEVALIER 2289	1710				2			8						49 (18.3%)
	1733	1	1		1			5						
	1734				1	2		2	2			2		
	1742	1				2		6	6			2		
	1758							2	2			1		
DUMONT 2149	1676											1		5 (1.9%)
	1780						2	2						
(.../2)														

TABLEAU 11: (1 de 3) Distribution du luminaire d'après les inventaires après décès

Sites	Année	BEC DE CORBEAU		MOUCHETTES			CHANDELIERS					LANTERNE		TOTAL
		Fer	Cuivre	Fer	Cuivre	Argent	Fer	Cuivre	Argent	Etain	Autre	Fer blanc	Autre	
JESUITES 2136	1724	1	1		1	1	4	2				2		21
	1739	1				1	1	2	4					(7.8%)
LE PICART 2148	1677	1					1							6
	1701				1			3						(2.2%)
MAHEU 2293	1683				1			3		2				
	1721									2				
	1725				2			2						
	1748				1			1						21
	1750	2		1				2				1		(7.8%)
	1757								1					
MILOT 2150	1693			3	3			3						
	1698			20	2			11				1		68
	1710	1		10	1			4	2				2	(25.4%)
	1711							4				1		
RENAUD 2130	1726		1		1			3						5
														(1.8%)
(.../3)														

Tableau 11: (2 de 3) Distribution du luminaire d'après les inventaires après décès

Sites	Année	BEC DE CORBEAU		MOUCHETTES			CHANDELIERS					LANTERNE		TOTAL
		Fer	Cuivre	Fer	Cuivre	Argent	Fer	Cuivre	Argent	Etain	Autre	Fer blanc	Autre	
SMITH 2218	1685									1				
	1695													
	1732													
	1745					1		2	2					
	1748							3						19
	1759				1			1						(7.1%)
	1768							1	2				1	
	1772				2			2						
Sous-total		14	4	34	21	15	8	98	38	5	15	13	3	
TOTAL		18 (6.7%)		70 (26.1%)			164 (61.2%)					16 (6%)		268

TABLEAU 11 : (3 de 3) Distribution du luminaire d'après les inventaires après décès

	Année	AIGUILLE	ALENE	CISEAUX	DES à coudre	EPINGLES	TOTAL
G. BEAUDOIN 2128	1715			12			12 (0.002%)
L. BEAUDOIN 2129	1740 1742			48 24		117,012 129,000	246,084 (47.2%)
DUMONT 2149	1780			57			57 (0.01%)
JESUITES 2136	1724			36		96	132 (0.03%)
LE PICART 2148	1701					40,000	40,000 (7.7%)
MILOT 2150	1693 1698 1710 1711			295 264 2167 360	 108 	 110,000 71,644 50,186	235,024 (45%)
SMITH	1745 1759			114 3		72	189 (0.03%)
TOTAL Représentatif (%)				3380 (0.6%)	108 (0.02%)	518,010 (99.3%)	521,498

TABLEAU 12: Distribution des objets liés à la couture d'après les inventaires après décès

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE-LECAT, Micheline
"Les étains d'Abbeville" in L'estampille no 91, nov. 1977. pp. 40-53.

BABELON, Jean
L'orfèvrerie française. Paris, Librairie Larousse, 1946. 124. p.

BANISTER, Judith
"Touching Gold and Silver. Five Hundred Years of Hallmarking on Show at the Goldsmith Hall" in The Antique Dealer & Collector Guide. Nov. 1978. pp. 66-69.

BARKA, Norman F.
Etude archéologique du fort Lennox, île aux Noix, Québec, saison de fouilles 1964. Histoire et archéologie no 20, Ottawa, Approvisionnements et service, 1978. 211 p.

BARRE Georges et KIRJAN Corneliu
Activités archéologiques 1976, dossier no 31. Québec, M.A.C. 1977. 229 p.

BARRIAULT, Monique
Rapport préliminaire Maison Paradis, cour (2153). Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1975. 35 p.

BARRIAULT, Monique
Rapport préliminaire des maisons Dunière et Panet (2152-2155). Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1976. 65 p.

BARRIAULT, Monique
Rapport préliminaire sur l'identification des techniques de moulage utilisées aux Forges du St-Maurice. Etude faite à partir des déchets de moulage. Québec, Parcs Canada, section archéologie, manuscrit inédit, avril 1978. 62 p.

BECKMAN, Elisabeth
"Silversmiths, Watch and Clock Makers, and Jewelers in Colombus, Ohio, before 1865" in Antiques. New York, déc. 1978. pp. 1300-1305.

BEUQUE, Emile
Platine, or et argent. Dictionnaire des poinçons officiels français et étrangers, anciens et modernes de leur création (XIVe siècle) à nos jours. 2 tomes. Paris, F. De Nobèle, 1962. 684 p.

BLY, John
Discovering Hall Marks on English Silver. A pocket guide to Marks, Makers and Silver styles with tables of London and Provincial date letters. Tring, Herts, Shire Publications, 1968. 55 p.

BOUCAUD, Philippe
"Les étains: la qualité immuable d'une fabrication" in L'estampille no 95, mars 1978. pp. 8-20

BRAULT, Solange et BOTTINEAU, Yves
L'Orfèvrerie française du XVIIIe siècle. Paris, Presses de France, 1959. 188 p.

BUHLER, Kathryn C.
"Master and Apprentice: some relationships in New England silversmithing". Antiques, New-York, nov. 1955. pp. 456-460.

CAME, Richard
L'orfèvrerie. Paris, Plaisir des images, Hachette, 1964. 128 p.

CLOUTIER, Nicole, DUMOUCHEL, RACINE Yolande
L'orfèvrerie traditionnelle: fer-blanc, étain et argenterie. Montréal, Brault & Bouthillier Limitée, 1973. 21 diapositives, brochure. 15 p.

COTTERELL, Howard H., RIFF, Adolphe, VETTER, Robert M.
National Types of Old Pewter. A Revised and Expanded Edition. Princeton, The Pyne Press, 1972. 152 p.

DARDEL, Pierre
Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIIIe siècle. Paris, Ecole pratique des Hautes Etudes, 1963. 787 p.

DECARIE-AUDET, Louise
La maison Dupont-Renaud à Québec. Un dépôt de bouteilles du 19e siècle. Québec, M.A.C., 1977. 58 p.

DEFLASSIEUX, Françoise
"Le flambeau de la Tradition" in L'estampille no 89. Sept. 1977. pp. 36-40.

DEROME, Robert
Les orfèvres de Nouvelle-France. Inventaire descriptif des sources. Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1974. 244 p.

DESAIX, Fabienne
"Les Belles copies du Potier d'étain" in L'estampille no 31, avril 1972. pp. 15-19.

DEWAURIN, Isabelle
"L'argenterie Huguenote" in L'estampille no 77, 15 mai 1976. pp. 58-63

DOUROFF et TARDY
Les étains parisiens. Paris, Tardy, (s.d.). (n.p.).

EDITORS OF THE PYNE PRESS
Lamps and Other Lighting Devices 1850-1906. Princeton, The Pyne Press, 1972. 156 p.

FARE, Michel et Fabrice
La Vie Silencieuse en France. La nature morte au XVIIIe siècle. Fribourg, Office du Livre, 1976. 435 p.

FORD, Thomas K.
The Silversmith in Eighteenth Century Williamsburg. An account of his Life & Times, & of his Craft. Williamsburg, published by Colonial Williamsburg 1976. 37 p.

FOWKE Edith, HENDERSON Carole et BROOKS Judith
A Bibliography of Canadian Folklore in English. Preliminary edition York University, Downsview, Ontario, 1976. 146 p.

GAGNON, François
Rapport préliminaire d'archéologie historique Ilot 9. La Place royale. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit. 30 p.

GAUMOND, Michel
Maison des Jésuites. Place royale. Historique. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 15 déc. 1970. (n.p.)

GAUMOND, Michel
"Aux origines du Canada-français: le peuplement européen de la Vallée du St-Laurent" in Archéologia. Le Canada depuis l'origine, dossier no 27, mars-avril 1978. pp. 49-58

GENET Nicole, DECARIE-AUDET Louise et VERMETTE Luce
Les objets familiers de nos ancêtres. Montréal, Les Editions de l'Homme, 1974. 304 p.

GENET Nicole et MERETTE Céline
Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec. Etude du matériel archéologique. Québec, dossier no 26, M.A.C., Direction générale du patrimoine, 1977. 40 p.

GENET Nicole et KIRJAN Corneliu
"Fondation de Québec par Champlain" in Archéologia. Le Canada depuis l'origine, dossier no 27, mars-avril 1978. pp. 72-80

GROFFIER, Jean
Ce qu'il faut savoir des étains. APT-en-Provence, Reboulin, 1973. 84 p.

GROUPE DE RECHERCHE EN CULTURE MATERIELLE, section Archéologie.
Techniques, Fonctions et Usages des objets: Répertoire des mots-clés. Québec, Parcs Canada, 1978. 68 p.

GUTHRIE, Gay
"Canadian Souvenir Spoons" in Canadian Collector. Janv.-fév. 1979. pp. 16-19

HAVARD, Henry
L'Orfèvrerie. Les Arts de l'ameublement. Paris, Librairie Charles Delagrave, 1892. 170 p.

HAYWARD, Arthur H.
Colonial and Early American Lighting. New York, Dover Publication Inc., 1962. 198 p.

HUME, Ivor Noël
A Guide to Artefacts of Colonial America. New York, Alfred A. Knapf, 1976. 323 p.

JANNEAU, Guillaume
Les Arts décoratifs. Le Luminaire de l'Antiquité au XIXe siècle. Paris, Flammarion, 1934. 64 p.

JOUVELLIER, Pierre
"Les orfèvres d'Orléans" in L'estampille no 109, mai 1979. pp. 43-53.

KIRJAN, Corneliu
Rapport préliminaire concernant les fouilles archéologiques effectuées à la maison Estèbe. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1974. (n.p.)

KIRJAN, Corneliu
La Place royale à Québec, Champlain et après... Conférence présentée dans le cadre du Symposium "La présence française en Amérique". M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 11-12 mai 1979. 6 p.

KOVEL Ralph M. et Terry H.
A Directory of AMERICAN Silver, Pewter and Silver Plate. New York, Crown Publishers Inc., 1961. 352 p.

LAFRENIERE Michel et GAGNON François
A la découverte du passé. Fouilles à la Place royale. Collection Civilisation du Québec no 7. Québec, M.A.C., 1971. 91 p.

LANGDON, John E.
Canadian Silversmiths 1700-1900. U.S.A., The Stinehour Press, 1966. 249 p.

LESSARD Michel et MARQUIS Huguette
Encyclopédie des Antiquités du Québec. Trois siècles de production artisanale. Montréal, Les éditions de l'Homme, 1971. 526 p.

LESSARD Michel et MARQUIS Huguette
L'Art traditionnel au Québec. Trois siècles d'ornements populaires. Montréal, Les éditions de l'Homme, 1975. 463 p.

LISTER, Valérie
"In search of a Hitchcock Lamp" in Canadian Collector, May/June 1979. pp. 43-45.

LUEGER, Richard H.
Fouilles archéologiques sur le site de la Seconde Habitation de Champlain. (151 QU), 1977. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1978. 143 p.

MACKAY, Donald C.
Silversmiths and Related Craftsmen of the Atlantic Provinces. Halifax, Mc Curdy Printing Co. Ltd., 1973. 133 p.

MACKAY, Donald C.
"Prince Edward Island Silversmiths" in Canadian Collectors, July/August 1978. pp. 41-42.

MANSION, J. E.
Harrap's New Shorter French and English Dictionary. London, Billing & Sons Ltd., 1977. (n.p.)

MOREAU, Claudine J.
"Pleins feux sur les cuivres" in L'estampille no 62, fév. 1975. pp. 24-30.

MORISSET, Gérard
Vases d'or et d'argent. Québec, manuscrit, M.A.C., s.l., s.d. 14 p.

MORISSET, Gérard
"L'orfèvrerie canadienne" in La revue française de l'élite européenne, no 59. Paris, août 1954. pp. 60-64.

MORISSET, Gérard
"Notre orfèvrerie au XVIIIe s." in Forces no 5, printemps-été 1968. pp. 14-17.

PAGE, Camille
La coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours. La Fabrication ancienne et moderne. Chatellerault, Imprimeur H. Rivière, 1896. 6 tomes.

PARENT, André
Liste des objets de métal relevés dans les inventaires après décès de la Place royale. Québec, M.A.C. Direction générale du patrimoine, dossier inédit, 1976-77. (n.p.)

PASCAL, Georges
Encyclopédie Universelle Illustrée. 21 tomes. Montréal, Les éditions Maisonneuve, 1970.

PEAL, Christopher
"Pewter 1650-1700" in The Antique collectors Guide. October 1978. pp. 92-94

PICARD, François-Dominique
Maison Dupont-Renaud 2130. Rapport de fouilles archéologiques. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1974. 39 p.

PICARD, François-Dominique
Le Magasin du Roy ou Seconde Habitation de Champlain. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1976. 94 p.

PICARD, François-Dominique
Rapport préliminaire de fouilles archéologiques. Sondages archéologiques sur le marché Finlay (2131) et autour de la maison Gervais Beaudoin (2128). Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1976. 13 p.

PICARD, François
Evaluation des recherches archéologiques exécutées et à exécuter à la Place royale. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit 1979. 59 p.

PICARD, Philippe
Commentaires sur les structures découvertes au cours des sondages archéologiques effectués à la maison Gervais-Baudouin (#2128) à Place Royale, à Québec. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1974. 20 p.

PICARD Philippe et RENAUD Roxane
Fouilles archéologiques de la maison Boisseau (133 QU). Rapport préliminaire. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1974. 25 p.

PLAETE, Anne-Marie
"Les verseuses" in L'estampille no 75, 15 mars 1976. pp. 58-63.

RENAUD, Roxane
Rapport préliminaire de la maison Pagé-Quercy. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1976. 20 p.

RENAUD, Roxane
Rapport préliminaire concernant les fouilles archéologiques effectuées en 1975 sur les lots 2115 et 2116 de l'îlôt Fargues-Estèbe. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1976. 19 p.

ROBERT, Paul
Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris, S.N.L. Dictionnaire Le Robert, 1972. 2171 p.

RUSSEL, Loris S.
A Heritage of Light. Lamps and Lighting in the Early Canadian home. Toronto, University of Toronto Press, 1968. 344 p.

SALMON, M.
Art du potier d'étain. Première et seconde partie. Paris, Imprimeur-libraire Moutard, 1788. Microfilm, U.L. 155 p.

SEGUIN, Robert-Lionel
La civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17e et 18e siècles. Fond matériel. Ottawa, Fides, 1967. 701 p.

SEGUIN, Robert-Lionel
Les ustensiles en Nouvelle-France. Montréal, Les éditions Leméac, 1972. 143 p.

SICKELS, Elizabeth
"Thimblemakers in America" in Antiques. New York, sept. 1967. pp. 372-373

SPRACKLING, Helen
Customs on the Table Top. How New England housewives set out their tables. Old Sturbridge Village booklet series. Meriden, Meriden Gravure Company, 1958. 22 p.

STEVENS, Gerald
"Lamps and other lights" in A Canadian Attic. Toronto, Ryerson, 1955 (rev. 1963). 135 p., pp. 170-174.

STEVENS, Gerald
"Silver and Pewter" in A Canadian Attic. Toronto, Ryerson, 1955 (rev. 1963). 135 p., pp. 96-107.

STONE, Lyle M.
Fort Michilimackinac 1715-1781. An Archeological Perspective on the Revolutionary Frontier. Michigan, Publication of Museum, 1974. 367 p.

STONE, Howard W.
"Lighting devices from a New Hampshire collection" in Antiques. New York, July 1964. pp. 82-83

TRAQUAIR, Ramsay
The Old Silver of Québec. MacMillan of Canada, 1973. 168 p.

TRUDEL, Jean
"A l'enseigne des orfèvres du Québec" in Culture vivante no 10. Québec, M.A.C., 1968. pp. 9-13.

TRUDEL, Jean
L'orfèvrerie en Nouvelle-France. Ottawa, Galerie Nationale pour la Corporation des musées nationaux du Canada, 1974. 240 p.

UNITT, Doris & Peter
Canadian Silver, Silver Plate and Related Glass. Peterborough, Clock House, 1970. 256 p.

VILLEMAIRE, Monique
La maison des Jésuites. Lot 2136. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1975. 54 p.

VILLEMAIRE, Monique
Rapport de fouilles de la maison Perthuis à la Place royale. Québec, M.A.C., Direction générale du patrimoine, manuscrit inédit, 1978. 61 p.

WECHSSLER-KÜMMEL, S.
Chandeliers, lampes et appliques de style. Fribourg, Office du Livre, 1963. 429 p. (Trad. par Marie-Claire Thiébaud).

INCONNU
L'histoire des lampes anciennes au Canada. Ottawa, Les Musées nationaux du Canada, 1971.

INCONNU
"Les Riches heures de l'argenterie française" in Le guide des antiquités a b c décor. Nos 74-75, déc. 1970, janvier 1971.

SOURCES MANUSCRITES

ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC A QUEBEC

GREFFES DES NOTAIRES SUIVANTS:

BARBEL, Jacques	(1703 - 1740)
BAROLET, Claude	(1728 - 1761)
BECQUET, Romain	(1665 - 1682)
BOISSEAU, Nicolas	(1730 - 1744)
BOUCAULT de GODEFUS, Gilbert	(1736 - 1756)
CHAMBALON, Louis	(1691 - 1716)
GENAPLE de BELFONDS, François	(1682 - 1709)
LACETIERE, Florent de	(1702 - 1728)
LOUET, Jean-Claude	(1717 - 1737)
PINGUET, Jacques	(1726 - 1748)
RIVET, Pierre	(1707 - 1719)

LEXIQUE

FIGURE 129: Fourchettes

a) tige

b) épaulement

c) manche

d) tige convexe

e) tige concave

f) soie

g) fourchette à deux dents

h) fouchette à trois dents

i) fourchette à quatre dents

j) fourchon

k) tige simple

l) épaulement

m) spatule

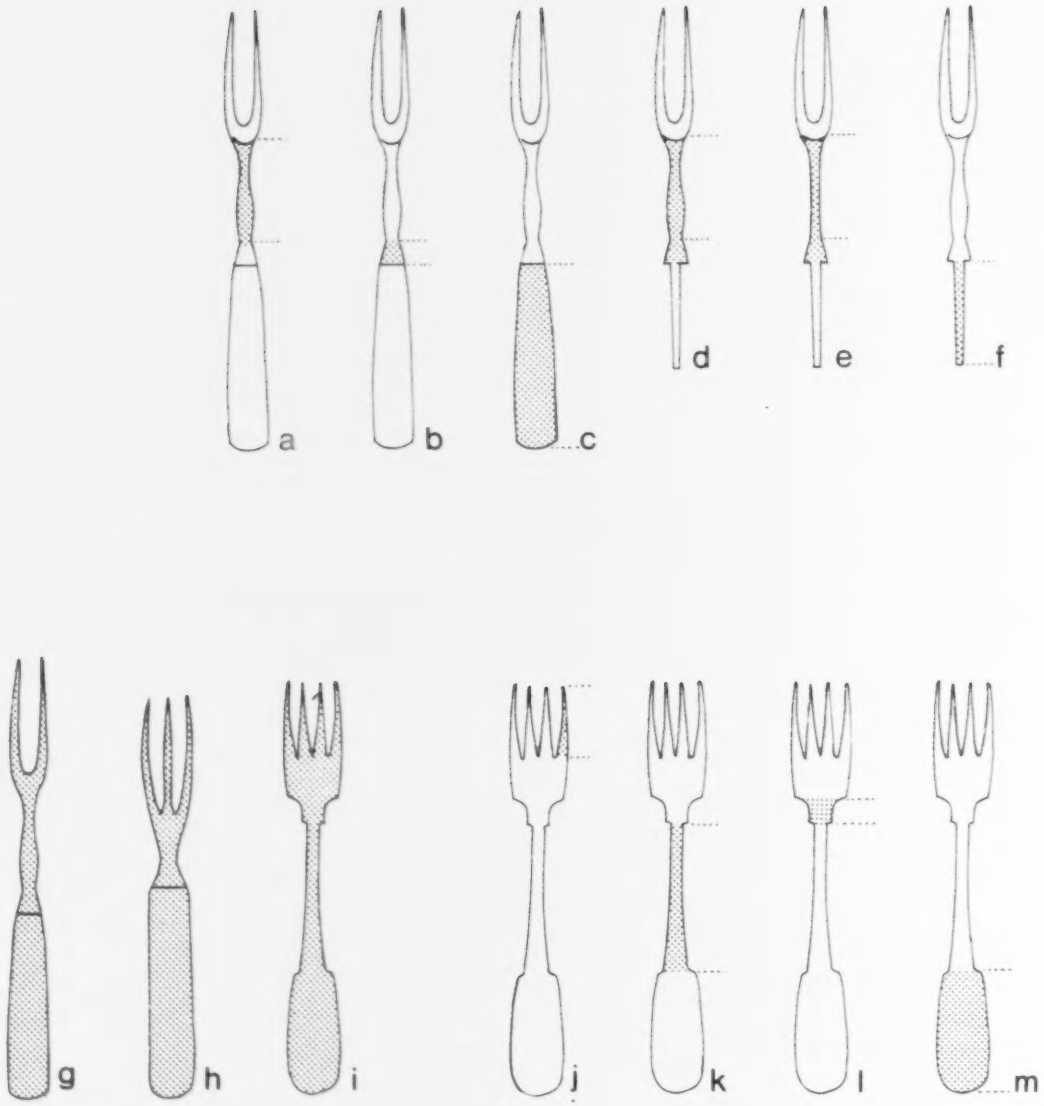

fig. 129

FOURCHETTE

Epaulement — Bolster (Stone 1973: 175)
Le point élevé entre la tige et la poignée du manche (fig. 129b).

Fourchon — Tines (Traquair 1973: 94)
Dent d'une fourche, d'une fourchette (fig. 129j).

Soie — Détermine la fixation "queue-de-rat" (fig. 129f). La tige du manche se termine par une pointe de métal plus ou moins effilée et distincte de la tige. La poignée en os, bois ou corne, faite d'une seule pièce, entre sur cette pointe.

Tige — Shanks (Hume 1976: 180), Shaft (Stone 1974: 175)
Partie mince et allongée du manche qui est entre les fourchons et la poignée ou la spatule (fig. 129a et k).

Tige concave — Concave shaft (Stone)
Manche de fourchette dont la tige va en s'amincissant vers les fourchons (fig. 129e).

Tige convexe — Convex shaft (Stone)
Manche avec un renflement sur la tige. Correspond au manche à balustre de Hume (fig. 129d).

CUILLERE

Cuilleron — Bowl
Coupe ovale ou ronde qui est au bout du manche d'une cuillère (fig. 130f).

Eperon — Spur (Traquair 1973: 94)
Avancé de métal que l'on retrouve de chaque côté de la tige près du cuilleron. Peut être rond ou à angle droit (fig. 130b).

Goutte — Drop (Traquair 1973: 94)
Décor qu'on retrouve au dos du cuilleron et qui est dans le prolongement du manche (fig. 130 i, j et k).
La goutte peut être simple (fig. 130k) ou double (fig. 130j). Parfois dans le cas d'une goutte simple on a gravé une ligne pour simuler la goutte.
La goutte peut être aussi en croissant (fig. 130i). Selon Traquair, elle appartient généralement à la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Pied-de-biche — Trifid (Traquair 1973: 94)
Décor en forme de sabot fourchu rencontré sur le bout du manche (fig. 130a). C'est une forme typique du XVIIe siècle, très rare selon Traquair.

Queue-de-rat — Rattail (Traquair 1973: 94)
Décor qu'on retrouve sur le fond du cuilleron (fig. 130 L). Selon Traquair "la cuillère à queue-de-rat est généralement considérée comme datant du début du XVIIIe siècle".

Spatule — Spatulate handle (Hume 1976: 180)
Extrémité évasée du manche de cuillère ou de fourchette. La spatule peut avoir le bout courbé vers le haut (up-turned) ou vers le bas (down-turned). On peut aussi rencontrer sur le bout, dans la courbe, un décor appelé boucle (loop). (Fig. 130c).

FIGURE 130: Cuillères

a) pied-de-biche

b) éperon

c) spatule

d) manche

e) tige

f) cuilleron

g) cuillère

h) cuilleron en forme d'oeuf

i) goutte en croissant

j) goutte double

k) goutte simple

l) queue-de-rat

fig: 130

COUTEAUX

Couteau de poche

Canif — Clasp knife (Stone 1974: 263)
Petit couteau de poche à une ou plusieurs lames qui se replient dans le manche (fig. 131b).

Charnière — Hinge (Stone 1974: 263)
Attache articulée composée de deux pièces métalliques enclavées l'une dans l'autre et réunies par un axe commun autour duquel l'une d'elles au moins peut tourner librement (fig. 131a).

Dos (de la lame) — Blade back (Stone 1974: 263)
Côté opposé de la lame au tranchant.

Epaulement — Bolster (Stone 1974: 263)
Saillie sur une pièce qui sert d'appui ou de butée: sur le couteau, c'est la partie entre la lame et la poignée qui empêche la main de glisser sur la lame et de se couper (fig. 131g).

Ligne d'épaulement — Bolster lining (Stone 1974: 263)
Plaque de métal entre les plaques du manche et le ressort sur le couteau pliant (fig. 131b).

Onglet — Entaille sur la lame du canif, d'un couteau, pour permettre de tirer la lame (fig. 131d).

Soie — Tang (Stone 1974: 263)
Prolongement en pointe de la lame qu'on encastre dans le manche ou la poignée (fig. 131e).

Talon — Heel (Stone 1974: 263)
(... de la lame). Partie opposée à la pointe qui s'appuie sur le manche ou y pénètre (fig. 131 c).

Tranchant — Edge (Stone 1974: 263) Blade cutting edge
Côté mince de la lame, destiné à couper (fig. 131f).

FIGURE 131: Couteaux

a) charnière de couteau de poche

b) canif: ligne d'épaulement

c) talon

d) onglet

e) soie

f) tranchant

g) épaulement

h) lame

i) manche

j) couteau

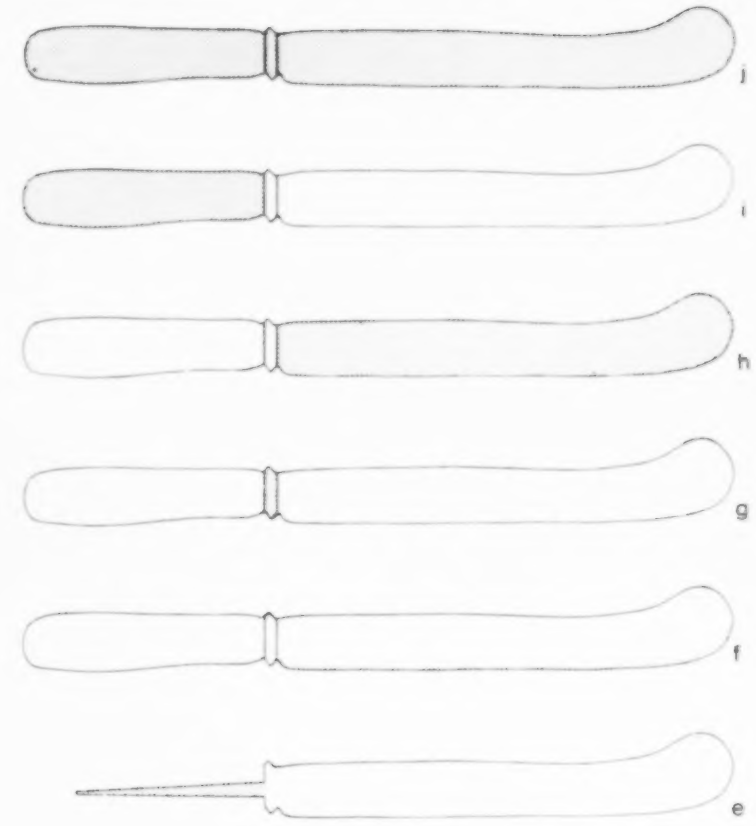

fig. 131

ANNEXE

LISTE DES SITES FOUILLES CONTENANT LES OBJETS ETUDIES

Maison Amiot	1 QU 2277
Batterie royale	1QU 2134-35
Maison G. Beaudoin	1 QU 2128
Maison L. Geaudoin	1 QU 2129
Maison Boisseau	133 QU
Habitation Champlain	151 QU
Maison Charest	1 QU 2126
Maison Chaumereau	1 QU 2141 B
Maison Chevalier	1 QU 2289
Maison Dumont	1 QU 2149
Maison Dunière	1 QU 2152
Maison Estèbe	132 QU
Marché Finlay	1 QU 2131
Maison Gaillard-Soulard	1 QU 2212
Maison Grant	1 QU 2137
Maison des Jésuites	1 QU 2136
Maison Landron	1 QU 2213
Maison Leber	1 QU 2127
Maison Leduc	1 QU 2288
Maison Le Picart	1 QU 2148
Maison Mathieu	1 QU 2293
Maison Marchand	1 QU 2147
Maison Milot	1 QU 2150
Maison Pagé-Quercy	134 QU

Maison Panet	1 QU 2155
Maison Paradis	1 QU 2153
Maison Perthuis	1 QU 2154
Maison Renaud	1 QU 2130
Maison St-Amant	1 QU 2125
Maison Smith	1 QU 2218

Autres titres de la série Dossiers
vendus par Les Publications du Québec

45. La faïence de Place-Royale (11,95 $)

58. L'Habitation de Champlain (19,95 $)

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (6,95 $)

66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)

67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)

68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)

69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)

70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860
(tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 8,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $; ensemble : 32,95 $)

71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)

72. Guide d'enquête orale (9,95 $)

73. La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 9,95 $)

74. L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820 (6,95 $)

75. La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 11,95 $)

76. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (14,95 $)

77. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français
(tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 9,95 $)

78. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (10,95 $)

79. Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760
(tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 6,95 $)

80. D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (4,95 $)

81. Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820
(tome 1 : 8,50 $; tome 2 : 10,95 $; tome 3 : 14,95 $)

82. Étude de la population de Place-Royale 1660-1760 (6,50 $)

83. Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale) (3,50 $)

84. Étude de la population de Place-Royale 1760-1860 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 9,95 $)

85. Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le Site LeBer à l'île des Soeurs (3,95 $)

86. Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^{e} siècle à partir de collections archéologiques (tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 12,95 $)

87. Guide de présentation des rapports de recherche en matière de patrimoine (3,95 $)

88. Le patrimoine immatériel : Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions (6,95 $)

89. Guide d'inventaire des objets mobiliers (10,95 $)

90. Les croix de chemin du Québec (19,95 $)

91. Les outils de Place-Royale (5,95 $)

92. La porcelaine chinoise de Place-Royale (9,95 $)

93. Aux origines de la vie québécoise (7,95 $)

94. Le commerce à Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 16,95 $; tome 2 : 6,95 $)

95. Les menus objets de Place-Royale (19,95 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^{e} siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Île d'Orléans)
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique

---

* Ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque de l'édifice Guy-Frégault où se trouve le siège social du ministère de la Culture et des Communications : 225, Grande Allée Est, 3^{e} étage, bloc B, Québec (Québec)

35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977
36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
46. Les collections archéologiques de la place Royale – Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
51. Les collections archéologiques de la place Royale – Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau
52. Les collections archéologiques de la place Royale – Le verre des latrines de la maison Perthuis
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
55. Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
57. Le creamware
59. Datations au 14C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Les fouilles archéologiques réalisées à Place-Royale au cours des années 1970 ont permis d'exhumer un grand nombre d'objets courants de la vie domestique, les plus anciens remontant au XVII[e] siècle. Diverses publications de la série «Dossiers» ont répertorié ces artefacts. La présente étude s'attarde au luminaire, mais surtout aux objets de métal utilisés dans une cuisine (ustensiles de toutes sortes, récipients) et pour le travail de couture (épingles, alênes, dés à coudre).

Plusieurs dessins et photos illustrent cette collection de 352 objets ayant appartenu à des habitants de Place-Royale. La description qu'en fait l'auteur est basée sur la classification établie par L.M. Stone à partir des artefacts trouvés au fort Michilimackinac, dans l'État du Michigan. Ce site, occupé par les Français dès 1715 puis par les Britanniques, présente en effet des caractéristiques qui l'apparentent à Place-Royale, à Québec, par sa fonction militaire stratégique et par sa double culture matérielle.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

ISBN 2-551-17001-X

12,95 $

Imprimé au Québec, Canada